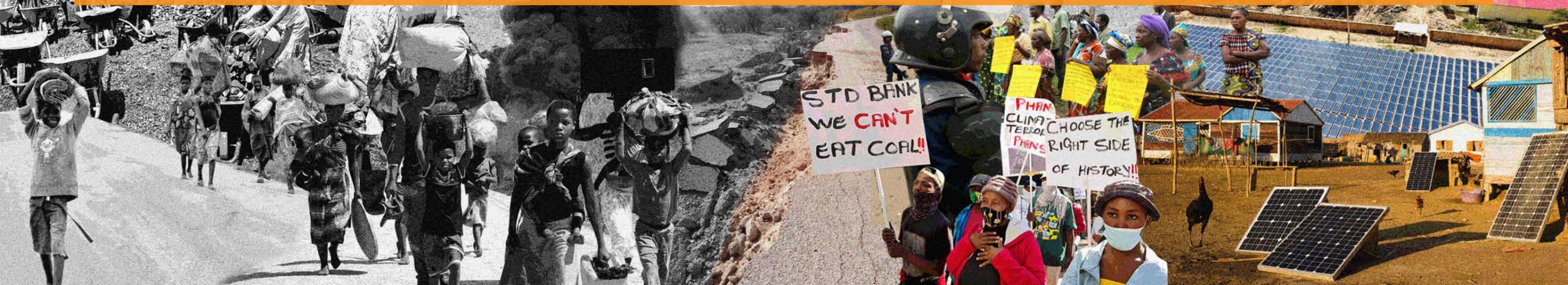




# EXCLUS D'UNE TRANSITION JUSTE

## LE FINANCEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE



# EXCLUS D'UNE TRANSITION JUSTE

## LE FINANCEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE

**Ce rapport a été publié par BankTrack, Milieudefensie et Oil Change International en partenariat avec :**

350Africa.org, AFIEGO, Africa Coal Network, Alliance for Empowering Rural Communities (AERC), Alerte Congolaise pour l'Environnement et les Droits de l'Homme (ACEDH), Centre for Alternative Development, Environment Governance Institute (EGI), Friends of the Earth Ghana, Friends of the Earth Togo, Innovation for the Development and Protection of the Environment (IDPE), Justiça Ambiental!/Friends of the Earth Mozambique, Laudato Si' Movement, Lumière Synergie pour le Développement (LSD), Save Okavango (SOUL), Solidarité pour la Réflexion et Appui au Développement Communautaire (SORADEC), Synergie de Jeunes pour le Développement et les Droits Humains (SJDDH), Women Environmental Programme Nigeria, WoMin, Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA).

**Auteurs :** Isabelle Geuskens (Milieudefensie) et Henrieke Butijn (BankTrack).

**Recherche financière :** Ward Warmerdam, Jeroen Walstra, Léa Pham Van, Mara Werkman, *Profundo*.

**Collaborateurs :** Ryan Brightwell, Johan Frijns, Maaïke Beenes, Hannah Greep, Erik Janssen, Laure Gerig and Adrian Lakrichi, BankTrack; Janneke Bazelmans, Milieudefensie; Bronwen Tucker, Thuli Makama, Oil Change International; Glen Tyler-Davies, 350Africa.org; Olivier Bahemuke Ndoole, ACEDH; Diana Nabiruma, AFIEGO; Lorraine Chiponda, Africa Coal Network; Richard Matey, Alliance for Empowering Rural Communities (AERC); Mikhail Aruberito, CAD; Samuel Okulony, EGI; Kwami Kpondzo, Friends of the Earth Togo; Bantu Lukambo, IDPE; Anabela Lemos, Ilham Rawoot, Daniel Ribeiro, Dipti Bhatnagar, Justiça Ambiental; Emma Schuster, Robyn Hugo, JustShare; Aly Marie Sagne, Babacar Diouf, LSD; Mftumukiza Rukira Samson, SJDDH; Bernardin Nyangi, SORADEC; Andy Gheorghiu, Rob Parker, SOUL; John Baaki, WEP Nigeria; Georgine Kengne Djeutane, WoMin.

**Publié :** Mars 2022. **Conception de la couverture :** Graeme Arendse. **Conception et mise en page :** OneHemisphere et Raymon van Vught, BankTrack.

**Utilisation et droits d'auteur :** Le présent rapport est dans le domaine public et peut être librement cité ou utilisé, à condition que la source soit mentionnée. Dans le présent rapport, le signe \$ est utilisé pour indiquer les dollars américains.

350Africa.org

AFRICA COAL NETWORK



BANKTRACK



milieudefensie

OILCHANGE INTERNATIONAL



SOUL SAVING OKAVANGO'S UNIQUE LIFE



# TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>RÉSUMÉ ANALYTIQUE</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>1. INTRODUCTION, LE PAYSAGE DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE</b> .....  | <b>10</b> |
| <b>2. MÉTHODOLOGIE</b> .....   | <b>16</b> |
| <b>3. FINANCEMENT DU SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE OCCIDENTALE, CENTRALE, ORIENTALE ET AUSTRAL</b> .....    | <b>22</b> |
| FINANCEMENT DES PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES .....   | 24        |
| FINANCEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES .....   | 30        |
| FINANCEMENT GLOBAL .....   | 34        |
| <b>4. IMPACTS ET RISQUES DES PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE</b> .....   | <b>36</b> |
| <b>5. RISQUES POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES</b> .....  | <b>44</b> |
| <b>6. PROJETS SÉLECTIONNÉS : IMPACTS DES PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES DÉJÀ FINANCÉS</b> ...                            | <b>48</b> |
| CENTRALE ÉLECTRIQUE AU CHARBON DE MEDUPI, AFRIQUE DU SUD .....   | 50        |
| OFFSHORE CAPE THREE POINTS, GHANA .....  | 52        |
| NIGERIA GNL .....  | 55        |
| CENTRALE ÉLECTRIQUE AU FIOUL DE MALICOUNDA, SÉNÉGAL .....  | 58        |
| MOZAMBIQUE GNL .....   | 61        |
| GAZODUC OUEST-AFRICAÏN / GAZODUC NIGERIA-MAROC .....   | 65        |
| <b>7. PROJETS SÉLECTIONNÉS : PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES PROPOSÉS ET LEURS IMPACTS</b> ...                            | <b>68</b> |
| OLÉODUC DE PÉTROLE BRUT D'AFRIQUE DE L'EST (EAST AFRICAN CRUDE OIL PIPELINE (EACOP)), OUGANDA ET TANZANIE .....            | 70        |
| FORAGE DE PÉTROLE ET DE GAZ DANS LE BASSIN DE LA RIVIÈRE OKAVANGO, BOTSWANA ET NAMIBIE .....                               | 73        |
| CENTRALE AU CHARBON DE SENGWA, ZIMBABWE .....  | 76        |
| PÉTROLE ET GAZ DANS LES VIRUNGAS, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO .....   | 79        |
| <b>8. UNE TRANSITION JUSTE : CE QUI DOIT ÊTRE FAIT ET COMMENT LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PEUVENT JOUER UN RÔLE</b> ..... | <b>82</b> |
| <b>9. RECOMMANDATIONS</b> .....  | <b>92</b> |
| ANNEXE I .....   | 94        |
| ANNEXE II .....  | 95        |
| ANNEXE III .....   | 96        |
| ANNEXE IV .....  | 97        |
| NOTES DE FIN .....   | 100       |



Kusile Power Station,  
Mpumalanga, South Africa.  
© Kelly27 / Shutterstock

# RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Alors que les pays africains sont déjà touchés de manière disproportionnée par les effets de la crise climatique, le continent accueille également un nombre croissant de projets de développement de combustibles fossiles. Ces projets de développement de combustibles fossiles viendront aggraver la crise climatique et nuire aux communautés locales et à l'environnement. Ils risquent d'enfermer les pays africains dans une dépendance aux combustibles fossiles et de les empêcher de passer, en temps voulu, aux énergies renouvelables. Ces projets de développement de combustibles fossiles bénéficient d'un soutien financier venant du monde entier.

Le présent rapport illustre l'ampleur du soutien financier fourni par les banques commerciales, les institutions de financement du développement et les organismes de crédit à l'exportation (OCE) dont a bénéficié le secteur des combustibles fossiles en Afrique de l'Ouest, de l'Est, centrale et australe entre 2016, année d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et fin juin 2021. En outre, ce rapport indique les institutions financières du secteur privé et du secteur public qui représentent la majorité des financements.

Nos recherches ont révélé 782 projets de combustibles fossiles en cours d'exploitation ou de construction en Afrique de l'Ouest, de l'Est, centrale et australe, et 111 autres projets annoncés, proposés ou autorisés, entre 2016, année d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et fin juin 2021. Toujours durant cette même période, 71 projets ont été écartés, bien qu'ils puissent redevenir viables à l'avenir. Ces 964 projets de combustibles fossiles sont détenus ou soutenus par 406 entreprises dont la grande majorité dispose d'un siège social en Europe, aux États-Unis ou en Chine.

Les investissements considérables consacrés au secteur des combustibles fossiles affaiblissent également l'énorme potentiel que représentent les énergies renouvelables en Afrique. Selon Carbon Tracker, le continent africain possède 39 % du potentiel mondial d'énergies renouvelables. Pourtant, l'Afrique et le Moyen-Orient ne reçoivent ensemble que 2 % des investissements annuels en matière d'énergies renouvelables. Au lieu de cela, les institutions financières continuent d'accorder des financements importants au secteur des combustibles fossiles dans la région, ignorant les besoins des populations

en énergie propre et abordable, l'énorme potentiel en énergies renouvelables de l'Afrique, et réduisant le besoin urgent d'une Transition Juste.

## FINANCEMENT

Nous avons passé en revue les financements directs de **58 projets de combustibles fossiles** ainsi que les financements à des fins générales de **24 entreprises de combustibles fossiles** accordés entre 2016 et juin 2021.

- Les institutions financières des secteurs public et privé ont versé pas moins de **132,3 milliards de dollars** aux entreprises et projets liés aux combustibles fossiles en Afrique au cours de cette période. Ce montant comprend 82,5 milliards de dollars de financement d'entreprise pour les sociétés opérant dans le secteur des combustibles fossiles et 49,8 milliards de dollars de financement direct pour les projets de combustibles fossiles.

- Sur les 15 principales institutions financières à l'origine de ces sommes, 10 sont des banques commerciales et cinq des institutions financières publiques.
- **La majorité des plus grands bailleurs de fonds des combustibles fossiles sont originaires d'Amérique du Nord et d'Europe**, en particulier des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France. **JPMorgan Chase, Standard Chartered et Barclays** figurent toutes dans le top 5.
- Le plus grand bailleur de fonds de projets et d'entreprises de combustibles fossiles en Afrique au cours de cette période étudiée restait la **Banque chinoise développement (CDB)**.

**FIGURE ES 1: TOP 15 GLOBAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, FINANCEMENT DES PROJETS ET DES ENTREPRISES DE COMBUSTIBLES FOSSILES, ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR 58 PROJETS ET 24 ENTREPRISES EN AFRIQUE DE L'OUEST, DE L'EST, CENTRALE ET AUSTRALE SÉLECTIONNÉS POUR CE RAPPORT**



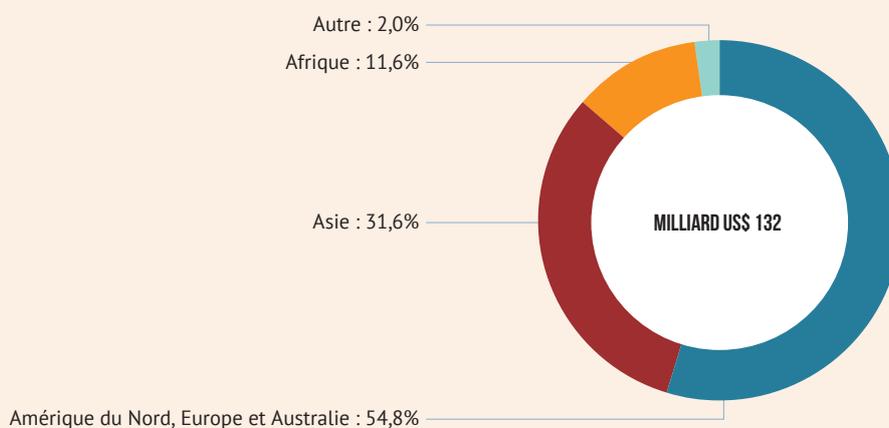
- **Au total, la grande majorité du financement des combustibles fossiles en Afrique provient des pays du Nord.** Les institutions financières d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Australie ont contribué à hauteur de 72,5 milliards de dollars à ces financements entre 2016 et mi-2021. Les financements provenant d'institutions financières asiatiques, principalement de la Chine et du Japon, représentent 41,8 milliards de dollars du montant total. Les institutions financières africaines n'ont contribué qu'à hauteur de 15,4 milliards de dollars.

## IMPACTS DES PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE

Le secteur des combustibles fossiles et ses bailleurs de fonds continuent de présenter l'extraction en cours et les nouveaux projets de combustibles fossiles comme un important moteur de développement, affirmant qu'ils permettent de générer des revenus pour les autorités publiques, de l'emploi et un accès à l'énergie pour les nations les plus pauvres du monde. Cependant, les dispositions contractuelles désavantageuses, les pièges de la dette et l'appartenance de ces entreprises à des groupes multinationaux étrangers signifient que ce secteur sert principalement les intérêts des entreprises et des nations situées en dehors de l'Afrique, les populations et les gouvernements africains venant eux à supporter les risques de ces projets.

**FIGURE ES 2: FINANCEMENT GLOBAL DES PROJETS ET DES ENTREPRISES PAR RÉGION, ENTRE 2016 ET JUIN 2021**

POUR 58 PROJETS ET 24 ENTREPRISES EN AFRIQUE DE L'OUEST, DE L'EST, CENTRALE ET AUSTRALE SÉLECTIONNÉS POUR CE RAPPORT



La plupart du charbon, du pétrole et du gaz de la région étant destinés à l'exportation, ces développements n'apportent pas de réponse à la pauvreté énergétique à laquelle sont confrontés des millions d'Africains. Les nouveaux projets risquent d'enfermer les pays dans une dépendance aux combustibles fossiles. Au cours des dix prochaines années, les nouveaux projets pétroliers et gaziers, d'une valeur de 230 milliards de dollars risquent de devenir des actifs délaissés. Associés à l'accroissement de la dette nationale et des déficits publics, ces projets pourraient créer un effet d'entraînement dangereux, engendrant un chômage massif et une augmentation de la pauvreté, enfermant les pays dans le cercle vicieux de la pauvreté pour les décennies à venir.

Au lieu d'accompagner le développement, les projets de combustibles fossiles ont souvent de graves répercussions sur les communautés locales et l'environnement, entraînant des déplacements de population, la perte de l'accès à la terre et à l'eau et par conséquent la perte de la sécurité alimentaire. Les processus de consultation ne sont pas organisés ou ne sont pas menés comme il se doit, et les femmes ne sont souvent pas incluses dans ces processus de consultation. Les emplois promis ne se concrétisent que rarement dans la réalité ou ne sont que de courte durée. La pollution causée par les marées noires et le torchage du gaz a de graves conséquences sur la santé, l'eau et les écosystèmes. Il va sans dire que le développement de combustibles fossiles contribue au changement climatique, qui à son tour affecte de manière disproportionnée les communautés africaines.

Les impacts et les risques décrits dans le rapport sont démontrés dans les projets mis en avant dans ce même rapport. Ces projets sont les suivants :

- Centrale électrique au charbon de Medupi en Afrique du Sud.
- Gazoduc ouest-africain / gazoduc Nigeria - Maroc.
- Exploitation offshore Cape Three Points au Ghana
- GNL au Nigeria
- Centrale électrique au fioul de Malicounda au Sénégal.
- GNL au Mozambique
- Oléoduc de pétrole brut d'Afrique de l'Est (EACOP) en Ouganda et en Tanzanie.
- Forage pétrolier et gazier dans le bassin de la rivière Okavango en Namibie et au Botswana.

- Centrale électrique au charbon de Sengwa au Zimbabwe.
- Pétrole et gaz dans le Virunga en République démocratique du Congo.

## RISQUES POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le secteur des combustibles fossiles devient également de plus en plus une activité risquée pour les institutions financières elles-mêmes. Les faiblesses systémiques, notamment les niveaux insoutenables d'endettement des entreprises, sont déjà présentes dans le secteur, et se sont intensifiées pendant la crise sanitaire de la COVID-19 et l'effondrement des prix du pétrole en 2020. Tous les nouveaux projets pétroliers, gaziers et charbons risquent de devenir des actifs délaissés, de même que certains projets déjà en cours d'exploitation. Les litiges liés au changement climatique sont en augmentation et le risque d'impact négatif sur la réputation est accru par le manque de transparence, la corruption, les flux financiers illicites et les graves violations de l'environnement et des droits humains endémiques au secteur. En outre, si l'on ne parvient pas à limiter le réchauffement de la planète, cela représentera une menace systémique pour l'ensemble du système financier mondial.

## UNE TRANSITION JUSTE

Une approche transformationnelle de la Transition Juste vers les énergies renouvelables, ancrée dans la justice environnementale, sociale, politique, économique et de genre, est nécessaire de toute urgence si l'on veut aborder et inverser les injustices qui frappent le continent africain depuis si longtemps. Une Transition Juste nécessite de transformer le système énergétique actuel. La manière dont les ressources en combustibles fossiles ont été extraites, gérées, distribuées et utilisées n'a pas profité économiquement aux Africains et a eu de graves répercussions écologiques, socio-économiques et politiques dans les pays africains. Il pourrait facilement en être de même pour l'abondant potentiel d'énergies renouvelables que recèle l'Afrique, si elle suit le même modèle économique d'exploitation.

C'est pourquoi le présent rapport propose un ensemble de Principes pour une approche transformative de la Transition Juste en matière d'énergie renouvelable, qui comprend les éléments suivants :

- une interdiction totale et immédiate des nouveaux projets de combustibles fossiles et un retrait progressif géré mais rapide du financement des projets et des entreprises de combustibles fossiles existants ;
- un investissement dans le domaine du renforcement des connaissances et compétences afin que les communautés africaines bénéficient de l'énorme potentiel d'énergie renouvelable du continent ;
- des énergies renouvelables qui appartiennent aux populations et sont contrôlées par ces mêmes populations, et qui sont façonnées autour de la notion d'énergie comme un droit ;
- des projets d'énergie renouvelable qui respectent la prise de décision démocratique et participative et adhèrent aux principes du CLIP et garantissent une compensation et une rémunération appropriées pour les communautés affectées ;
- faire des droits fonciers un élément central, afin d'éviter de répéter les injustices du paradigme de l'extraction des combustibles fossiles ;
- la nécessité d'associer la justice climatique à la justice de genre et l'importance d'inclure les femmes comme des parties prenantes importantes au sein des systèmes énergétiques ;
- la protection des droits des travailleurs dans tous les aspects du système d'énergie renouvelable, y compris le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, à un salaire décent et à un travail sûr, sécurisé et digne ; et
- la nécessité de garantir la propriété africaine, y compris communautaire, des énergies renouvelables, afin que les profits générés par les énergies renouvelables africaines puissent bénéficier directement aux populations africaines.

Afin de pouvoir financer cette Transition Juste, les nations les plus riches doivent respecter leurs engagements en matière de financement climatique, d'allègement de la dette et de réparation des injustices historiques.

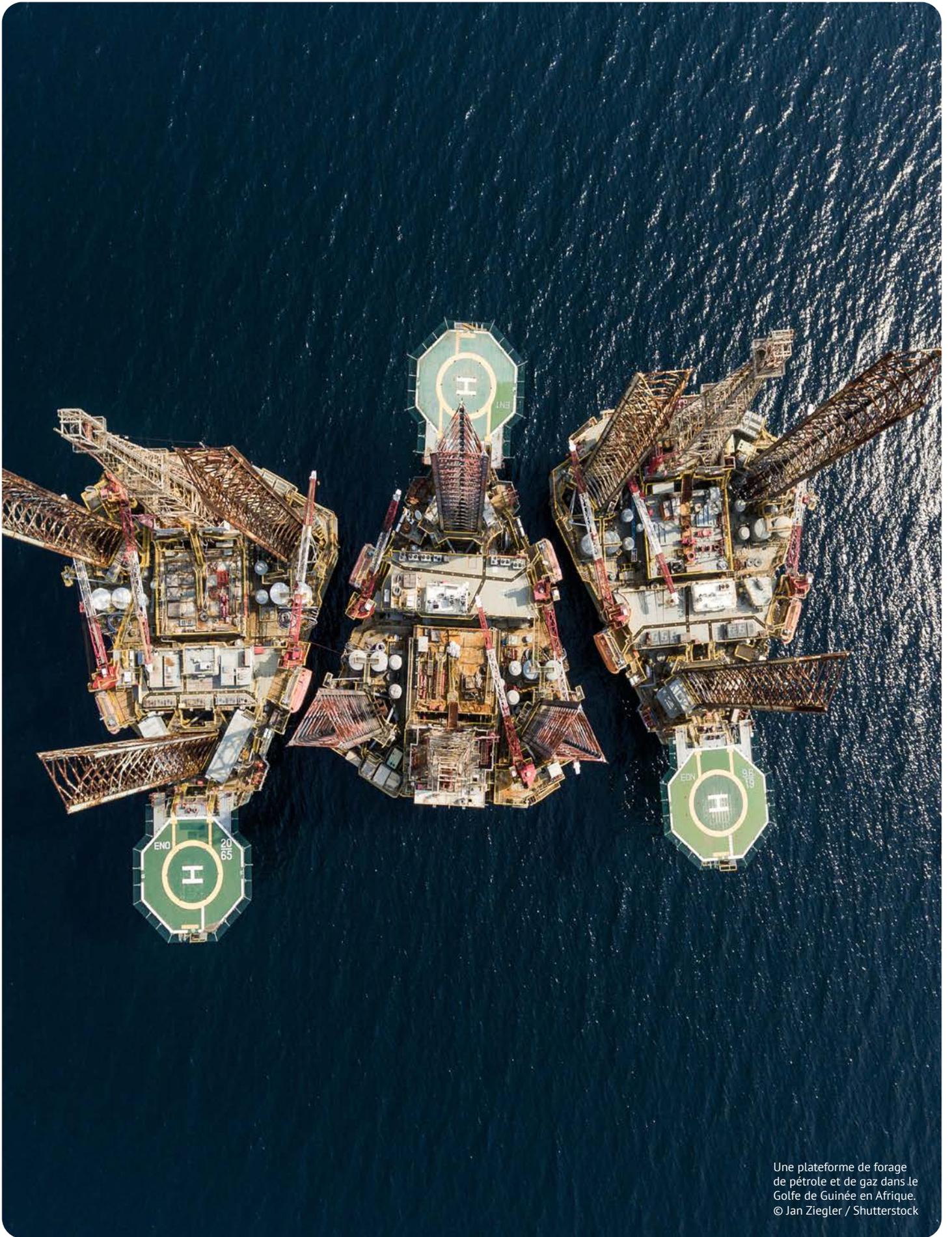
## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Sur la base de nos conclusions, nous présentons les recommandations suivantes à l'intention des institutions et des autorités de réglementation des secteurs public et privé :

- **Cesser de financer les combustibles fossiles** : les institutions financières des secteurs public et privé devraient immédiatement mettre fin à tout financement de projets d'expansion des combustibles fossiles et de toutes les entreprises qui développent l'extraction et l'infrastructure des combustibles fossiles, supprimer progressivement le soutien existant aux combustibles fossiles et réorienter ce soutien vers les efforts de décarbonisation et de Transition Juste.
- **Accroître la responsabilisation en matière de financement et de soutien aux combustibles fossiles** : les gouvernements et les institutions financières publiques devraient renforcer la transparence en divulguant publiquement le soutien aux combustibles fossiles et leurs progrès en matière des engagements pris en faveur de l'élimination progressive des énergies fossiles. Les banques du secteur privé devraient également divulguer publiquement leur financement des projets et des entreprises de combustibles fossiles, en tenant compte de l'opinion de leurs clients dans les contrats de prêt standard.
- **Légiférer en matière de devoir de diligence sur les questions de droits humains et impact environnemental, et en faveur des 1,5°C** : les gouvernements doivent légiférer au niveau national et régional en faveur du devoir de diligence raisonnable obligatoire en matière de droits humains et de l'environnement (mHREDD) qui garantit que les entreprises, y compris les institutions financières, soient tenus de signaler les violations et d'y apporter une solution. Ils doivent également légiférer pour obliger les entreprises - y compris le secteur financier - à aligner leurs portefeuilles sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

- **Apporter un soutien et un financement aux énergies renouvelables selon les Principes de la Transition Juste** : une Transition Juste pour l'Afrique signifie que les institutions de financement, publiques et privées, devront financer un avenir plus social, alimenté par les énergies renouvelables, donnant plus de pouvoir aux travailleurs et aux communautés, être positif pour le climat et démocratique.
- **Veiller à ce que les pratiques d'exploitation et d'extractivisme ne se répètent pas dans le secteur des énergies renouvelables**: les institutions financières ont besoin d'un devoir de diligence solide en matière d'environnement et de droits humains couvrant leur soutien aux projets d'énergies renouvelables, comprenant les questions du genre et répondant aux besoins des communautés les pauvres et vulnérables.
- **Veiller à ce que les pays et les communautés d'Afrique puissent bénéficier des ressources en énergies renouvelables qu'ils détiennent** : si rien n'est fait, le système économique actuel continuera de créer un cadre énergétique qui privilégie les entreprises étrangères au détriment des populations locales, et des millions d'Africains continueront de vivre dans la pauvreté physique et énergétique, malgré l'abondant potentiel d'énergies renouvelables de l'Afrique.

Une transition juste et équitable pour l'Afrique n'est possible qu'en s'attaquant aux règles économiques, commerciales et d'investissement injustes, qui perpétuent les inégalités mondiales. En respectant leurs engagements en matière de financement climatique, d'allègement de la dette croissante de l'Afrique, de lutte contre l'évasion et la fraude fiscales et les flux financiers illicites, et de réparations pour les injustices historiques, les nations les plus riches peuvent poser les fondements financiers essentiels d'une transition opportune de l'Afrique vers une économie verte, résiliente et durable.



Une plateforme de forage de pétrole et de gaz dans le Golfe de Guinée en Afrique.  
© Jan Ziegler / Shutterstock

# 1. INTRODUCTION : LE PAYSAGE DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE

Le message des scientifiques est alarmant et explicite : la fenêtre se rétrécit rapidement pour agir et rester dans la limite d'un réchauffement des températures de 1,5°C et empêcher l'apparition d'événements climatiques encore plus catastrophiques. La gravité de l'urgence climatique est inlassablement dénoncée par les communautés autochtones et celles en première ligne depuis des décennies et les impacts de la crise climatique deviennent chaque jour plus apparents. C'est particulièrement vrai pour les pays africains, qui ressentent déjà de manière disproportionnée les effets du changement climatique. Pourtant, le continent accueille également un nombre croissant de projets d'exploitation de combustibles fossiles qui ne feront qu'accroître les effets du changement climatique et nuire aux communautés locales et à l'environnement.

Ces projets de combustibles fossiles sont exploités avec un soutien financier venant du monde entier. Ce soutien financier continu apporté aux projets de combustibles fossiles en Afrique ne fera pas qu'exacerber les effets du changement climatique et les effets néfastes sur l'environnement et les communautés. Il risque également d'empêcher les pays africains de sauter le pas vers les énergies renouvelables. Cet effet d'enfermement comporte de grands risques économiques, sociaux et politiques, qui sapent également la capacité des pays africains à faire face aux impacts disproportionnés du changement climatique.

L'objectif du présent rapport est d'illustrer l'ampleur des financements privés et publics qui ont été accordés au secteur des combustibles fossiles en Afrique occidentale, centrale, orientale et australe entre 2016, année d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et la fin juin 2021. Ce rapport étudie à la fois les financements

directs pour les projets de combustibles fossiles et les financements généralistes accordés aux entreprises de combustibles fossiles ayant des activités importantes dans la région, par les banques commerciales, les institutions de financement du développement et les organismes de crédit à l'exportation (OCE). En outre, ce rapport met en évidence les institutions financières privées et publiques qui représentent la majorité de ces flux.

Le présent rapport met en avant qu'une partie importante de ce soutien provient des pays du Nord puisque les montants les plus élevés proviennent d'institutions financières basées aux États-Unis et en Europe, suivies des institutions financières basées au Japon et en Chine. Alors que les institutions financières privées et publiques de ces pays sont désireuses de se présenter comme finançant la transition, notamment dans leurs pays respectifs, la plupart d'entre elles continuent de déverser des milliards de dollars en faveur du développement et de l'augmentation des combustibles fossiles en Afrique.<sup>1</sup>

Le présent rapport soutient qu'au lieu de continuer à accompagner le secteur des combustibles fossiles en Afrique, les institutions financières publiques et privées pourraient et devraient jouer un rôle dans l'accompagnement d'une Transition Juste et d'un avenir centré sur les populations pour l'Afrique. Une Transition Juste peut être définie comme le passage d'une économie extractive basée sur les combustibles fossiles à une économie renouvelable et régénératrice, tout en s'attaquant aux inégalités économiques et sociales existantes et en appliquant les principes d'inclusion, de transparence et de démocratie. Le chapitre 8 développe plus en détail ces principes de Transition Juste.

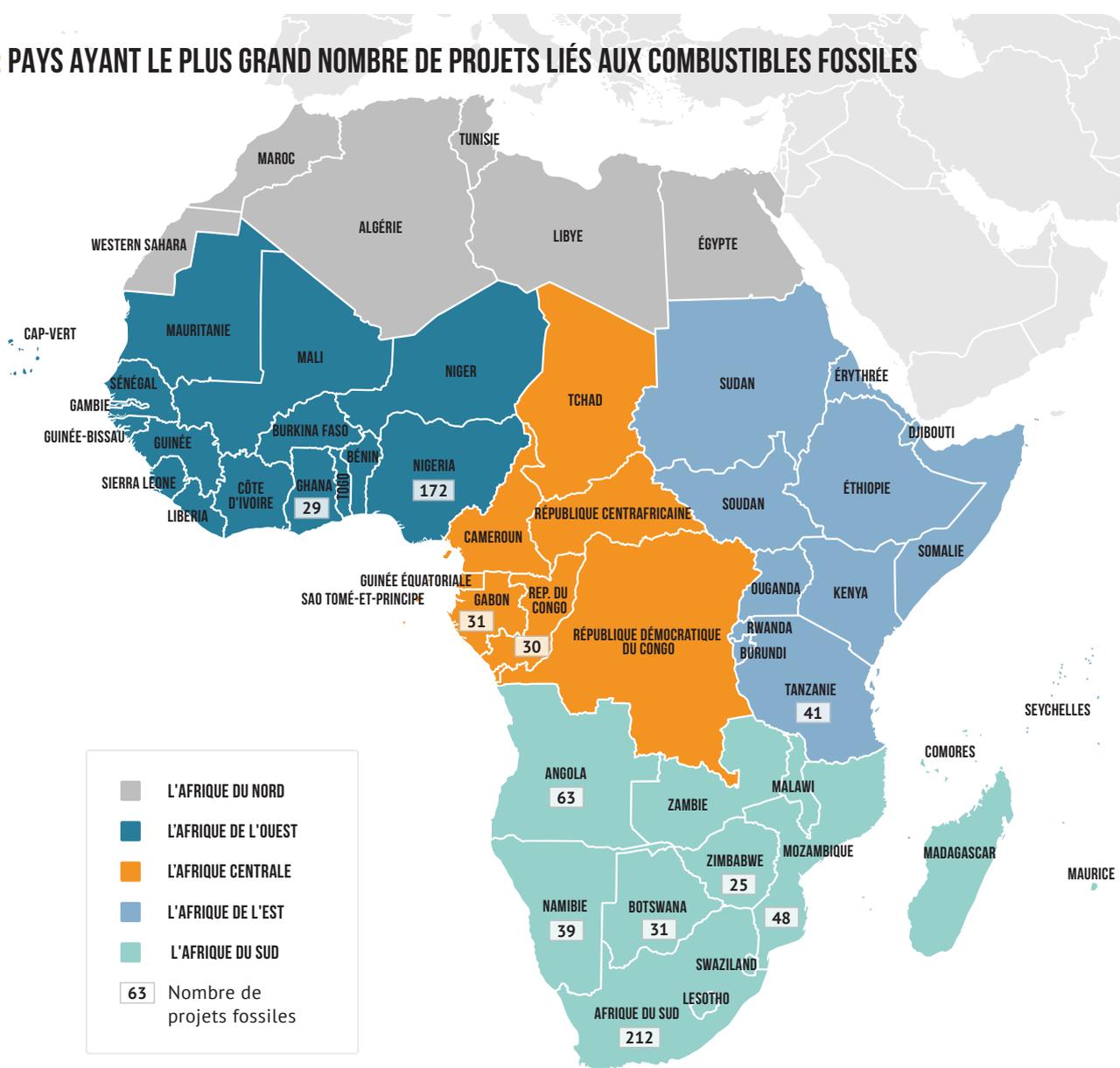
## PRODUCTION ET AUGMENTATION DES CAPACITÉS DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris en 2016, les entreprises du secteur des combustibles fossiles, dont nombreuses viennent de l'extérieur du continent africain, ont développé leurs activités en Afrique, avec le soutien continu des institutions financières publiques et privées. Selon nos recherches, entre 2016, année d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et fin juin 2021, **782** projets de combustibles fossiles ont été mis en œuvre ou sont en cours de construction en

Afrique occidentale, orientale, centrale et australe<sup>2</sup> et **111** autres projets ont été annoncés, proposés ou autorisés. Au cours de cette période, **71** projets ont également été abandonnés. Toutefois, les projets interrompus à la suite de la chute des prix du pétrole et pendant la pandémie de COVID-19 pourraient redevenir viables à l'avenir.<sup>3</sup> Dans les faits, la demande de combustibles fossiles a déjà augmenté et a même dépassé les sommets atteints avant la pandémie de la COVID-19.<sup>4</sup>

Les projets relatifs aux combustibles fossiles sont répartis sur 38 pays. La figure 1 ci-dessous représente les pays avec le plus grand nombre de projets.<sup>5</sup>

**FIGURE 1: PAYS AYANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE PROJETS LIÉS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES**



Le secteur des combustibles fossiles n'a pas l'intention de réduire la production dans ces régions. Au contraire, un rapport de la Oil Change International (OCI), *The Sky's Limit Africa: The case for a just energy transition from fossil fuel production in Africa*, démontre que le secteur prévoit d'investir 1 400 milliards de dollars supplémentaires dans l'exploration et le développement de nouveaux gisements de pétrole et de gaz en Afrique d'ici 2050.<sup>6</sup> Malgré une baisse de la production, les estimations d'extraction représentant 69 milliards de barils de pétrole, 335 000 milliards de pieds cubes de gaz (l'équivalent de 56 milliards de barils de pétrole) et 5,8 milliards de tonnes de charbon au cours des trois prochaines décennies restent d'actualité.

Plus de 90 % du développement des capacités d'extraction de pétrole et de gaz en Afrique devrait avoir lieu dans 16 pays : Nigeria, Algérie, Libye, Égypte, Mozambique, Angola, République du Congo, Mauritanie, Tanzanie, Ghana, Guinée équatoriale, Afrique du Sud, Sénégal, Gabon, Ouganda et Éthiopie. Nombre des pays dans lesquels ces développements sont prévus, sont des pays dits « nouveaux venus », dans lesquels l'extraction de pétrole et de gaz est faible ou inexistante. Ces pays sont particulièrement exposés au risque de se retrouver enfermés dans une dépendance aux combustibles fossiles, comme indiqué au chapitre 4. C'est le cas de plusieurs des pays présentés dans ce rapport, notamment le Mozambique, l'Ouganda et le Sénégal. En ce qui concerne le charbon, 87 % de la production des vingt prochaines années devrait avoir lieu en Afrique du Sud, et de nouvelles mines sont également prévues au Mozambique, au Zimbabwe et au Botswana.<sup>7</sup>

Les projets d'extraction de pétrole et de gaz constituent la majorité des projets de combustibles fossiles mentionnés dans le présent rapport, suivis par les projets de centrales électriques au charbon (voir tableau 1). Une grande partie du développement des capacités du secteur des combustibles fossiles en Afrique devrait passer par le secteur du gaz, suite aux découvertes de gisements de gaz dans l'océan Indien au large des côtes du Mozambique et de la Tanzanie, dans l'océan Atlantique près de la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie et ailleurs. En outre, l'exploitation du pétrole et du gaz devrait être développée dans des zones de plus en plus reculées et offshore plus risquées, y compris en eaux profondes, et recourir de plus en plus à des méthodes non conventionnelles telles que la fracturation hydraulique.<sup>8</sup>

**TABEAU 1: NOMBRE DE PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE PAR CATÉGORIE<sup>9</sup>**

| Type de projet   | Nombre |
|--|--------|
| Projets d'extraction de pétrole  | 413    |
| Projets d'extraction de gaz  | 364    |
| Projets de centrales électriques au charbon                                    | 248    |
| Projets d'infrastructure pour les combustibles fossiles (pipelines, terminaux) | 118    |
| Projets d'exploitation du charbon  | 65     |

LES PROJETS EN COURS D'EXPLOITATION, EN CONSTRUCTION, ANNONCÉS, PROPOSÉS, AUTORISÉS OU MIS EN ATTENTE EN AFRIQUE DE L'OUEST, DE L'EST, CENTRALE ET AUSTRALE AU COURS DE LA PÉRIODE 2016 - JUIN 2021.

## PROJETS APPARTENANT PRINCIPALEMENT À DES PAYS EN DEHORS DE L'AFRIQUE

Les **964 projets** de combustibles fossiles mentionnés dans le présent rapport sont détenus ou soutenus par **406 entreprises**. La majorité des projets sont gérés par des entreprises dont le siège social est situé hors du continent africain, ce qui signifie que les bénéfices ne restent pas sur le continent. Il s'agit notamment de sociétés du Nord, telles que TotalEnergies, Eni, Chevron, ExxonMobil, Shell, BP, Equinor, Perenco et Marathon Oil et des entreprises chinoises telles que China Petroleum & Chemical Corporation (Sinopec), China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) et China National Petroleum Corporation (CNPC). Les entreprises africaines de combustibles fossiles impliquées dans le plus grand nombre de projets sont celles des pays producteurs déjà établis, notamment Eskom d'Afrique du Sud, la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), la Nigerian Petroleum Development Company (NPDC), Sonangol d'Angola, Ghana National Petroleum Corporation et la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC).<sup>10</sup>

Les sociétés non africaines devraient conserver le contrôle à 61 % de la production prévue en Afrique entre 2020 et 2050 avec des entreprises européennes, asiatiques et nord-américaines, contre 33 % par des sociétés africaines. Quatre entreprises seulement, TotalEnergies, Eni, ExxonMobil et BP devraient représenter près de 30 % du développement des capacités prévues.<sup>11</sup>

## DES BÉNÉFICES INÉGAUX QUI SAPENT LA RÉSILIENCE DE L'AFRIQUE

De nombreux bailleurs de fonds publics et privés, entreprises du secteur des combustibles fossiles et gouvernements justifient leur soutien continu aux projets de combustibles fossiles en affirmant qu'ils contribuent au développement de l'Afrique.<sup>12</sup> Cependant, dans les faits la réalité est toute autre. Malgré ses énormes ressources en combustibles fossiles, l'Afrique reste le continent le plus touché par la pauvreté énergétique. La pauvreté énergétique peut être définie comme le manque d'accès des ménages à l'électricité et à des installations de cuisson salubres (par exemple : des carburants et des fourneaux qui n'entraînent pas de pollution de l'air à l'intérieur des habitations).<sup>13</sup> Sur les 800 millions de personnes vivant dans la pauvreté énergétique dans le monde, 600 millions vivent sur le continent africain. En outre, 900 millions de personnes en Afrique restent dépendants de la biomasse traditionnelle pour cuisiner, ce qui a de graves conséquences sur l'environnement et la santé, en particulier chez les femmes.<sup>14</sup> Même les pays ayant des niveaux de production élevés de combustibles fossiles ne sont souvent pas en mesure de fournir un meilleur accès à l'énergie à leurs citoyens. C'est le cas du Nigeria, pays riche en pétrole et premier exportateur de combustibles fossiles en Afrique, qui présente le plus grand déficit d'accès à l'énergie au monde.<sup>15</sup> Même après plus de 65 ans d'exploration pétrolière, seuls 55 % des Nigériens avaient accès à l'électricité en 2019.<sup>16</sup>

Malgré cet énorme problème de pauvreté énergétique, la quasi-totalité de la production actuelle de pétrole, de gaz et de charbon sur le continent africain est destinée à l'exportation, et non à l'usage national, et cette situation ne devrait pas évoluer

selon les estimations actuelles. Alors qu'il existe un grand nombre de propositions de construction de nouveaux pipelines, ports, usines de liquéfaction du gaz et autres infrastructures conçues pour faciliter l'exportation, il n'existe que quelques projets visant à construire des usines et des infrastructures nécessaires à la production d'électricité ou de carburant pour un usage domestique.<sup>17</sup> Les réserves de combustibles fossiles en Afrique ne sont pas utilisées pour lutter contre la pauvreté énergétique sur le continent.

L'argument selon lequel les combustibles fossiles favorisent le développement est non seulement en contradiction avec la réalité, mais il ne tient pas non plus compte des éléments qui prouvent que les solutions de remplacement issues des énergies renouvelables pourraient constituer une source d'énergie moins chère, plus accessible, inclusive et fiable que les combustibles fossiles.<sup>18</sup> En outre, les investissements considérables consacrés au secteur des combustibles fossiles sapent l'énorme potentiel des énergies renouvelables en Afrique. Selon Carbon Tracker, le continent africain possède 39 % du potentiel mondial d'énergies renouvelables.<sup>19</sup> Pourtant, la majorité des capacités de production d'énergie éolienne et solaire qui devraient être mises en service dans la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) d'ici 2030 se situeront en Europe, selon les informations d'Energy Monitor. Seules 27 GW d'énergie éolienne devraient être mises en service en Afrique et au Moyen-Orient, contre 290 GW en Europe, et seules 68 GW d'énergie solaire, contre 152 GW en Europe d'ici 2030. Au niveau mondial, 85 % de la capacité énergétique prévue en Europe sera propre, contre seulement 57 % au Moyen-Orient et en Afrique.<sup>20</sup> Les bailleurs de fonds pourraient chercher des opportunités de remédier à cette inégalité, plutôt que d'y contribuer en finançant encore davantage des projets de combustibles fossiles.



Un jeune étudiant en Zambie.  
© Patrick Bentley / SolarAid

## LE RÔLE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le soutien des institutions financières joue un rôle déterminants dans l'identification des projets énergétiques qui verront le jour. À l'heure actuelle, ces institutions financières sont à l'origine du déséquilibre et contribuent activement à limiter les chances de pouvoir passer à une Transition Juste pour les pays africains. En effet elles accordent des financements directs aux projets de combustibles fossiles ou des prêts aux entreprises du secteur des combustibles fossiles sous la forme de prêts généralistes aux entreprises, de lignes de crédit renouvelables et de services de souscription. Cela inclut également l'achat de titres ou la détention d'obligations d'entreprises du secteur des combustibles fossiles. En plus de fournir des financements, les organismes de crédit à l'exportation (OCE) peuvent promouvoir le développement des combustibles fossiles en soutenant les prêts accordés par les banques commerciales aux projets de combustibles fossiles, en garantissant le remboursement. Enfin, les institutions financières peuvent agir au titre de conseillers financiers sur les projets de combustibles fossiles, veillant ainsi à obtenir le financement nécessaire.

Les institutions financières mentionnées dans le présent rapport sont des banques commerciales, des banques de développement multilatérales, régionales et nationales et des OCE. Les banques commerciales fournissent des services financiers tels que des prêts aux entreprises sur une base commerciale à but lucratif. Les banques multilatérales de développement peuvent avoir une portée internationale ou régionale et sont établies par des groupes de pays dans le but affiché est de renforcer le développement, principalement dans le Sud. Les banques de développement nationales ont ce même objectif, mais sont créées par le gouvernement d'un seul pays. Les OCE sont des institutions gouvernementales ou quasi-gouvernementales qui proposent des financements commerciaux, y compris des financements de projets, et des services tels que des garanties de prêts et des services d'assurances afin de faciliter les opérations des entreprises nationales à l'étranger, en particulier pour les projets à haut risque.

Les financements publics, qu'il s'agisse de prêts, de services ou de garanties, peuvent également avoir un effet catalyseur sur les investissements privés. Les institutions financières publiques, soutenues par l'État, bénéficient souvent d'une notation de crédit élevée, tandis que leur participation est souvent perçue comme un soutien politique au projet en question. Leur soutien peut donc réduire considérablement les risques et les coûts liés à l'intervention d'autres bailleurs de fonds. Ainsi, chaque dollar de financement public consacré aux combustibles fossiles a un impact considérable, attirant davantage de financements provenant du secteur privé.

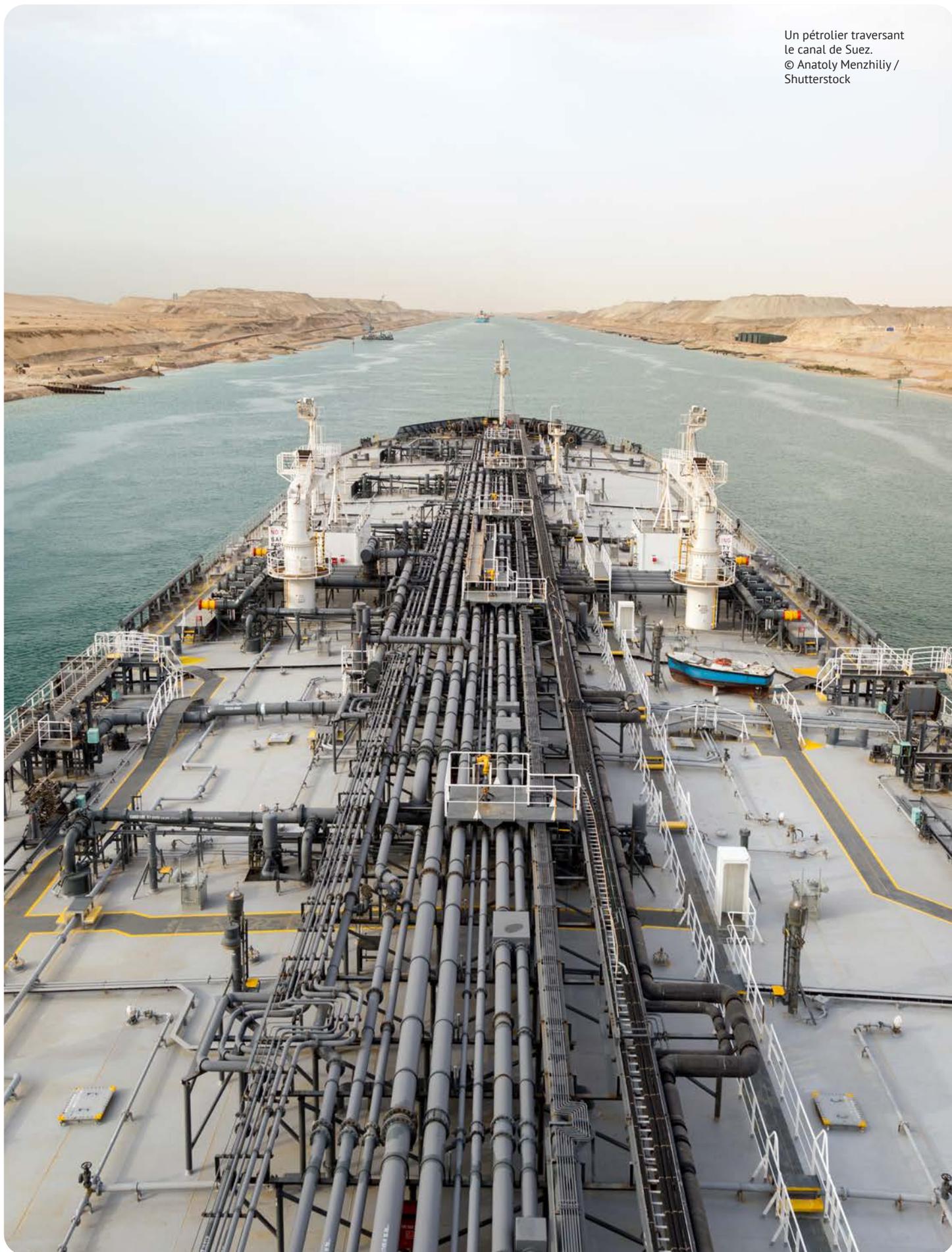
Comme le montre le présent rapport, toutes ces institutions financières soutiennent la poursuite et le développement de l'exploitation des combustibles fossiles en Afrique, alors qu'elles devraient plutôt faciliter une Transition Énergétique Juste.

## STRUCTURE DU PRÉSENT RAPPORT

Le **chapitre 2** présente la méthodologie utilisée lors des recherches effectuées afin d'établir le présent rapport. Le **chapitre 3** analyse l'ampleur du financement récent du secteur des combustibles fossiles en Afrique, par des institutions des secteurs public et privé, et mentionne les acteurs financiers principalement responsables du développement des combustibles fossiles dans la région. Le **chapitre 4** présente certains des risques et impacts pour les communautés, l'environnement, le climat et les pays producteurs, associés aux projets de combustibles fossiles en Afrique. Le **chapitre 5** explore certains des risques pour les institutions financières elles-mêmes de vouloir continuer à financer les combustibles fossiles. Les **chapitres 6 et 7** mettent en lumière un certain nombre de projets concrets de combustibles fossiles, déjà financés ou en cours de recherche de financement, et leurs impacts réels et potentiels sur les communautés locales et l'environnement. Le **chapitre 8** esquisse les principes que les organisations de la société civile africaine envisagent pour leurs pays en matière d'une transition juste et d'un avenir meilleur, ainsi que la manière dont les institutions financières peuvent jouer un rôle dans la concrétisation de cette vision pour l'avenir. Enfin, le chapitre 9 présente nos recommandations à l'intention des institutions financières et des gouvernements des secteurs public et privé.



Un pétrolier traversant  
le canal de Suez.  
© Anatoly Menzhiliy /  
Shutterstock



# 2. MÉTHODOLOGIE

## OBJET ET PORTÉE

L'objectif du présent rapport est, tout d'abord, d'illustrer l'ampleur des financements tant privés que publics, qui ont afflué vers le secteur des combustibles fossiles en Afrique occidentale, centrale, orientale et australe entre 2016 et fin juin 2021. Ce rapport vise également à exposer les institutions financières privées et publiques qui ont représenté la majorité de ces flux financiers. Nous souhaitons en outre montrer les impacts et les risques des projets d'énergie fossile en Afrique en général, ainsi que ceux de projets d'énergie fossile spécifiques. Enfin, ce rapport esquisse les principes d'une Transition Juste et d'un avenir tel qu'envisagé par les organisations de la société civile africaine pour leurs pays, et montre la manière dont les institutions financières peuvent jouer un rôle dans la construction de cet avenir.

Le présent rapport prend comme point de départ l'année 2016, année d'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et la collecte des données pour ce rapport a pris fin en juin 2021.<sup>21</sup> Il passe en revue à la fois le financement de projets spécifiques de combustibles fossiles dans ces régions et le financement des entreprises de combustibles fossiles ayant des activités importantes dans la région. Les détails sur la façon dont ces projets et entreprises ont été sélectionnés, sont disponibles ci-dessous.

Les régions d'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Est et du Sud ont été sélectionnées, en excluant l'Afrique du Nord, principalement en raison de l'expertise et de la localisation géographiques des organisations partenaires des auteurs du présent rapport.<sup>22</sup> Certains projets qui sont partiellement situés en Afrique du Nord, tels qu'un pipeline reliant le Maroc au Nigeria, ont toutefois été inclus dans ce rapport.

## GÉNÉRER UNE LISTE DES PROJETS ET DES PROMOTEURS DU SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN LIEN AVEC L'OBJECTIF

Afin de produire une liste complète des projets de combustibles fossiles annoncés ou financés depuis 2016, nous avons compilé les informations de la base de données de Global Energy Monitor (pour les projets d'infrastructures, de terminaux GNL, de mines de charbon et de centrales électriques au charbon) et de la base de données de Rystad (pour les projets d'extraction de pétrole et de gaz).<sup>23</sup> La base de données ainsi constituée comprend un total de 964 projets en Afrique orientale, occidentale, centrale et australe. La base de données contient également des informations sur les promoteurs qui exploitent ces projets, ainsi qu'une analyse du nombre de projets soutenus par chaque sponsor. Au total 406 entreprises de combustibles fossiles ont été impliquées dans ces projets de combustibles fossiles entre 2016 et fin juin 2021.

Étant donné qu'il n'était pas possible d'analyser les informations financières de l'ensemble des 406 entreprises du secteur des combustibles fossiles, une sélection des entreprises de combustibles fossiles pour lesquelles une recherche financière serait effectuée a été faite sur la base d'une analyse du nombre de projets par entreprise, et du volume de production de pétrole et de gaz dans les régions concernées par entreprise (en utilisant les informations de Rystad). Les entreprises figurant parmi les 20 premières en termes d'implication dans le plus grand nombre de projets ou ayant le plus grand volume de production de pétrole et de gaz ont été sélectionnées. En outre, un petit nombre d'entreprises supplémentaires ont été sélectionnées en raison de leur importance ou de leur taille au niveau national, ou de l'ampleur de leur implication dans certains secteurs tels que l'extraction du charbon. Pour certaines des entreprises sélectionnées, aucune information financière n'était disponible.

La sélection finale des 24 entreprises du secteur des combustibles fossiles pour lesquelles des informations financières étaient disponibles comprend : Africa Oil Corporation, BP, Chevron, China National Offshore Oil Corporation (CNOOC), China National Petroleum Corporation (CNPC), Eni, Equinor, Eskom, Exxaro Resources, ExxonMobil, Galp, Ghana National Petroleum Corporation, Glencore, Kosmos Energy, Marathon Oil, New Bright International Development, Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), Sasol, Shell, Sinopec, Sonangol, TotalEnergies, Tullow et ZESA holdings. Ces 24 entreprises de combustibles fossiles sont les promoteurs de 479 des 964 projets de la base de données (49,7 %).

## RECHERCHE SUR LES FINANCEMENTS POUR LES PROJETS ET LES ENTREPRISES SÉLECTIONNÉS

L'étape suivante de notre recherche consistait à identifier les flux de financement vers les entreprises et les projets identifiés. Nous avons enquêté sur le financement et le soutien financier provenant des acteurs privés et publics, y compris les banques commerciales, les institutions de financement du développement et les agences de crédit à l'exportation (ACE).

Nous avons tout d'abord enquêté sur les financements directs aux **projets de combustibles fossiles** en Afrique occidentale, centrale, orientale et australe entre 2016 et juin 2021. Les informations ont été recueillies dans la base de données IJGlobal et la base de données Shift the Subsidies de la Oil Change International, qui regroupe les ACE des pays du G20, les institutions de financement du développement, ainsi que les principales banques multilatérales de développement, a également été consultée. Cette base de données porte sur le financement de l'énergie par les institutions et comprend des données provenant des rapports des institutions elles-mêmes ainsi que des sources provenant de l'IJGlobal, des médias et des organisations partenaires.<sup>24</sup> En utilisant les deux bases de données, il a été possible de compiler une

liste de transactions pour 58 projets de combustibles fossiles sur la période 2016 à juin 2021. Ces informations sur les transactions ont été utilisées pour analyser les montants des financements publics et privés accordés aux projets de combustibles fossiles, les institutions financières qui ont joué un rôle de conseiller financier dans certains projets, et le montant des financements garantis par les ACE.

Deuxièmement, nous avons étudié les financements qui n'étaient pas spécifiquement liés à un projet pour **les entreprises du secteur des combustibles fossiles**, sous la forme de prêts généralistes aux entreprises, de lignes de crédit renouvelables et de services de souscription fournis entre 2016 et juin 2021 aux 24 entreprises sélectionnées. Les investissements sous forme de participations en actions et en obligations ne sont pas inclus dans le présent rapport. Les informations ont été recueillies à l'aide de bases de données financières, Refinitiv (anciennement connu sous le nom de Thomson EIKON), Bloomberg, ainsi que de TradeFinanceAnalytics, de rapports annuels, de sites internet des entreprises et d'autres publications des entreprises, de déclaration auprès du registre des entreprises le cas échéant, et d'archives de médias.

Étant donné que ces entreprises opèrent généralement à l'intérieur et à l'extérieur du champ géographique et sectoriel de ce rapport, les montants de prêts ont été ajustés à l'aide de facteurs d'ajustement, afin d'obtenir une estimation du montant du financement qui pourrait raisonnablement être attribué aux opérations liées aux combustibles fossiles dans les régions objet du présent rapport. Ces ajustements ont été calculés en utilisant une combinaison de facteurs d'ajustement sectoriels (combustibles fossiles) et géographiques (focalisation sur la région). Les ajustements sectoriels ont été développés pour toutes les entreprises, pour chaque année de financement identifiée. En d'autres termes, la proportion des activités commerciales de chaque entreprise liée aux combustibles fossiles a été calculée pour l'année au cours de laquelle une relation financière a été identifiée. Les facteurs d'ajustement sectoriels ont été élaborés en utilisant les rapports sectoriels des rapports annuels, complétés par des informations provenant des publications et des sites internet des entreprises, ainsi que des estimations le cas échéant. Les indicateurs financiers suivants ont été utilisés par ordre de préférence :

- Les dépenses d'investissement sectorielles/les ajouts aux actifs non courants ;
- Les passifs sectoriels ;
- Les actifs sectoriels ;
- Le chiffre d'affaires sectoriel ; et
- Les pertes/bénéfices sectoriels.

Des facteurs d'ajustements géographiques ont été élaborés pour toutes les entreprises et pour chaque année de financement identifiée afin d'ajuster les activités menées dans plusieurs pays. Une approche similaire a été utilisée pour calculer les ajustements géographiques et les ajustements sectoriels. Lorsque le financement a été identifié au niveau de la filiale, le lieu géographique des activités a été identifié à l'aide des communications de l'entreprise. Lorsque le financement a été identifié pour un véhicule de financement, le facteur d'ajustement au niveau du groupe a été appliqué. Les facteurs d'ajustements géographiques ont été élaborés à partir des rapports sectoriels, géographiques et généraux des rapports annuels, complétés par des informations provenant des publications et des sites internet des entreprises, ainsi que par des estimations, le cas échéant. Les facteurs d'ajustements géographiques ont été appliqués aux facteurs d'ajustement sectoriels. Les indicateurs financiers suivants ont été utilisés par ordre de préférence pour calculer les facteurs d'ajustements géographiques :

- Les dépenses d'investissement/ajouts d'actifs non courants géographiques ;
- Les passifs géographiques ;
- Les actifs géographiques ;
- Le chiffre d'affaires géographique ; et
- Les pertes/bénéfices géographiques.

Bien que la sélection de 24 entreprises représente une large proportion des projets de combustibles fossiles identifiés dans les régions concernées par ce rapport, ce dernier n'est pas en mesure de présenter les informations en matière de financement pour toutes les entreprises de combustibles fossiles qui ont des activités dans ces régions. En outre, il peut y avoir des projets qui n'ont pas été identifiés par notre enquête, et tous les financements présentés dans ce rapport ne sont pas forcément répertoriés par les bases de données et autres sources que nous avons utilisées. Par conséquent, le montant total du financement des combustibles fossiles mentionné dans ce rapport est presque certainement une sous-estimation.

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DU FINANCEMENT : HYPOTHÈSES ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent rapport tente également d'identifier l'origine géographique des financements accordés aux combustibles fossiles. Pour parvenir à une telle analyse, nous avons supposé que les banques commerciales, les banques nationales de développement et les ACE provenaient de la même région que leur siège social.

En tant que tels, les montants de financement des institutions de développement régional indiqués s'accompagnent d'une clause de non-responsabilité. Une partie du financement et des contributions des membres des banques régionales de développement provient de membres extérieurs à la région. Ainsi la Banque africaine de développement (BAD) autorise jusqu'à 40 % de souscriptions provenant d'actionnaires non africains, et 14,8 % des actions de la Banque africaine d'import-export (Afrexim Bank) sont détenues par des investisseurs non africains.<sup>25</sup> Par conséquent, une partie des financements de projets accordés par ces institutions est susceptible de provenir d'un autre continent même si leur siège est sur le continent africain. Cependant, nous avons considéré qu'il était raisonnable d'inclure ces institutions dans l'analyse de l'origine géographique sans effectuer d'ajustement mais en établissant clairement ces éléments et parce que la majorité du financement de chaque institution provient tout de même de la région dans laquelle l'institution a établi son siège social et parce que les membres de la région détiennent toujours la majorité des voix (ex : les membres africains détiennent 60% des droits de vote à la BAD).

Les financements provenant de banques multilatérales telles que le Groupe de la Banque mondiale, la Nouvelle banque de développement (NDB), la Banque islamique de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'origine géographique et sont inclus dans la catégorie « autres », car il n'a pas été possible d'identifier une région comme étant source majoritaire de ces financements.

## LA SÉLECTION ET LA RECHERCHE SUR LES PROJETS IDENTIFIÉS

Les 10 projets identifiés dans ce rapport ont été répertoriés avec les organisations partenaires de la République démocratique du Congo, du Ghana, du Mozambique, du Nigeria, du Togo, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda, du Zimbabwe et du Botswana. Ces organisations partenaires sont très expérimentées dans de travail avec les communautés locales sur les impacts du développement des combustibles fossiles, allant de la documentation et du suivi à la sensibilisation du public, la mobilisation communautaire et le plaidoyer (inter)national.

Les projets identifiés ont été sélectionnés en fonction des préférences et des priorités des partenaires, tout en tenant compte du cadre du présent rapport. Pour les projets qui avaient déjà reçu un financement (chapitre 6), nous avons vérifié si ce financement avait été accordé entre 2016 et juin 2021, ou si de nouveaux développements du projet avaient nécessité des investissements au cours de cette même période. Pour les projets qui n'avaient pas encore reçu de financement (chapitre 7), nous n'avons sélectionné que les projets pour lesquels au moins une activité du projet a eu lieu au cours de la période couverte par ce rapport.

Les études de cas ont été rédigées à partir de diverses sources, notamment des articles de revues scientifiques, des rapports de la société civile, des évaluations d'impact sur l'environnement, les rapports et les sites internet des entreprises, des articles de presse, ainsi que des entretiens et des rapports provenant des communautés. Les partenaires ont reçu une série de questions pour les guider, qui visaient à obtenir des informations sur les impacts socio-économiques, sur les droits humains, sur l'environnement et le climat des projets de combustibles fossiles. Les impacts sur le genre ont également été pris en compte dans l'ensemble des questions, afin de s'assurer que les impacts différenciés sur les femmes et les filles soient répertoriés.

En raison de la pandémie de COVID-19, en cours pendant la période de nos recherches, les partenaires menant les recherches sur les projets identifiés, ont été confrontés à des contraintes en termes d'entretiens avec les communautés, ce qui signifie que les contacts en face à face n'ont pas toujours été possibles. Lorsque des interactions en face à face étaient possibles, elles ont été menées dans le respect des protocoles de COVID-19 tels que prescrits par l'Organisation mondiale de la santé et les gouvernements concernés.

Les partenaires ont reçu un questionnaire portant sur les origines historiques des injustices liées aux combustibles fossiles, ainsi que sur les opinions en matière de Transition

Juste vers les énergies renouvelables et les principes clés pour y parvenir. Des publications africaines sur la Transition Juste, telles que le rapport de 350Africa sur la transition juste, ont été publiées : *“Position Statement on a Just Transition”*; the *“Just Transition Open Agenda”* par la campagne « La vie après le charbon » ; *“A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda”*; *“The Sky’s Limit Africa: The case for a just energy transition from fossil fuel production in Africa”* et *“A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa”* a également fourni un contexte et des informations importantes pour le chapitre sur la Transition Juste (chapitre 8).<sup>26</sup>



République démocratique du Congo. © Innovation for the Development and Protection of the Environment (IDPE)

# 3. FINANCEMENT DU SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE

L'inégalité historique et structurelle dans le domaine de l'appartenance des outils de production de combustibles fossiles et de l'investissement dans les énergies renouvelables, décrite dans l'introduction, se retrouve clairement dans le financement des combustibles fossiles en Afrique. Alors que les institutions financières privées et publiques du Nord s'engagent de plus en plus à financer la transition et à réduire leurs émissions à un niveau net zéro d'ici 2050, elles continuent à déverser des milliards de dollars dans le développement et l'expansion des combustibles fossiles, en particulier dans les pays africains et d'autres régions du Sud, où les coûts sont moindres et où la voix des personnes concernées est perçue comme plus lointaine et moins puissante.<sup>27</sup>

En outre, les pays africains reçoivent beaucoup moins de financements pour développer les énergies renouvelables que les pays du Nord. Au niveau mondial, l'Afrique et le Moyen-Orient ne reçoivent que 2 % des investissements annuels dans le secteur des énergies renouvelables.<sup>28</sup> Selon la Oil Change International et leur base de données « Shift the Subsidies Database », les institutions financières publiques internationales des pays du G20 et les principales banques multilatérales de développement n'ont accordés que 13 milliards de dollars de financement public pour les énergies

renouvelables en Afrique, soit 3,7 fois moins que le soutien accordé aux combustibles fossiles, au cours des quatre années qui ont suivi le Sommet de Paris sur le climat (2016-2019).<sup>29</sup>

Au lieu de cela, les institutions financières continuent d'accorder des montants importants au secteur des combustibles fossiles dans la région, ignorant le besoin des populations en matière d'énergie propre et abordable et l'énorme potentiel en énergies renouvelables de l'Afrique, affaiblissant le besoin urgent d'une Transition Juste.

Ce chapitre vise à donner une idée de l'ampleur du financement du secteur des combustibles fossiles en Afrique occidentale, centrale, orientale et australe, et à identifier les institutions financières responsables de la majorité des financements de ce secteur.

Le chapitre commence par examiner le financement direct de **58 projets de combustibles fossiles** entre l'Accord de Paris en 2016 et la fin du mois de juin 2021. Il examine ensuite le financement accordés aux **entreprises du secteur des combustibles fossiles** au cours de la même période, en prenant une sélection des 24 des plus grandes entreprises ayant des activités dans la région. Le chapitre se termine par un examen du financement total des combustibles fossiles et une analyse des institutions financières qui ont accordé les montants les plus élevés.

Centrale électrique en  
Afrique du Sud. © Chris  
Kruger / Shutterstock



## FINANCEMENT DE PROJETS LIÉS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES

Le financement de projet fait référence à la dette à long terme généralement accordée par un groupe de banques, qui ne peut être utilisée que pour financer un projet spécifique, tel qu'une mine, un pipeline ou une centrale électrique. Dans ce cas, un lien direct peut être établi entre le prêteur et le projet en particulier et ses impacts.

Entre 2016 et la fin juin 2021, les institutions financières ont déversées un total de **49,8 milliards de dollars** dans les 58 projets de combustibles fossiles identifiés dans ce rapport. Le financement du **projet GNL du Mozambique** représente une grande partie de cette somme avec un montant colossale de

15,8 milliards de dollars provenant de 25 institutions financières différentes. Le **projet FLNG Coral South** au Mozambique, la **centrale à charbon de Kusile** en Afrique du Sud et le **projet GNL au Nigeria** viennent ensuite, ayant reçu respectivement 4,7 milliards, 2,5 milliards et 2,4 milliards de dollars.

De nombreux projets bénéficient d'un mélange de financement du secteur public et du secteur privé. Nous examinons plus en détail ci-dessous l'implication des banques du secteur privé, d'une part, et des institutions financières du secteur public, d'autre part, dans le financement des projets africains de combustibles fossiles.

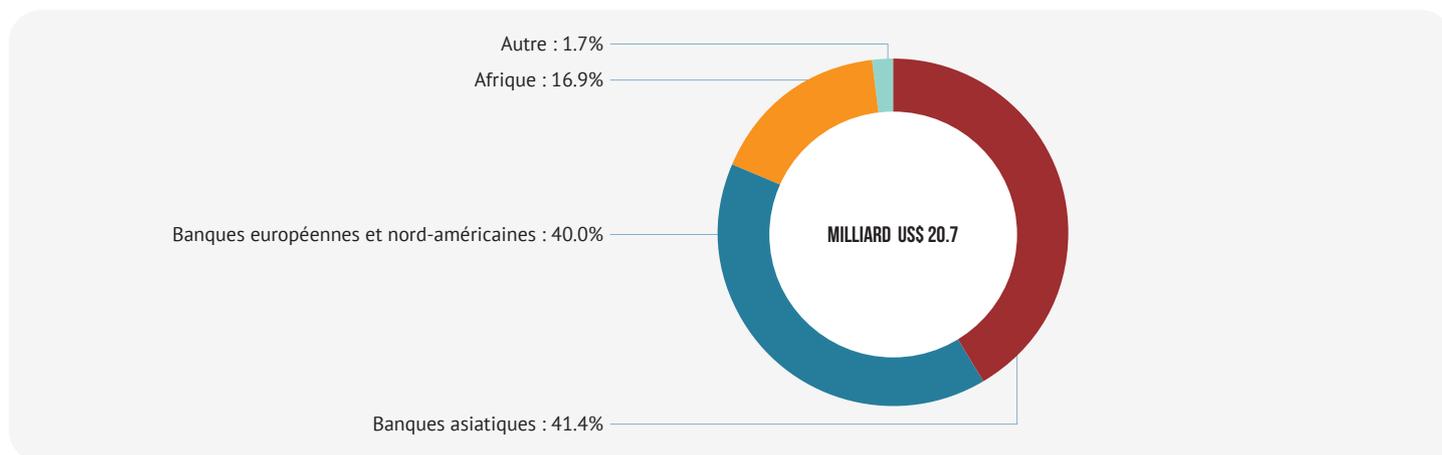
## FINANCEMENTS DE PROJETS PROVENANT DU SECTEUR PRIVÉ

Les banques commerciales mentionnées dans la présente étude ont accordé un total de **20,7 milliards** de dollars de financement aux 58 projets pendant la période couverte par le rapport. Les banques asiatiques, principalement de Chine et du Japon, ont accordé **8,6 milliards** de dollars de financements. Les banques commerciales d'Europe et d'Amérique du Nord ont accordé **8,3 milliards** de dollars, les banques françaises et britanniques constituent la majorité de ces financements. Les banques africaines, en majorité d'Afrique du Sud et du Nigeria, ont accordé **3,5 milliards** de dollars supplémentaires.

En ce qui concerne les plus grands bailleurs de fonds, la **Industrial and Commercial Bank of China (ICBC)** et la **Bank of China** occupent fermement la première et la deuxième place. **La Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC)** se classe troisième et précède deux autres banques japonaises **Mizuho** et **Mitsubishi UFJ Financial Group (MUFG)** respectivement en sixième et huitième places. Les banques européennes figurent également dans le top 5, avec en tête la banque française Société Générale et la banque britannique Standard Chartered. **La Standard Bank**, basée en Afrique du Sud, est la seule banque africaine dans le top 10 et arrive en septième position.

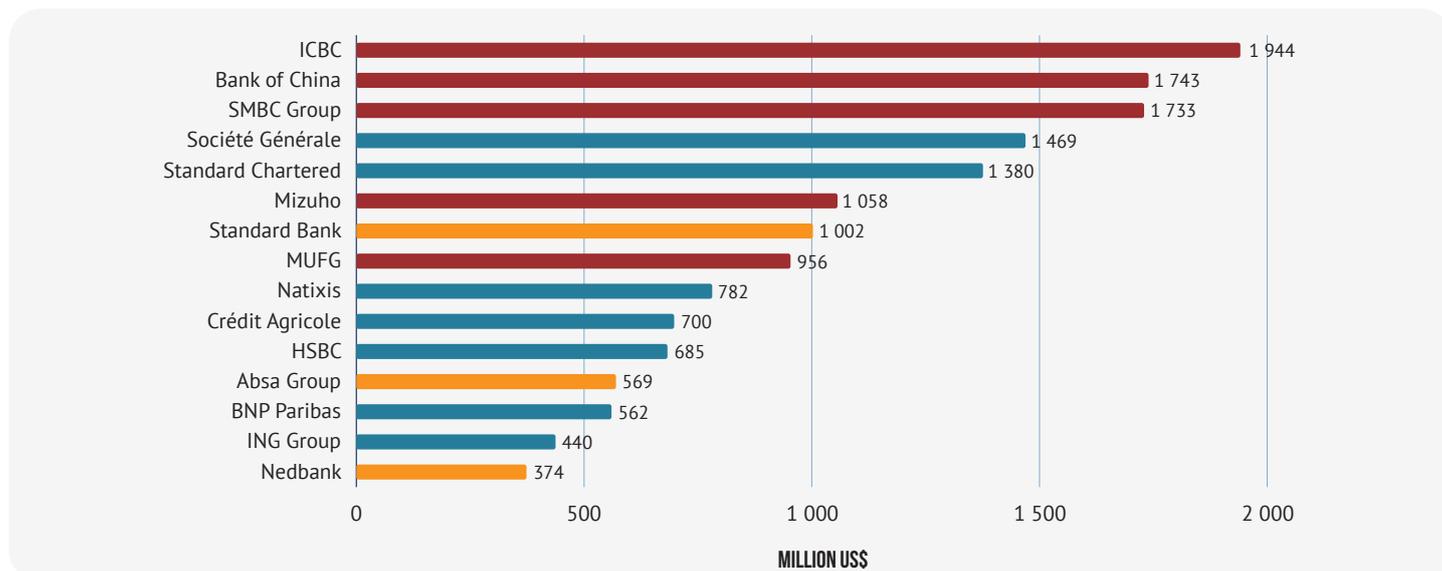
**FIGURE 2: FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE SECTEUR PRIVE PAR REGION, ENTRE 2016 ET JUIN 2021**

POUR 58 PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES AFRICAINS SÉLECTIONNÉS



**FIGURE 3: LES 15 PREMIÈRES BANQUES DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS, ENTRE 2016 ET JUIN**

POUR 58 PROJETS AFRICAINS DE COMBUSTIBLES FOSSILES.



POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES BANQUES DU SECTEUR PRIVÉ QUI ONT ACCORDÉ DES FINANCEMENTS À DES PROJETS ENTRE 2016 ET FIN JUIN 2021, CONSULTEZ L'ANNEXE 2.

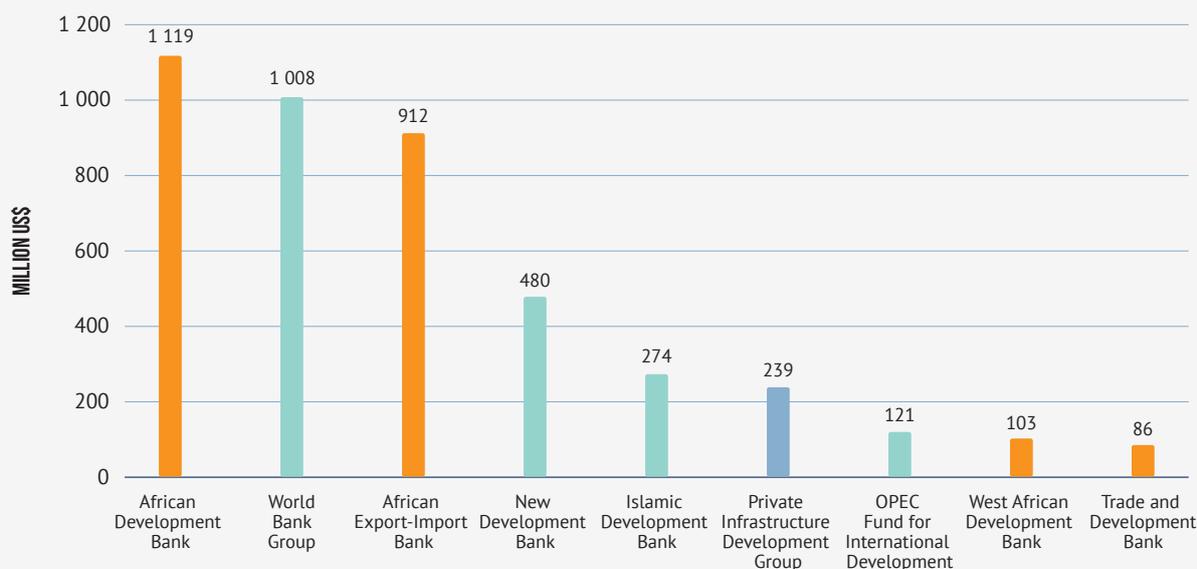
## FINANCEMENT DE PROJETS PAR DES INSTITUTIONS DU SECTEUR PUBLIC

Parmi les institutions financières du secteur public qui financent des projets de combustibles fossiles en Afrique, on retrouve des institutions nationales et multilatérales de financement du développement et des organismes de crédit à l'exportation (OCE). Les premières sections ci-dessous couvrent les financements de projets accordés par les bailleurs de fonds publics. La section dédiée aux OCE détaille le soutien accordé sous forme de garanties de prêt. Au total les bailleurs de fonds publics ont injecté **29,1 milliards de dollars** de financements directs dans les 58 projets de combustibles fossiles sélectionnés entre 2016 et fin juin 2021.

### INSTITUTIONS FINANCIÈRES MULTILATÉRALES

Les neuf banques multilatérales de développement figurant dans le graphique ci-dessous ont accordé un total de **4,3 milliards de dollars** de financements de projets. Un peu plus de la moitié de ce financement provient des banques de développement basées en Afrique, la **Banque africaine de développement (BAD)** étant en tête du classement. Le **Groupe de la Banque mondiale** vient ensuite, suivi de la **Banque africaine d'import-export (Afreximbank)**.

**FIGURE 4: FINANCEMENT DE PROJETS PAR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES MULTILATÉRALES, ENTRE 2016 ET JUIN 2021**  
POUR 58 PROJETS AFRICAINS SÉLECTIONNÉS DANS LE DOMAINE DES COMBUSTIBLES FOSSILES

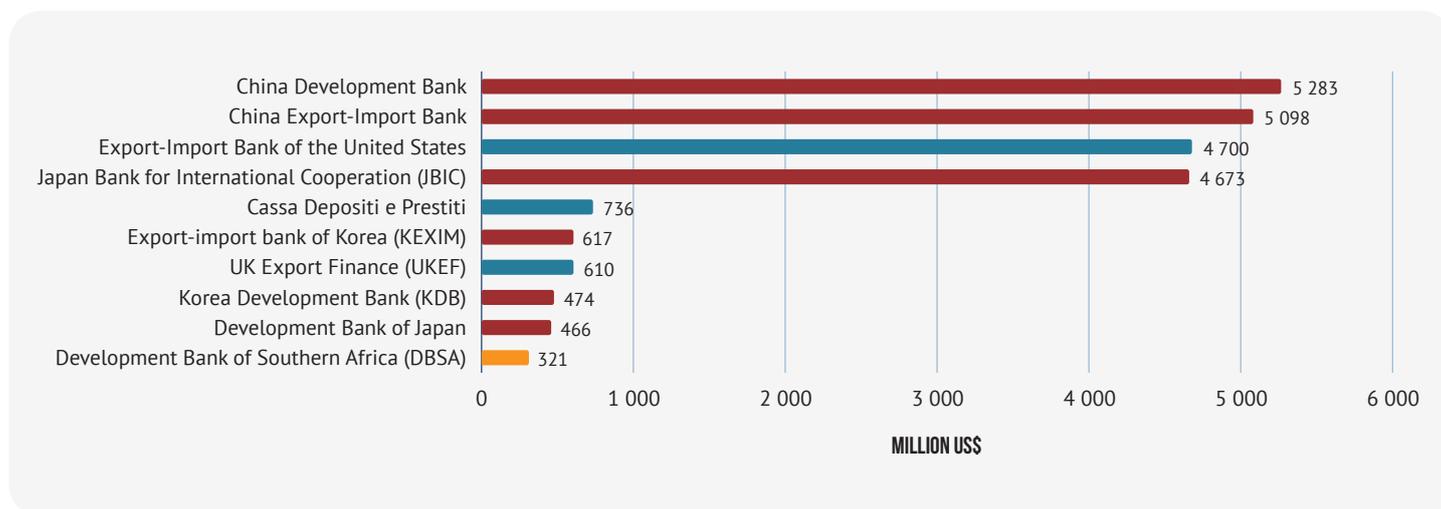


## INSTITUTIONS FINANCIÈRES NATIONALES

La liste des institutions financières nationales qui ont accordé des financements de projets au cours de la même période est un peu plus longue et comprend 21 institutions qui, ensemble, ont injecté **24,8 milliards de dollars** de financements de projets liés aux combustibles fossiles dans les pays africains. Les institutions de développement asiatiques, en particulier

la **Banque de développement de Chine**, la **China Eximbank** et la **Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)**, représentent la majeure partie de ces financements, soit **16,7 milliards de dollars**. Grâce à une contribution importante de La **Export-Import Bank** des États-Unis, les financements des institutions d'Amérique du Nord et d'Europe représentent un total de **7,3 milliards de dollars**. La part des banques nationales de développement africaines est négligeable.

**FIGURE 5: TOP 10 DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NATIONALES, FINANCEMENT DE PROJETS, ENTRE 2016 ET JUIN 2021**  
POUR 58 PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES AFRICAINS SÉLECTIONNÉS



POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NATIONALES QUI ONT ACCORDÉ DES FINANCEMENTS À DES PROJETS ENTRE 2016 ET FIN JUIN 2021, CONSULTEZ L'ANNEXE 3.



Équipement d'une usine d'extraction et de traitement du charbon à Witbank, en Afrique du Sud. © Sunshine Seeds / Shutterstock

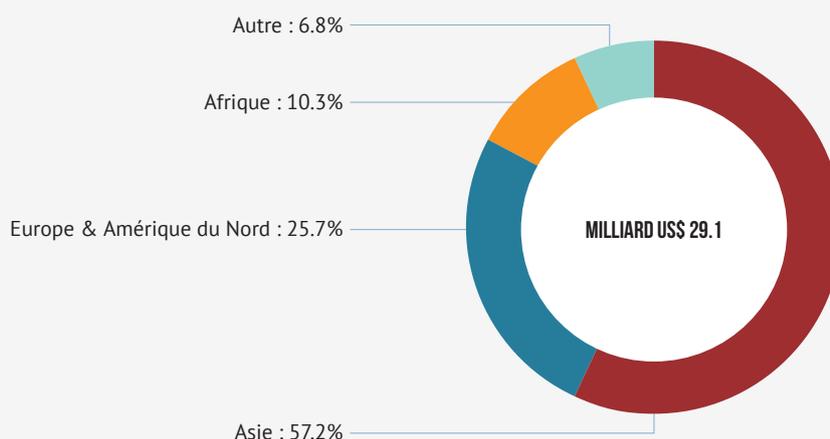
## FINANCEMENT DE PROJETS PAR DES INSTITUTIONS DU SECTEUR PUBLIC A CONTINUÉ

### FINANCEMENT DE PROJETS DU SECTEUR PUBLIC PAR RÉGION

L'origine des financements de projets accordés par les institutions financières multilatérales et nationales suit un schéma similaire à celui des banques commerciales. Les institutions basées en Asie ont financé des projets de combustibles fossiles à hauteur de **16,7 milliards de dollars**, suivies par **7,5 milliards de dollars** provenant d'institutions européennes et nord-américaines, tandis que les financements provenant d'institutions basées en Afrique représentent à nouveau une part beaucoup plus faible, en l'occurrence

**3 milliards de dollars** entre 2016 et juin 2021. Ces chiffres sont assortis d'un avertissement : une partie du financement des banques régionales de développement provient souvent de membres extérieurs à la région. Les financements du Groupe de la Banque mondiale, de la Nouvelle banque de développement, de la Banque islamique de développement et du Fonds de l'OPEP pour le développement international ne sont pas pris en compte dans les calculs relatifs à l'origine géographique et sont inclus dans la catégorie « autres », car il n'est pas possible d'attribuer l'origine de la majorité de leurs financements à une seule région.<sup>30</sup>

**FIGURE 6: FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE SECTEUR PUBLIC PAR RÉGION, ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR 58 PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES AFRICAINS SÉLECTIONNÉS**

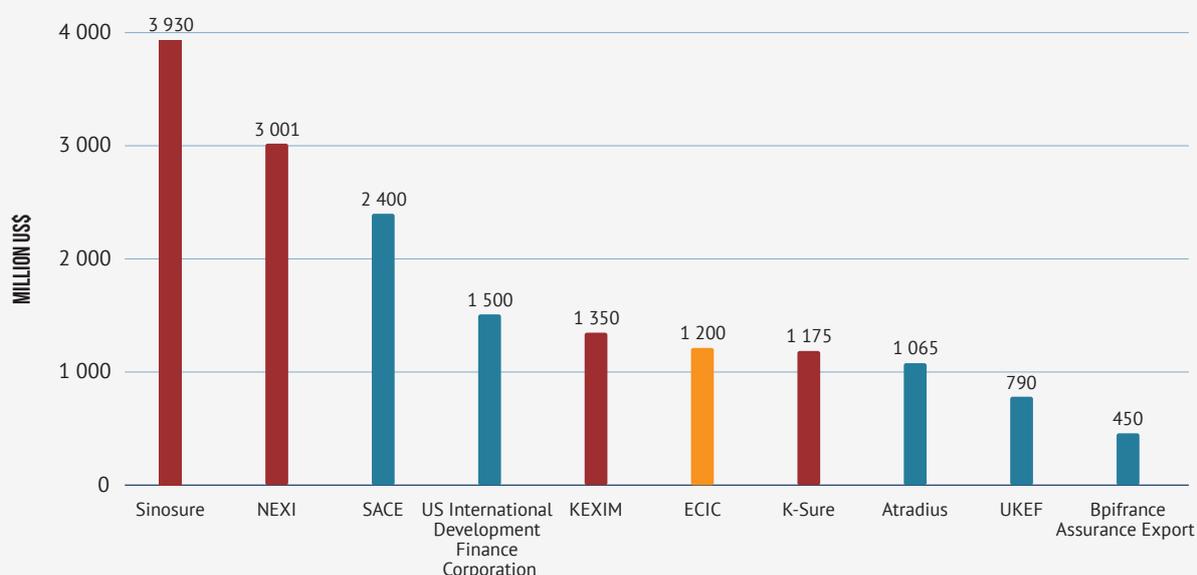


## RÔLE DES ORGANISMES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION (OCE)

Outre l'octroi de prêts, les OCE peuvent également jouer un rôle au niveau des prêts des banques commerciales se portant garant de leur remboursement. En fournissant ces garanties, ils apportent un soutien aux entreprises qui ont des activités à l'étranger dans des contextes « économiques ou politiques risqués », ce qui est souvent le cas lorsqu'il s'agit de projets liés aux combustibles fossiles. Cela permet de créer un environnement propice à l'apport de fonds privés pour le développement des combustibles fossiles. Les conditions de ces garanties sont souvent plus généreuses que ce que les institutions commerciales peuvent proposer.

Au cours de la période objet de notre recherche, neuf OCE se sont portés garants de prêts pour une valeur de **16,9 milliards de dollars**. La majorité de ce montant était destinée aux projets Coral South FGNL et Mozambique GNL. **9,5 milliards de dollars** du montant total ont été garantis par les OCE asiatiques **Sinosure** (Chine), **Nippon Export Investment Insurance** (NEXI) (Japon) et **Korea Export-Import Bank (KEXIM)** et **Korea Trade Insurance Corporation (K-Sure)** (Corée). Les **6,2 milliards de dollars** garantis par les pays européens et les États-Unis proviennent essentiellement de **Servizi Assicurativi del Commercio Estero (SACE)**, un OCE italien. La **Société américaine de financement du développement international, Atradius DSB<sup>31</sup>** des Pays-Bas, **UK Export Finance (UKEF)** et **BpiFrance** viennent compléter le reste de la somme. Enfin 1,2 milliard de dollars de prêts ont été garantis par la **Export Credit Insurance Corporation** d'Afrique du Sud (**ECIC**).

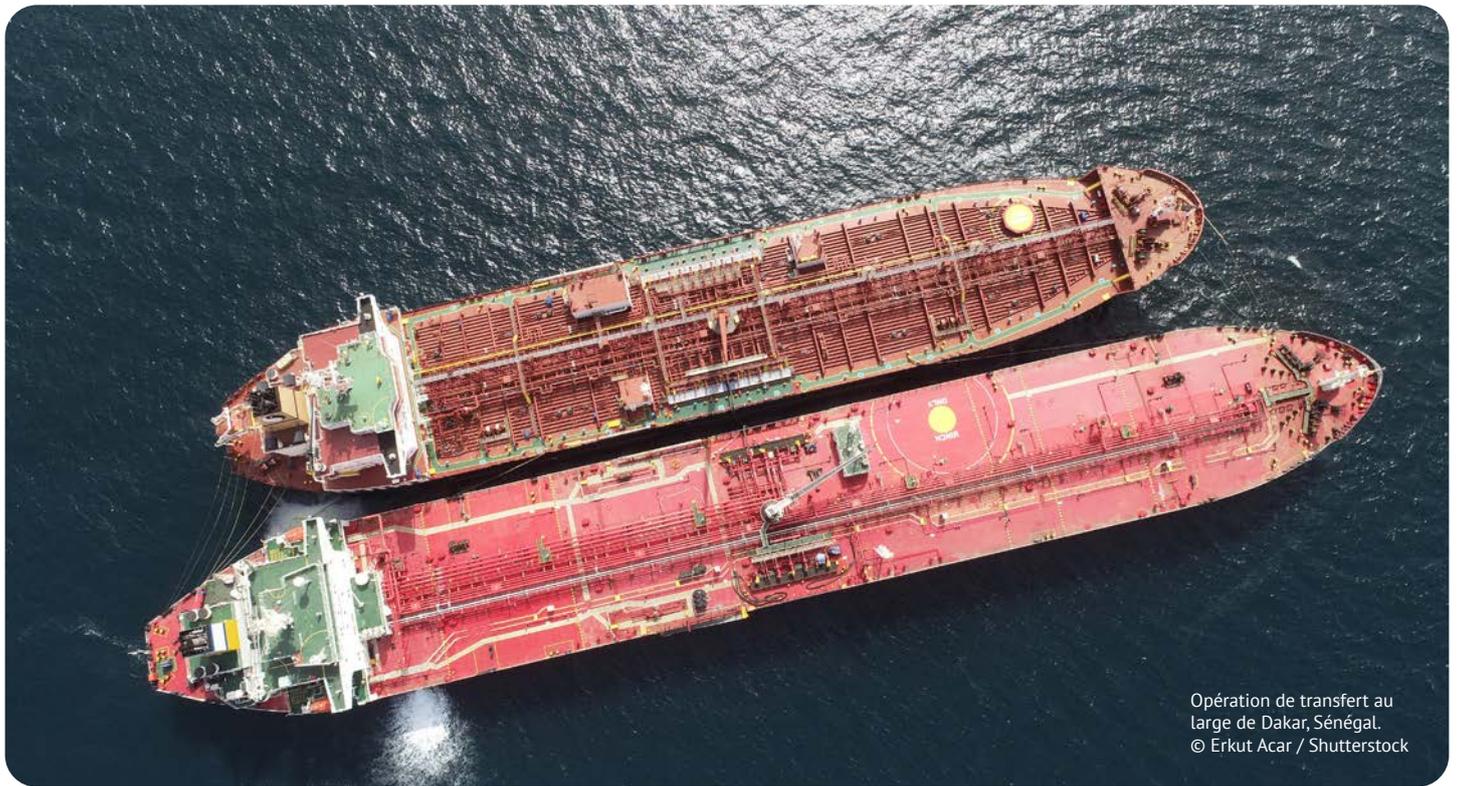
**FIGURE 7: FINANCEMENT DE PROJETS COUVERTS PAR LES ACE, ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR 58 PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES AFRICAINS SÉLECTIONNÉS**



## CONSEILLERS FINANCIERS

Outre l'octroi de prêts ou de garanties de prêts, les institutions financières peuvent également être impliquées en tant que conseillers financiers dans les opérations de financement de projets. Pour les projets étudiés, ce rôle a été assumé principalement par des banques commerciales. Les banques

les plus souvent impliquées en tant que conseillers financiers étaient la **Standard Chartered**, **SMBC** et **Société Générale**. Standard Chartered a assumé ce rôle à six reprises. SMBC et la Société Générale ont chacune assumé ce rôle de conseil sur cinq projets.



Opération de transfert au large de Dakar, Sénégal.  
© Erkut Acar / Shutterstock

# FINANCEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES

La majorité des financements destinés au secteur des combustibles fossiles, en Afrique et ailleurs, ne constitue pas de prêts spécifiques à des projets, mais prend plutôt la forme de prêts généraux aux entreprises et de souscription aux émissions d'obligations des entreprises de combustibles fossiles. Nos recherches montrent que les institutions financières ont financé 24 des plus grandes entreprises de combustibles fossiles ayant des activités dans la région, pour un montant de 82,5 milliards de dollars (par rapport au total de 49,8 milliards de dollars pour le financement de projets identifiés dans la dernière section).<sup>32</sup> Ces institutions financières

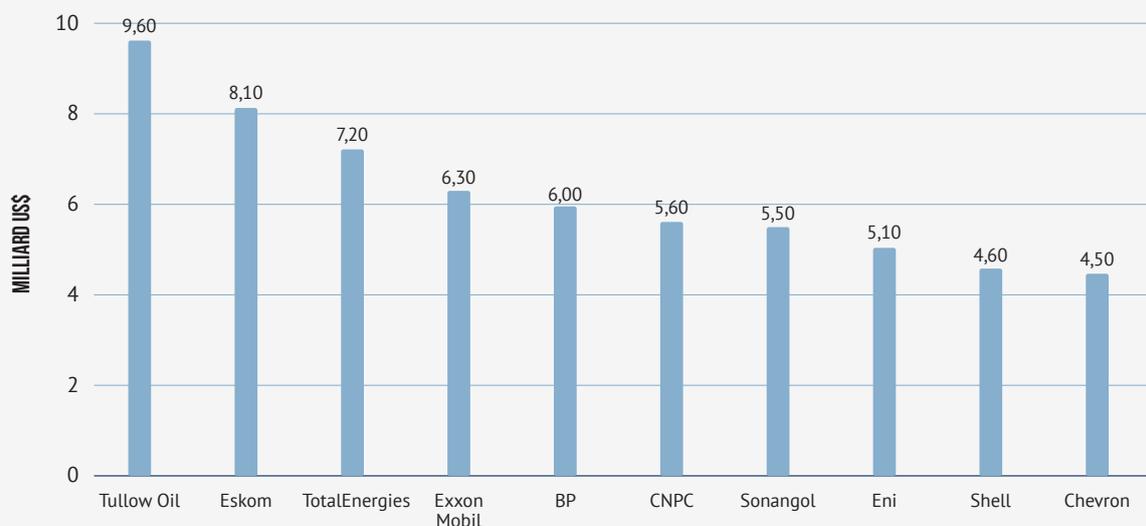
comprennent un grand nombre de banques commerciales ainsi que huit banques nationales de développement et trois institutions financières multilatérales.<sup>33</sup>

Les dix entreprises de combustibles fossiles qui ont reçu la majorité des financements pour leurs activités en Afrique au cours de cette période sont, dans l'ordre, **Tullow Oil** (Royaume-Uni), **Eskom** (Afrique du Sud), **TotalEnergies** (France), **ExxonMobil** (États-Unis), **BP** (Royaume-Uni), **China National Petroleum Corporation (CNPC)**, Sonangol (entreprise publique angolaise), **Eni** (Italie), **Shell** (Royaume-Uni/Pays-Bas) et **Chevron** (États-Unis).

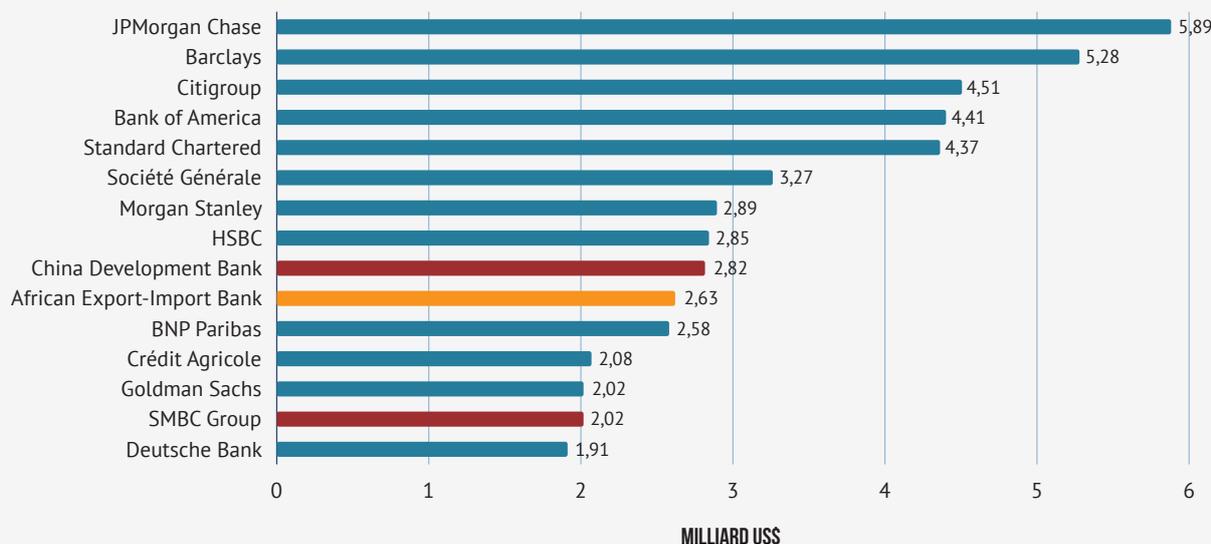
Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, les plus grands bailleurs de fonds sont **JPMorgan Chase, Barclays** et **Citi**, les « suspects habituels » qui sont également classés comme les plus grands bailleurs de fonds des combustibles fossiles au niveau mondial dans le rapport *Banking on Climate Chaos*. En outre, tout comme pour le financement de projets, **Standard Chartered** et la **Société Générale** occupent également

une part plus importante. Le top 15 est dominé par les banques commerciales européennes et nord-américaines. Les seules institutions du top 15 qui ne sont ni européennes ni américaines sont la **China Development Bank**, l'**African Export-Import Bank** and la **SMBC**. Une répartition plus détaillée des institutions financières basées en Asie et en Afrique est présentée ci-dessous dans les figures 11 et 12.

**FIGURE 8: LES 10 PRINCIPAUX FINANCEMENTS D'ENTREPRISE REÇUS POUR DES OPÉRATIONS EN AFRIQUE, ENTRE 2016 ET JUIN 2021**



**FIGURE 9: TOP 15 DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, FINANCEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES ENTRE 2016 ET JUIN 2021**  
POUR LES 24 ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES DANS LE CADRE DE CE RAPPORT

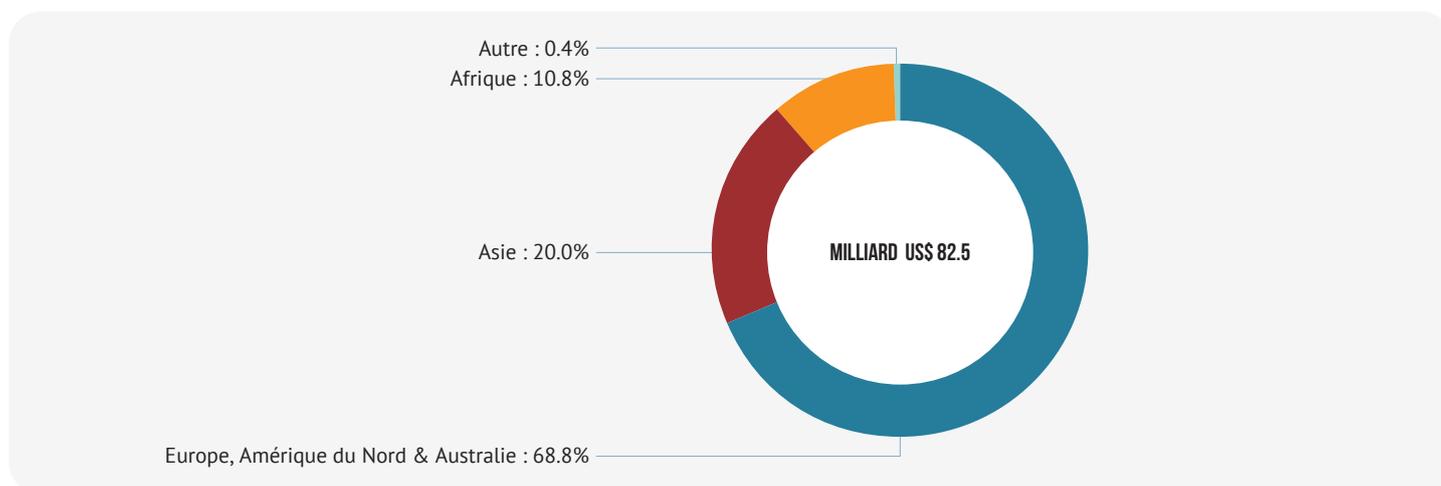


POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES QUI ONT ACCORDÉ DES FINANCEMENTS GÉNÉRAUX AUX ENTREPRISES ENTRE 2016 ET FIN JUIN 2021, VOIR L'ANNEXE 4.

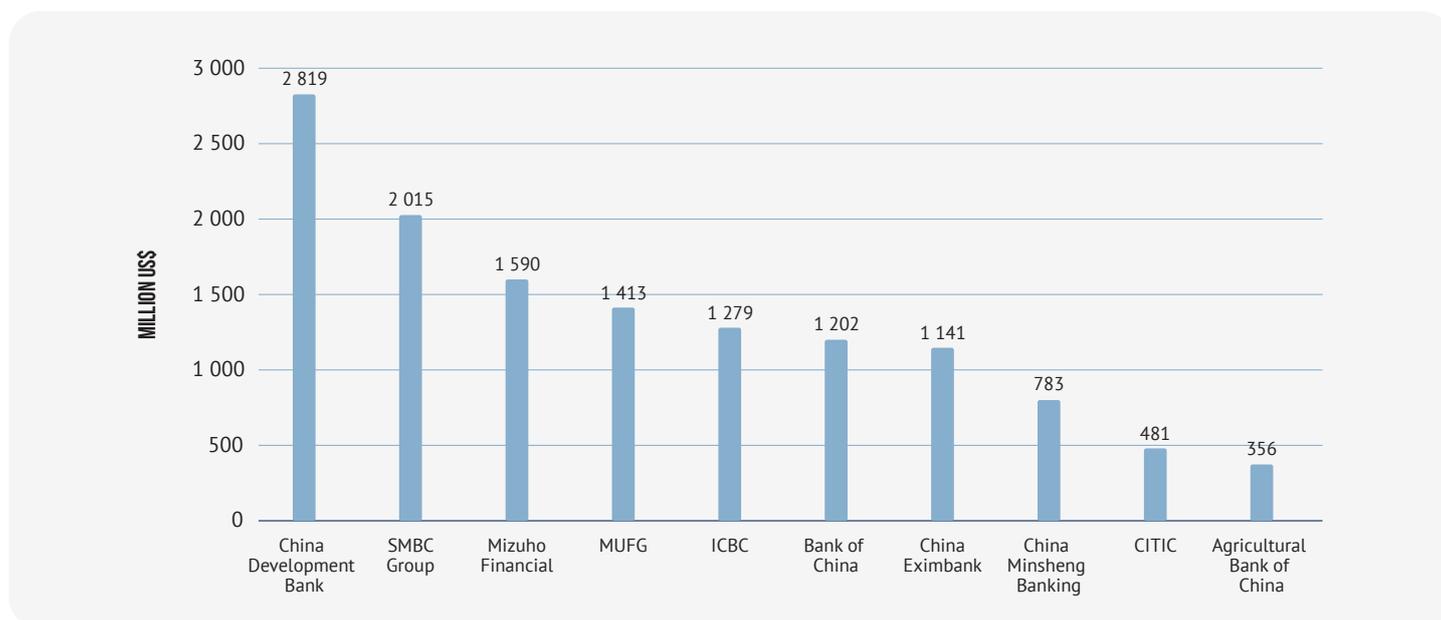
La prédominance des banques européennes et américaines n'apparaît pas seulement dans le top 15 mais aussi dans les sommes globales de financement des entreprises accordées par les institutions financières, comme le montre le graphique ci-dessous. Les banques commerciales d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Australie ont accordé **56,8 milliards de dollars** du montant total des financements, la plupart provenant des États-Unis (21,5 milliards de dollars), du Royaume-Uni (13,5 milliards de dollars) et de la France (9,5 milliards de dollars). Les institutions asiatiques ont accordé **16,5 milliards de dollars**, et seulement **8,9 milliards de dollars** de financement proviennent de l'Afrique elle-même.

Les financements en provenance d'Asie, comme pour les financements de projets, proviennent principalement de Chine et du Japon, les institutions financières chinoises ont injecté **10,9 milliards de dollars** et les banques japonaises **5 milliards de dollars** supplémentaires. L'institution de financement public **China Development Bank**, qui était la première institution asiatique à accorder des financements publics de projets, se classe à nouveau au premier rang pour le financement des entreprises. Les autres bailleurs de fonds récurrents sont les banques commerciales japonaises **SMBC**, **Mizuho**, **MUFG** et **ICBC** de Chine.

**FIGURE 10: FINANCEMENT GÉNÉRAL DES SOCIÉTÉS DU SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES PAR RÉGION, ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR LES 24 SOCIÉTÉS SÉLECTIONNÉES POUR CE RAPPORT**

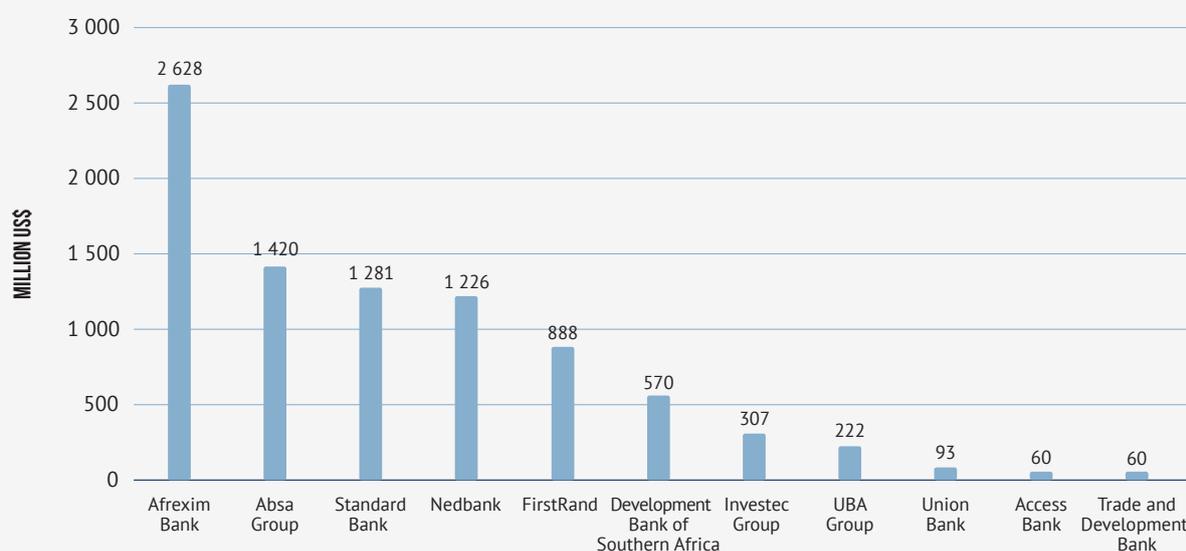


**FIGURE 11: TOP 10 DU FINANCEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASIATIQUES ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR LES 24 ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES POUR CE RAPPORT**



Les 8,9 milliards de dollars de financement des entreprises provenant de l'Afrique sont principalement constitués de financements sud-africains, qui représentaient 5,7 milliards de dollars au cours de la période considérée. Si la **Banque africaine d'import-export**, institution financière publique régionale, occupe la première place, la plupart des financements proviennent des banques commerciales sud-africaines **Absa Group**, **Standard Bank** et **FirstRand**.

**FIGURE 12: TOP 10 DU FINANCEMENT GENERAL DES ENTREPRISES PAR LES INSTITUTIONS FINANCIERES AFRICAINES ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR LES 24 ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES POUR CE RAPPORT**



Charbon sur un convoyeur à Witbank, Afrique du Sud. © Sunshine Seeds / Shutterstock



La centrale électrique au charbon de Duvha en Afrique du Sud avec le quartier informel de Masakhane, juste à l'extérieur d'eMalahleni (Witbank). Bien qu'ils vivent à l'ombre d'une centrale au charbon, de nombreux membres de la communauté n'ont pas accès à l'électricité.  
© Mujahid Safodien / Greenpeace

## FINANCEMENT GÉNÉRAL

Au cours des cinq années et demie qui ont suivi l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat, les institutions financières des secteurs public et privé n'ont injecté pas moins de **132,3 milliards de dollars** dans des entreprises et des projets liés aux combustibles fossiles dans les régions d'Afrique couvertes par le présent rapport.

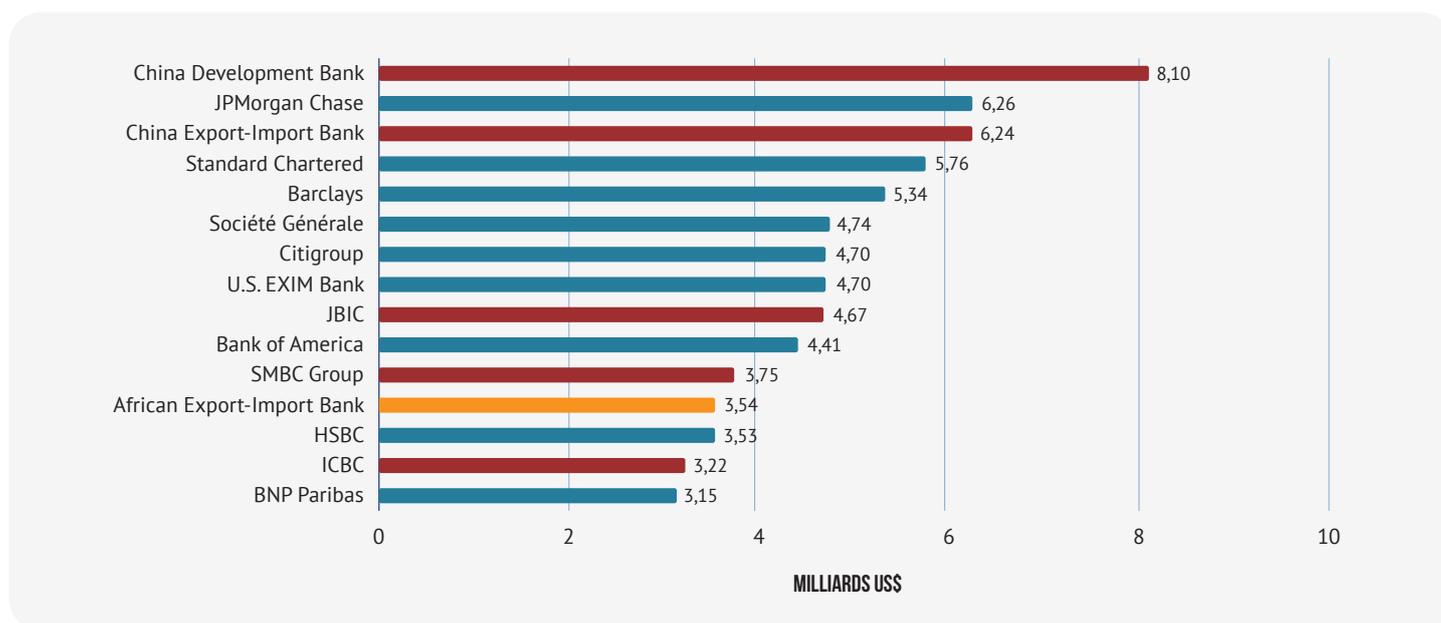
Le financement des entreprises représente la plus majorité de cette somme, soit 82,5 milliards de dollars, tandis que les 49,8 milliards de dollars restants ont servi à financer directement des projets liés aux combustibles fossiles. Alors que les institutions financières publiques et privées ont accordé des montants à peu près similaires au financement de projets, les institutions financières publiques n'ont accordé que 8 milliards de dollars sur les 82,5 milliards de dollars de financement d'entreprises, le reste étant absorbé par les institutions financières privées.

Sur les 15 premières institutions financières, 10 sont des banques commerciales et cinq des institutions financières publiques. L'une d'entre elles est la **China Development Bank**, qui a été le plus grand bailleur de fonds de projets et d'entreprises du secteur des combustibles fossiles en Afrique au cours de cette période. Cependant, **la plupart des bailleurs de fonds des combustibles fossiles sont originaires d'Amérique du Nord et d'Europe**, en particulier des États-Unis, du Royaume-Uni et de France. **JPMorgan Chase, Standard Chartered et Barclays** ainsi que la **China Development Bank** et la **China export-import Bank** constituent le reste du top 5 (voir figure ci-dessous). La seule institution financière africaine figurant dans la liste est l'African Export-Import Bank.

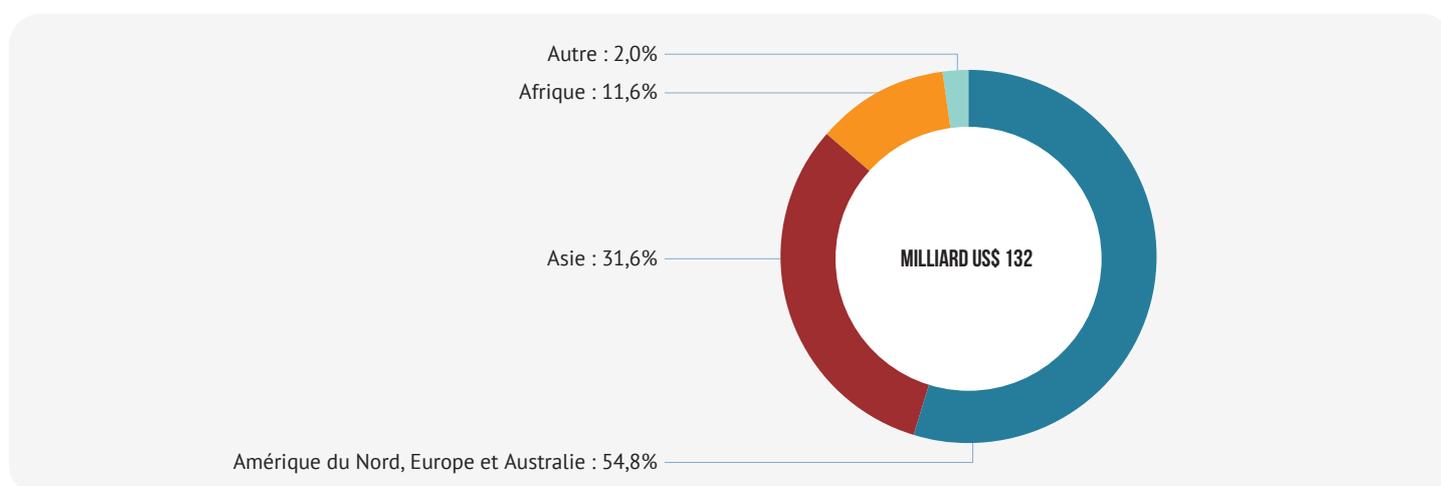
Au total, la grande majorité du financement des combustibles fossiles en Afrique provient du Nord global. Les institutions financières d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Australie ont fourni 72,5 milliards de dollars de ces financements entre 2016 et mi-2021. Les financements des institutions financières asiatiques, principalement de la Chine et du Japon, représentent 41,8 milliards de dollars du montant total. En revanche, les

institutions financières africaines n'ont fourni que 15,4 milliards de dollars. Bien que le soutien continu aux développements des combustibles fossiles dans les pays africains soit malvenu, quelle que soit son origine, il est clair que les institutions notamment d'Amérique du Nord et d'Europe et dans une moindre mesure d'Asie jouent le plus grand rôle dans le financement des impacts décrits dans les chapitres suivants.

**FIGURE 13: LE TOP 15 DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES ET FINANCEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES, ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR 58 PROJETS ET 24 ENTREPRISES SELECTIONNES POUR CE RAPPORT**



**FIGURE 14: FINANCEMENT GLOBAL DES PROJETS ET DES ENTREPRISES PAR RÉGION ENTRE 2016 ET JUIN 2021 POUR 58 PROJETS ET 24 ENTREPRISES SELECTIONNES POUR CE RAPPORT**





Sonto Mabina, habitante du quartier informel de MNS, situé juste à l'extérieur d'eMalahleni (Witbank) et qui doit traverser chaque jour un terrain très pollué pour se rendre au tuckshop où elle travaille, de l'autre côté de la voie ferrée.  
© Mujahid Safodien / Greenpeace

# 4. IMPACTS ET RISQUES DES PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE

Le présent chapitre se concentre sur les impacts et les risques liés au financement continu de projets et d'entreprises du secteur des combustibles fossiles dans les pays africains. Il compare les promesses de développement aux sombres réalités économiques et politiques qui accompagnent le développement des combustibles fossiles. Ce chapitre donne également un aperçu des nombreux impacts socio-économiques, environnementaux et climatiques des projets d'exploitation des combustibles fossiles au niveau local, qui sont détaillés dans les dix projets identifiés dans les chapitres 6 et 7.

## DÉVELOPPEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE : DES DÉCENNIES DE PAUVRETÉ ET DE CORRUPTION

Alors que de nombreux pays industrialisés prônent l'abandon des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables, comme le montre ce rapport, les principales institutions financières de ces pays continuent de favoriser le développement

des combustibles fossiles dans les pays africains. Ces développements de combustibles fossiles vont générer d'énormes émissions ayant un impact considérable sur le climat. Un rapport récent de la Oil Change International (OCI) a révélé que si le secteur des combustibles fossiles poursuit ses projets en Afrique au cours des trente prochaines années, cela entraînera l'émission de 62 milliards de tonnes supplémentaires de CO<sub>2</sub>. Cela équivaut à 13 % du budget carbone restant pour avoir 50 % de chances de rester en-dessous du seuil de 1,5°C et respecter l'Accord de Paris sur le climat. Malgré ce risque disproportionné pour le climat mondial, les secteurs des combustibles fossiles et ses bailleurs de fonds des secteurs public et privé continuent de présenter les plans d'extraction déjà en cours et nouveaux comme une source importante de développement, affirmant qu'ils généreront des revenus publics, des emplois et un accès à l'énergie pour les nations les plus pauvres de la planète.<sup>34</sup>

Cette promesse liée au développement des combustibles fossiles, mise en avant par les multinationales et les élites politiques, n'a rien de nouveau. Pourtant, la réalité montre une image bien différente lorsqu'il s'agit des pays africains, où le secteur des combustibles fossiles n'a pas tenu ses promesses de développement et d'un meilleur accès à l'énergie. Malgré

les ressources en combustibles fossiles extraites de leurs terres, des millions d'Africains continuent de vivre dans la pauvreté énergétique.<sup>35</sup> Les emplois locaux promis dans le sillage de l'exploitation des combustibles fossiles ne se concrétisent souvent pas, comme l'explique la section sur les impacts socio-économiques ci-dessous. Au lieu d'être la source d'un développement, les inégalités se creusent et les griefs des communautés augmentent, comme l'illustrent les dix projets présentés aux chapitres 6 et 7. Ce phénomène a été décrit comme la « malédiction des ressources ».

La malédiction des ressources fossiles s'accompagne également d'implications politiques majeures, car les accords conclus entre les multinationales et les élites politiques alimentent souvent la corruption, affaiblissant le fonctionnement démocratique des nations et privant les citoyens de leur voix et de leurs droits humains. Un rapport publié en 2019 par le Natural Resource Governance Institute, qui analyse la gouvernance des ressources naturelles dans 28 pays africains producteurs de pétrole, de gaz et de minerais, conclut que plus un pays est dépendant de ses ressources naturelles, moins le secteur de l'extraction est géré de manière transparente et responsable.<sup>36</sup> Cette situation est liée au fait que l'industrie des combustibles fossiles fonctionne souvent grâce à l'évasion fiscale et à des flux financiers illicites, qui affaiblissent les mécanismes de responsabilité publique et facilitent la corruption.<sup>37</sup>

*« En République démocratique du Congo, les multinationales du pétrole et du gaz n'ont jamais facilité la transparence. Le mensonge et la corruption ont toujours caractérisé leur rôle dans ce secteur. Les défenseurs locaux de l'environnement, qui s'opposaient aux projets de combustibles fossiles, sont devenus des cibles. Beaucoup ont été arrêtés, d'autres ont dû fuir la région. Tout cela avait pour but de faire peur aux populations et de dissimuler la corruption qui accompagnait les projets. »*

— PARTENAIRES DE LA RDC<sup>38</sup>

On estime que la corruption et les flux financiers illicites liés au développement des combustibles fossiles ont fait perdre à l'Afrique environ 50 milliards de dollars par an entre les années 1980 et 2018. Les pertes dues à la fuite des capitaux sont supérieures à la dette des pays africains et au cumul de l'aide étrangère reçue.<sup>39</sup>

## MODALITÉS CONTRACTUELLES MÉDIOGRES ET RISQUES FINANCIERS CROISSANTS

La plupart du charbon, du pétrole et du gaz étant exportés, comme mentionné dans l'introduction, les Africains ordinaires n'en ont guère profité. Les modalités contractuelles médiocres, les pièges de l'endettement et l'appartenance totale des capacités de production aux multinationales étrangères ont principalement servi les intérêts d'entreprises et de nations extérieures à l'Afrique. Le fait que les capacités de production appartiennent majoritairement aux parties prenantes étrangère signifie que les bénéfices sortent de l'Afrique, tandis que les risques financiers sont supportés de manière disproportionnée par les gouvernements africains et que les communautés locales finissent par en faire les frais.<sup>40</sup>

Les modalités contractuelles médiocres ont également conduit de nombreux gouvernements africains à devoir assumer les risques. Étant donné que les investissements dans les combustibles fossiles deviennent plus risqués en raison des fluctuations de prix et des politiques climatiques, de nombreuses entreprises du secteur des combustibles fossiles exigent un assouplissement des conditions fiscales. De nombreux pays africains ont accepté ces conditions afin de s'assurer que les investisseurs restent engagés. Ainsi les contrats peuvent stipuler que les développeurs peuvent tout d'abord récupérer leurs coûts engagés, avant de devoir payer des impôts. Cela signifie que les impôts ne commencent à être perçus que plusieurs années après le début de la production de combustibles fossiles. En conséquence, de nombreux gouvernements africains doivent assumer des coûts et la dette liée à l'exploitation des combustibles fossiles, sans que les recettes fiscales soient suffisantes et les intérêts publics finissent donc par être sacrifiés.<sup>41</sup>

*« Les acteurs financiers et les entreprises étrangères en Ouganda et en Afrique en général ont apporté un soutien - à la fois une aide financière sous forme de subventions et de prêts, et des services techniques afin de renforcer les capacités locales à travailler dans ces secteurs. Cela explique en partie l'augmentation constante de la dette extérieure qui a atteint un nouveau record de 18 milliards de dollars en décembre 2020, soit près de 49,9 % du PIB du pays. »*

– INSTITUT DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE, OUGANDA

Les recherches de la OCI ont révélé qu'environ un tiers de la production de combustibles fossiles aura lieu dans des pays dits « nouveaux venus » - par exemple le Mozambique, l'Ouganda, l'Afrique du Sud et le Sénégal - où l'extraction de pétrole et de gaz est peu ou pas existante. La majeure partie de cette production sera détenue par des sociétés multinationales. Ces pays nouveaux venus, dont certains sont parmi les plus pauvres d'Afrique, sont actuellement dépourvus d'infrastructures de combustibles fossiles et de systèmes d'extraction réglementaires, ce qui signifie que ces projets entraîneront des coûts supplémentaires.<sup>42</sup> Un pays pauvre comme le Mozambique par exemple, qui souffre déjà d'une dette disproportionnée, a accueilli favorablement les développements de gaz qui seraient censés lui permettre de rembourser sa dette dans les décennies à venir.<sup>43</sup>

Toutefois, étant donné que les principales économies du monde s'orientent vers la suppression progressive des financements publics des combustibles fossiles et vers l'adoption des énergies renouvelables, les perspectives économiques du pétrole, du gaz et du charbon en Afrique seront sévèrement affectées, et les investissements dans les combustibles fossiles risquent de devenir des actifs délaissés dans un avenir proche<sup>44</sup>

**Au cours des dix prochaines années, le secteur risque de perdre 230 milliards de dollars lorsque de nouveaux projets pétroliers et gaziers deviendront des actifs délaissés. Ce chiffre atteindra 1 400 milliards de dollars d'ici à 2050.<sup>45</sup>**

Les premiers signes d'alerte sont clairs : au lieu de croître de 32 % d'ici à 2050 comme prévu avant 2020, on estimait en 2020 que la production de pétrole et de gaz en Afrique allait diminuer de 24 %. La mise en œuvre de la politique climatique, l'évolution des réglementations et la compétitivité croissante des sources d'énergie renouvelables signifient que ces risques financiers ne feront qu'augmenter. C'est particulièrement vrai dans le contexte africain, où 68 % de la production de pétrole et de gaz prévue dans le cadre de projets non encore engagés sur 2020-2050 implique une fracturation relativement coûteuse ou une extraction à partir de sources en eau profonde ou de pétrole très lourd.<sup>46</sup>

## VERROUILLAGE LIÉS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES

*« Les bailleurs de fonds étrangers ont créé des économies de produits de base uniques à travers l'Afrique, et certains des investissements dans les combustibles fossiles ont permis d'équiper certains des régimes les plus répressifs et brutaux. La dépendance aux combustibles fossiles est venue empiéter sur l'innovation et la diversification des économies. Elle nuit à la croissance et au développement d'autres secteurs et crée souvent des déficits financiers lorsque les investissements se tarissent. Au Zimbabwe par exemple, le fait de continuer à privilégier le charbon vient compromettre la Transition Juste. »*

– CENTRE POUR UN DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF, ZIMBABWE

La crise de la Covid et la récente chute des prix du pétrole ont donné une image claire de ce qui peut arriver aux pays africains dont les économies sont fortement dépendantes des combustibles fossiles. Le Nigeria, un important pays producteur de pétrole, a été durement touché économiquement par cette chute des prix du pétrole.<sup>47</sup> Il s'agit d'une indication forte de ce qui peut arriver aux économies africaines qui sont, et deviendront, dépendantes des combustibles fossiles par le biais des flux financiers continus provenant des secteurs public et privé vers les combustibles fossiles.

Le soutien des secteurs public et privé accordé aux combustibles fossiles étant toujours plus important que celui accordé aux énergies renouvelables, les pays africains risquent d'être exclus d'une transition vers une économie à faibles émissions de carbone. La dépendance à l'égard des combustibles fossiles créée par ces financements, compromet la capacité des économies africaines à s'affranchir des combustibles fossiles et à exploiter leur énorme potentiel en énergies renouvelables, comme l'explique le chapitre 8. Cela aura, à son tour, un impact sur la capacité des pays africains à faire face aux nombreux défis posés par le changement climatique, ainsi qu'aux efforts mondiaux de décarbonisation. Les actifs délaissés dans le secteur des combustibles fossiles, la réduction des recettes, l'effondrement des prix du pétrole et l'augmentation de la dette nationale et des déficits publics risquent de provoquer un dangereux effet d'entraînement qui mènera au chômage de masse et à une augmentation de la pauvreté, enfermant les pays dans un cercle vicieux de pauvreté pour les décennies à venir.<sup>48</sup>

**La OCI estime que 36 % des émissions de combustibles fossiles en Afrique ne sont pas encore verrouillées, car elles proviendraient de nouveaux projets de combustibles fossiles (2020-2050) qui ne sont pas encore en production ou développés. Cela signifie qu'il est encore possible de les annuler sans engendrer de coûts juridiques ou politiques importants et de choisir un avenir plus durable en matière d'énergie renouvelable.<sup>49</sup>**

## IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU DÉVELOPPEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Les projets présentés dans les chapitres suivants sont l'illustration que le développement des combustibles fossiles a de graves conséquences socio-économiques au niveau local, affectant les moyens de subsistance et le bien-être des communautés africaines.

Les droits des communautés en première ligne en Afrique sont systématiquement violés, et l'environnement dont elles dépendent devient une zone sacrifiée. Les projets d'exploitation de combustibles fossiles entraînent souvent le déplacement de milliers de personnes, la perte de l'accès aux terres agricoles ou aux zones de pêche et au commerce, et par conséquent la perte de la sécurité alimentaire. Les processus de compensation des terres et des revenus sont souvent absents, retardés ou inadéquats. En conséquence, les personnes déplacées se retrouvent avec moins que ce qui avait été promis et moins que ce à quoi elles avaient droit. Lorsqu'une compensation est accordée, elle ne permet souvent pas aux personnes déplacées d'acquérir de nouvelles terres ou du matériel pour se constituer un revenu de remplacement viable. Cela est également lié au fait que les coûts de la terre et de la vie (par exemple: le logement et la nourriture) ont tendance à augmenter dans les zones d'extraction en raison de l'afflux de travailleurs migrants, ce qui fait monter le prix de la terre et le coût de la vie.

Les nouveaux arrivants ont également tendance à augmenter la compétitivité sur le marché de l'emploi local, en créant leurs propres entreprises par exemple, ce qui peut encore accroître les tensions sur les communautés locales.

Les emplois promis afin de compenser la perte des moyens de subsistance de la population locale se concrétisent rarement ou sont de courte durée (par exemple : les emplois dans le secteur de la construction). Les programmes de reconversion professionnelle débouchent rarement sur des emplois permanents, de meilleure qualité et bien rémunérés (dans le secteur des combustibles fossiles) pour la population locale.<sup>50</sup> Les femmes, en particulier, sont exposées au risque de chômage et de pauvreté après leur déplacement, car elles ont tendance à dépendre de moyens de subsistance traditionnels tels que la recherche de nourriture ou la pêche. Les emplois promis à la suite de l'exploitation des combustibles fossiles sont souvent des emplois de construction à court terme, qui ne profitent généralement pas aux femmes.

**Des recherches ont révélé que les secteurs de l'extraction africains emploieraient moins de 1 % de la main-d'œuvre du continent. Les emplois dans le secteur des combustibles fossiles ont un faible effet multiplicateur, en particulier lorsque l'extraction a lieu dans des zones reculées, y compris en mer, ce qui est de plus en plus fréquent en Afrique.<sup>51</sup>**

Les membres de la communauté ne reçoivent souvent pas, ou pas en temps voulu, d'informations sur le projet de combustible fossile. Les processus de consultation n'ont pas lieu ou ne sont pas menés correctement, ce qui porte atteinte au droit des personnes à l'information, à la consultation et au droit de refus. De plus, les femmes ne sont souvent pas incluses dans les processus de consultation qui ont lieu avant le lancement des projets de combustibles fossiles. Si ces consultations sont organisées, elles se déroulent principalement avec les chefs et les anciens des communautés locales, ce qui signifie que les préoccupations des femmes concernant la perte de terres et de revenus, ainsi que les processus de compensation nécessaires ne sont pas pris en compte. Dans un contexte où les droits des femmes à la terre sont souvent limités, en raison de traditions coutumières qui les empêchent de posséder les terres qu'elles cultivent, les femmes finissent par ne pas être indemnisées pour la perte de leurs terres.<sup>52</sup>

Condamnés à la pauvreté ou rendus dépendants d'une aide extérieure pour survivre car ils ont perdu leurs sources de revenus traditionnelles, de nombreux habitants ont du mal à joindre les deux bouts et répondre aux besoins de leurs familles. Les familles n'ayant pas les moyens de payer les frais de scolarité, les enfants sont souvent retirés de l'école. Dans un tel contexte, les femmes et les filles courent souvent un risque accru d'être exposées à la violence sexuelle et liée au genre. Cela va du harcèlement sexuel sur les sites des projets par les forces de sécurité à la violence sexuelle dans les zones de relocalisation, en passant par les faveurs sexuelles qui sont exigées des femmes en échange de l'accès à des emplois. La pauvreté croissante signifie également que les femmes deviennent plus vulnérables aux grossesses précoces, parce qu'elles quittent l'école plus tôt, et à l'exploitation sexuelle, y compris la prostitution (forcée), qui est parfois liée à l'afflux de travailleurs (étrangers). Les liens sociaux et culturels établis au cours de longues années de cohabitation entre des familles vivant dans une même localité sont souvent détruits lorsqu'elles sont contraintes de quitter leurs terres.<sup>53</sup>

En termes d'impact sur la santé, la pollution causée par les marées noires et le torchage du gaz a de graves conséquences pour les communautés locales, avec des implications médicales allant des problèmes respiratoires à la leucémie due à l'exposition au benzène, en passant par les fausses couches et les taux de mortalité infantile plus élevés.<sup>54</sup>

De nombreuses communautés locales qui s'opposent et se mobilisent contre les développements des combustibles fossiles sur leurs territoires se retrouvent réprimées par leur propre gouvernement. À mesure que les tensions sociales augmentent, les défenseurs de l'environnement et des droits humains, les journalistes ainsi que les communautés en première ligne sont de plus en plus confrontés à des menaces, des restrictions, des arrestations arbitraires, des agressions physiques et à l'impossibilité d'accéder à des procédures juridiques équitables. Dans certains cas, des personnes qui s'opposent à l'exploitation des combustibles fossiles ont été enlevées, ont disparu ou ont été assassinées.<sup>55</sup>

L'extraction a alimenté de nombreux conflits sur le continent africain. Ces conflits appellent souvent une réponse militarisée.<sup>56</sup> Un exemple récent, également présenté dans le chapitre suivant, est celui du Mozambique, où les projets gaziers ont généré l'arrivée massive de l'armée mozambicaine, des insurgés, des troupes de sécurité privées et des troupes étrangères (troupes rwandaises, américaines et une mission de l'UE) sur le terrain. Le conflit à Cabo Delgado a entraîné des centaines de milliers de réfugiés, la mort de milliers de personnes et des violations flagrantes des droits humains, notamment de graves violences liées au genre.<sup>57</sup>

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La production de combustibles fossiles dans les pays africains affecte gravement les écosystèmes locaux. Les incidents de pollution pétrolière ont contaminé des écosystèmes sensibles, notamment les ressources en eau, les mangroves et les marécages, ainsi que les terres agricoles dont les populations dépendent pour leur survie. En conséquence, l'eau potable, les poissons et les récoltes ont été affectés, ce qui a eu un impact sur les communautés locales ainsi que sur les nombreuses espèces qui en dépendent. Le torchage du gaz a contribué aux pluies acides et aux rejets toxiques dans l'atmosphère. Il n'existe souvent pas d'assainissement adéquat des sites pollués, ce qui signifie que les communautés locales et les habitats locaux ne peuvent pas se rétablir.<sup>58</sup>

En raison de l'exploitation des combustibles fossiles, des terres forestières et des réserves naturelles sont défrichées pour faire place à des infrastructures. Cela entraîne une détérioration écologique et une perte de biodiversité, et met les espèces végétales et animales en danger d'extinction.<sup>59</sup> Par exemple, en Ouganda, les développements pétroliers sont concentrés dans un haut lieu de la biodiversité, la région de l'Albertine Graben. Cette région est caractérisée par des ressources naturelles en eau et possède une faune abondante. Les réserves nationales et les terres forestières sont des écosystèmes sensibles figurant sur la liste rouge des écosystèmes de l'UICN et abritent des espèces protégées qui risquent d'être affectées par le projet, comme l'indique l'étude de cas.<sup>60</sup>

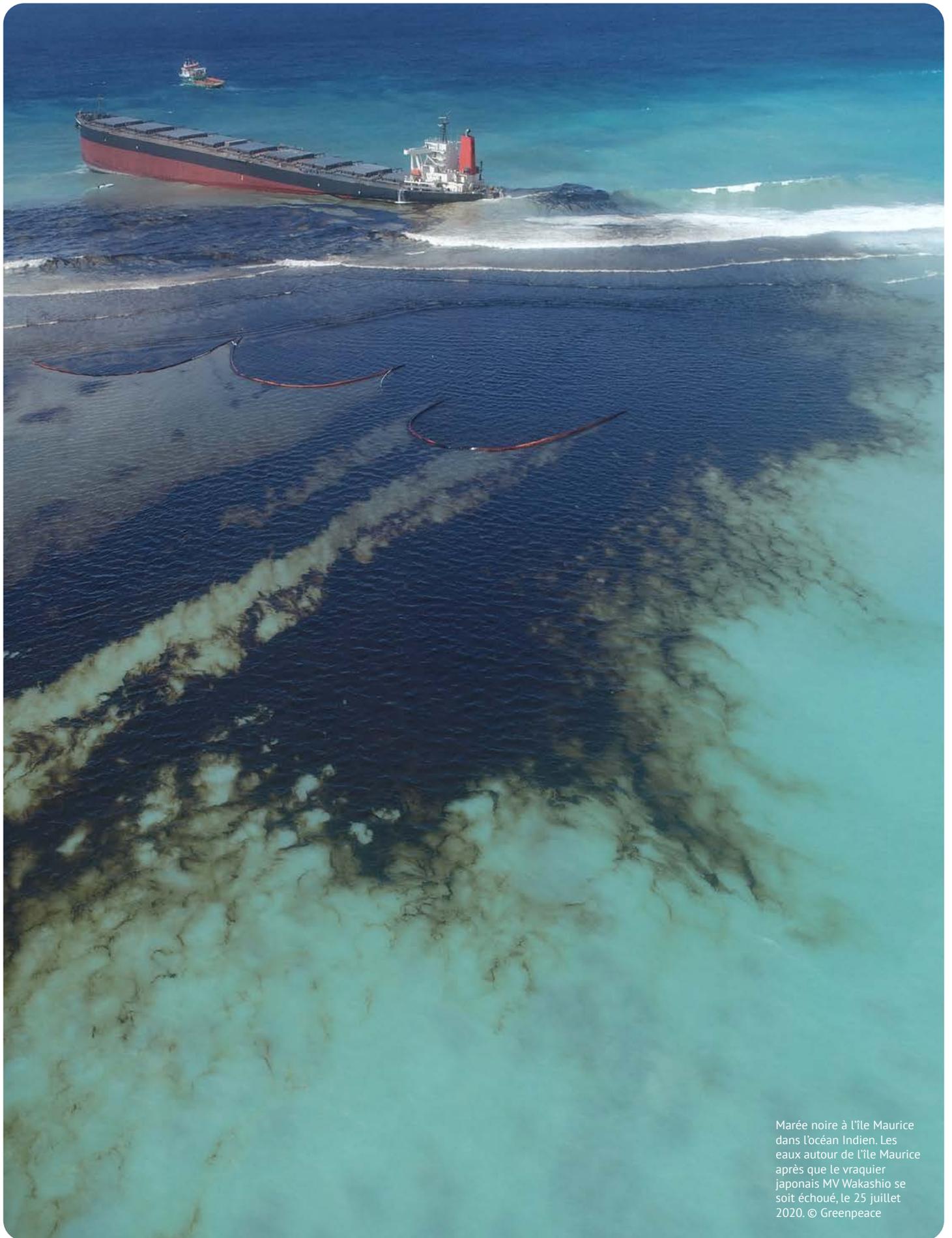
La pollution sonore, tant sur terre qu'en mer, qui découle de la circulation et du forage dans le sillage des projets de combustibles fossiles est un facteur de stress pour la faune et la flore marines, affectant la migration, la reproduction et la communication des espèces. D'autres formes de pollution marine, comme la coupe d'algues marines pendant le forage ou les fuites de pétrole pendant le forage, entraînent également le déplacement ou la mort d'espèces, ce qui affecte les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs.<sup>61</sup>

## IMPACTS CLIMATIQUES

Les développements du secteur des combustibles fossiles en Afrique contribuent au changement climatique à la fois en augmentant les émissions mondiales de gaz à effet de serre et en détruisant les forêts naturelles et d'autres habitats, ce qui a des répercussions sur leur rôle important de puits d'absorption du carbone. À mesure que le changement climatique mondial s'accélère, les communautés africaines seront confrontées à de nombreux impacts environnementaux et sanitaires. Ainsi le Mozambique en ressent déjà les effets, ayant été frappé par plusieurs cyclones ces dernières années, tandis que l'Ouganda souffre d'une fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et la sécheresse.<sup>62</sup>

Le continent africain devrait se réchauffer plus rapidement que tout autre continent (environ le double du taux moyen mondial), ce qui engendrera des vagues de chaleur, des sécheresses plus longues, ainsi que des cyclones, des inondations et des glissements de terrain. Ces changements climatiques entraîneront également une perte de biodiversité, un rétrécissement des habitats, une augmentation des populations de parasites et une diminution des capacités d'absorption du carbone des écosystèmes africains. Ils provoqueront de mauvaises récoltes et des pénuries d'eau, tandis que l'élévation du niveau des eaux et les inondations mettront en péril les habitations des populations. La malnutrition, le stress thermique et d'autres maladies consécutives aux catastrophes naturelles devraient causer 145 000 décès supplémentaires par an.<sup>63</sup>





Marée noire à l'île Maurice dans l'océan Indien. Les eaux autour de l'île Maurice après que le vraquier japonais MV Wakashio se soit échoué, le 25 juillet 2020. © Greenpeace

# 5. RISQUES POUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le secteur des combustibles fossiles ne présente pas seulement des risques immédiats pour les communautés africaines, leur environnement naturel, ainsi que des risques à plus long terme tels que la vulnérabilité économique et les catastrophes climatiques. Le financement du secteur des combustibles fossiles devient également de plus en plus une activité risquée pour les institutions financières elles-mêmes. Certains de ces risques pour les institutions financières sont abordés dans ce chapitre.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE ET INSTABILITÉ FINANCIÈRE

Un scénario qui semble de plus en plus difficile à éviter est celui d'une vague d'actifs délaissés. Les actifs liés aux combustibles fossiles, notamment les réserves de pétrole, les équipements et les projets entiers tels que les pipelines, devraient perdre leur valeur en raison de facteurs tels que les processus de transition énergétique en cours et l'évolution des cadres réglementaires et politiques qui en découle, la compétitivité croissante des énergies renouvelables et l'augmentation des coûts d'extraction et de production des combustibles fossiles.<sup>64</sup>

Les entreprises du secteur des combustibles fossiles sont déjà confrontées aujourd'hui à des actifs délaissés. Des faiblesses systémiques, notamment les niveaux insoutenables d'endettement des entreprises, sont présentes dans le secteur et se sont intensifiées pendant la pandémie de COVID et

l'effondrement des prix du pétrole en 2020. La combinaison de ces facteurs a entraîné des dépréciations d'actifs de 145 milliards de dollars pour les entreprises du secteur pétrole et gaz.<sup>65</sup> À l'avenir tous les nouveaux projets pétroliers, gaziers et de charbons risquent d'être bloqués et, selon l'Agence internationale de l'énergie, cela vaut même pour certains projets déjà en cours d'exploitation.<sup>66</sup> La situation s'est encore aggravée car une grande partie de l'investissement excédentaire est justifié par le recours à des technologies de captage et d'élimination du carbone non validées, incertaines et risquées.<sup>67</sup> Les recherches montrent que la moitié des actifs mondiaux en combustibles fossiles n'auront plus aucune valeur d'ici 2036 si le monde continue de suivre un scénario « net zéro ». <sup>68</sup> Dans un scénario où les actifs liés aux combustibles fossiles tomberaient à zéro, les banques pourraient ne pas être en mesure de couvrir leurs pertes.<sup>69</sup> La situation du secteur des combustibles fossiles en Afrique n'est pas différente.

Les entreprises du secteur des combustibles fossiles ont déjà connu de fortes baisses et des retards de production dans des pays comme l'Angola, le Nigeria, la Tanzanie et le Mozambique. La corruption, l'instabilité politique et les dettes importantes augmentent encore les risques de voir des actifs délaissés.<sup>70</sup> En outre, les plans prévoyant l'utilisation de méthodes de production plus coûteuses et souvent non conventionnelles pour 71 % de la production pétrolière et gazière prévue en Afrique signifient que les dépassements de coûts sont encore plus probables.<sup>71</sup>

Les actifs délaissés dans le secteur des combustibles fossiles et l'exposition des institutions financières à ces actifs ne présentent pas seulement un risque pour les institutions. Il est de plus en plus accepté que les nouvelles activités d'exploration et de production de combustibles fossiles représentent un risque important pour la stabilité du système financier dans son ensemble.<sup>72</sup> L'excès d'investissement dans l'extraction des combustibles fossiles et le financement de cette extraction conduiront à l'échec dans la limitation du réchauffement climatique et à des pertes économiques mondiales qui constitueront une menace systémique pour le système financier mondial.<sup>73</sup>

Dans l'ensemble, il est de plus en plus clair que le financement de la transition énergétique est un pari beaucoup plus sûr. De plus en plus d'éléments démontrent une forte corrélation entre les entreprises dotées de solides stratégies de développement durable et de références environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et l'amélioration des performances financières.<sup>74</sup> Dans le même temps, il est important de rappeler que, si les institutions financières ont un rôle important à jouer dans le financement de la transition énergétique, il est important que cela soit fait de manière équitable, sans reproduire le modèle actuellement en place, qui n'a pas permis l'accès à l'énergie ni au développement pour de nombreux Africains.<sup>75</sup>

## LITIGES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le nombre de litiges liés au changement climatique a augmenté au cours des dix dernières années. Alors que la plupart des affaires liées au climat impliquent des requérants nord-américains ou européens, il existe un certain nombre d'exemples de litiges liés au climat qui impliquent des requérants africains et on peut s'attendre à une augmentation de ces litiges sur le continent africain dans les décennies à venir.<sup>76</sup> Jusqu'à présent, la plupart des plaintes ont été déposées contre des gouvernements et des institutions publiques, mais les entreprises privées sont également de plus en plus visées.<sup>77</sup>

Parmi ces affaires, on peut citer la plainte déposée par 40 000 citoyens du delta du Niger contre Shell et l'affaire des Amis de la Terre contre les opérations pétrolières de TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie.<sup>78</sup> Les institutions financières risquent également d'être tenues responsables de leur financement des combustibles fossiles et de leur comportement environnemental

devant les tribunaux.<sup>79</sup> Les militants ont d'ores et déjà annoncé qu'ils envisageaient d'élargir leur champ d'action en matière de litiges climatiques pour y inclure les bailleurs de fonds.<sup>80</sup> Un exemple très récent est l'action en justice engagée par les Amis de la Terre d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande du Nord contre UK Export Finance (UKEF) pour avoir financé le projet de GNL au Mozambique.<sup>81</sup> Le fait de cibler les banques dans les litiges liés au climat pourrait élargir considérablement la portée des risques liés au climat.<sup>82</sup> Les banques commencent de plus en plus à reconnaître la possibilité réelle d'être visées par une action en justice et les conséquences d'un tel scénario.<sup>83</sup> Les conséquences comprennent une augmentation des coûts pour la banque liés aux poursuites judiciaires, aux amendes réglementaires, à l'augmentation des primes d'assurance et à une réduction de la demande pour les produits de la banque en raison de l'atteinte à la réputation de la banque.<sup>84</sup>

## RISQUE D'ATTEINTE À LA RÉPUTATION

Comme mentionné ci-dessus, un risque important associé aux litiges climatiques et au financement des combustibles fossiles en général est celui de l'atteinte à la réputation d'une institution financière, notamment des banques commerciales. Les consommateurs et les autres parties prenantes sont de plus en plus attentifs à la réponse du secteur bancaire face au changement climatique. L'implication dans le secteur des combustibles fossiles dans son ensemble ou avec des entreprises de combustibles fossiles spécifiques, et donc le financement des émissions de carbone, risque de nuire à l'image des banques.<sup>85</sup> Le fait d'être visé par un litige relatif au changement climatique présente également un risque réel d'atteinte à la réputation,<sup>86</sup> indépendamment de la décision du tribunal. Les institutions financières peuvent être confrontées à un impact négatif pour leur réputation même si elles ne sont pas directement visées à partir du moment où le public associe néanmoins les activités du défendeur à l'institution financière.<sup>87</sup> Ce risque d'atteinte à la réputation est également reconnu par les banques, comme le démontre, entre autres, une enquête couvrant 90 % du secteur bancaire britannique réalisée par la Banque d'Angleterre.<sup>88</sup> Le secteur des combustibles fossiles en Afrique, qui se caractérise par le manque de transparence, une gestion peu responsable, la corruption et les flux financiers illicites, ainsi que de graves violations de l'environnement et des droits humains, est une réelle source d'atteinte à la réputation.<sup>89</sup>



Une tempête de sable en Éthiopie. © Stanley Dullea / Shutterstock



Équipement d'une usine  
d'extraction et de traitement  
du charbon à Witbank, en  
Afrique du Sud. © Sunshine  
Seeds / Shutterstock

# 6. PROJETS SÉLECTIONNÉS : IMPACTS DES PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES DÉJÀ FINANCÉS

« EN RAISON DE LA POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE, DES PARTICULES ET D'AUTRES POLLUANTS, ON ESTIME QUE LA CENTRALE DE MEDUPI EST À L'ORIGINE DE 364 DÉCÈS PAR AN, AINSI QUE DE 453 CAS DE BRONCHITE CHRONIQUE CHEZ LES ADULTES ET DE 1 552 CHEZ LES ENFANTS. ELLE EST DONC CONSIDÉRÉE COMME LA CENTRALE LA PLUS MEURTRIÈRE D'ESKOM. »

— CENTRALE ÉLECTRIQUE AU CHARBON DE MEDUPI, ÉTUDE DE CAS



Centrale électrique au charbon de Medupi en Afrique du Sud. © fivepointsix / Shutterstock

## CENTRALE ÉLECTRIQUE AU CHARBON DE MEDUPI | AFRIQUE DU SUD

### CONCERNANT LE PROJET

La centrale électrique de Medupi est une centrale électrique au charbon située près de Lephalale, dans la province sud-africaine de Limpopo. Mise en service après de longues pénuries d'électricité en 2007, la centrale n'a été achevée que pendant l'année 2021, après des années de retard. Eskom, la compagnie d'électricité publique d'Afrique du Sud et la compagnie d'électricité la plus polluante du monde, a construit et exploite la centrale.<sup>90</sup>

La centrale a une capacité totale de 4 764 mégawatts (MW) et selon Eskom, est la quatrième plus grande centrale au charbon du monde. La centrale est alimentée par la mine de charbon Grootegeluk d'Exxaro et se compose de six unités de 794 MW qui sont mises en exploitation entre août 2015 et juil-let 2021.<sup>91</sup> Outre les dépassements de délais et de coûts, la centrale souffre de nombreux défauts, dont une explosion qui a eu lieu sur la tranche 4 au début du mois d'août 2021.<sup>92</sup>

### FINANCEMENT

De multiples institutions financières publiques et commerciales ont accordé des financements à Eskom pour la construction de son projet Medupi. Le financement public de ce projet très controversé comprend un prêt de 3,05 milliards de dollars de la Banque mondiale en 2010 et de 2,6 milliards de dollars de la Banque africaine de développement en 2009.<sup>93</sup> Les banques commerciales européennes BHF, BNP Paribas, Commerzbank, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, UniCredit, KfW, Natixis et Société Générale ont également accordé plus de 2 milliards d'euros de financement dans les premières phases de la construction.<sup>94</sup>

Entre 2016 et 2017, la China Development Bank a accordé un prêt de 2 milliards de dollars à Eskom pour l'achèvement de la centrale électrique de Medupi.<sup>95</sup> En 2019, la New Development Bank a accordé à Eskom un prêt de 476 millions de dollars pour financer en partie un plan de réduction des

émissions de dioxyde de soufre pour la centrale de Medupi.<sup>96</sup> Les réparations et l'entretien vont aggraver les difficultés financières d'Eskom, un cas d'école de la spirale fatale dans laquelle peuvent tomber les compagnies d'électricité.

## IMPACTS

### IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

En raison de la pollution de l'air par le dioxyde de soufre, des particules et d'autres polluants, on estime que la centrale de Medupi est à l'origine de 364 décès par an, ainsi que de 453 cas de bronchite chronique chez les adultes et de 1 552 chez les enfants. Elle est donc considérée comme la centrale la plus meurtrière d'Eskom.<sup>97</sup>

Cela est dû en partie à l'absence de technologie essentielle de désulfuration des gaz de combustion (DGC), connue sous le nom d'épurateurs. Bien que les épurateurs d'air soient mentionnés comme condition préalable au prêt de 2010, la Banque mondiale a accepté de repousser la date limite d'installation de la désulfuration des gaz de combustion à 2027.<sup>98</sup>

En décembre 2021, le ministère des Forêts, de la Pêche et de l'Environnement a rejeté la demande d'exemption d'Eskom concernant les normes d'émission minimales.<sup>99</sup> Cependant, la société a fait appel de la décision et a prévenu que la mise en conformité immédiate entraînerait des hausses de prix et des délestages importants.<sup>100</sup> On s'attend à ce que le fardeau sanitaire et économique causé par les exemptions aux normes d'émission minimales dépasse largement les coûts de l'équipement requis pour se conformer aux normes.<sup>101</sup>

### ACCÈS À L'ÉNERGIE ET PRIX

Malgré la capacité de production d'énergie supplémentaire fournie par la centrale au charbon de Medupi, Eskom ne parvient pas à résoudre les problèmes de pénurie d'électricité.<sup>102</sup> Cela est dû en partie au fait qu'une partie importante de l'énergie produite par la centrale est consommée par le secteur de l'extraction.<sup>103</sup> Alors que les entreprises de ce secteur bénéficient d'accords d'achat spéciaux, Eskom impose des tarifs de l'électricité de plus en plus élevés aux citoyens sud-africains.<sup>104</sup> Un rapport de 2018 du Centre de recherche sur l'énergie de l'Université du Cap indique que les dépassements de coûts de la centrale de

Medupi et d'autres centrales ont contribué à l'augmentation rapide des prix de l'électricité.<sup>105</sup>

### LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

La centrale au charbon constitue également une menace sérieuse pour le climat et l'environnement. Elle accroît la pression sur les ressources en eau dans une région déjà aride. Le projet d'augmentation des ressources en eau des rivières Mokolo et Crocodile (MCWAP) et son projet d'extension de 130 km de la canalisation, destiné à sécuriser l'approvisionnement en eau de Medupi, est critiqué pour ses effets négatifs sur les activités agricoles locales.<sup>106</sup>

### IMPACTS SUR LE CLIMAT

À pleine capacité, la centrale de Medupi rejettera chaque année environ 30 millions de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, aggravant ainsi la crise climatique.<sup>107</sup> Avec une consommation annuelle de charbon d'environ 15 millions de tonnes et une espérance de vie en exploitation de 50 ans, la centrale sera probablement le moteur de l'expansion de l'exploitation du charbon en Afrique du Sud.<sup>108</sup>

**Pour plus d'informations,** voir le profil de BankTrack sur les transactions douteuses concernant ce projet [ici](#).



Équipement d'une usine d'extraction et de traitement du charbon à Witbank, en Afrique du Sud. © Sunshine Seeds / Shutterstock



Navire flottant de production, de stockage et de déchargement (FPSO) au large des côtes du Ghana.  
© Bhupi74 / Shutterstock

## OFFSHORE CAPE THREE POINTS | GHANA

### CONCERNANT LE PROJET

Offshore Cape Three Points (OCTP) est un projet pétrolier et gazier intégré dans le bassin de Tano, à environ 37 miles (60 kilomètres) au large des côtes du Ghana. Le développement du projet a débuté en 2015 et implique le développement combiné de trois champs gaziers, Sankofa Main, Sankofa East et Gye Nyame, et de deux champs pétroliers Sankofa East Cenomanian et Sankofa East Campanian. Le projet est géré par Eni (participation majoritaire de 44,4 %), Vitol (35,6 %) et Ghana National Petroleum Corporation (20 %).<sup>109</sup> La production de pétrole a commencé en 2017 et celle de gaz en 2018.

L'extraction du pétrole et du gaz a lieu à des profondeurs allant de 500 à 1 100 mètres (1 600 à 3 600 pieds), et comprend un gazoduc de 63 kilomètres (39 miles) jusqu'à la côte, 19 puits sous-marins et une unité flottante de traitement, de stockage et de déchargement du gaz (FPSO). Les réserves des champs sont importantes, estimées à 500 millions de barils de pétrole et 40 milliards de pieds cubes (1,1 milliard de mètres cubes) de gaz.<sup>110</sup> Ces réserves devraient permettre de répondre à la demande des centrales thermiques ghanéennes pendant les 20 prochaines années.

En 2019, une découverte a été faite dans le bloc 4 de Cape Three Points, qui a jeté les bases d'un projet d'expansion.<sup>111</sup> Le nouveau puits d'exploration a été nommé Akoma-1X et il devrait contenir une réserve de gaz considérable et d'autres ressources en condensats. CTP-4 est détenu par une coentreprise formée par ENI Ghana (42,5 %), Vitol Upstream Ghana (34 %), National Petroleum Corporation Ghana (10 %), Woodfields Upstream (9,5 %) et Explorco (4 %). Le puits d'exploration a été foré à 12 km au nord-ouest du navire de production des champs existants de Sankofa et Gye Nyame. Le pétrole produit par le projet OCTP est principalement destiné à l'exportation, le pétrole brut destiné à la consommation locale étant essentiellement importé. 98 % de l'énergie thermique du Ghana est produite par le gaz, dont plus de 50 % provient du projet OCTP.<sup>112</sup>

## FINANCEMENT

Le projet présente un coût total de 7,3 milliards de dollars et la clôture financière du projet a été réalisée en mars 2017. Les fonds ont été obtenus auprès de UK Export Finance (UKEF), de la Société financière internationale (SFI), du portefeuille de co-prêts de la SFI et de prêts de banques commerciales. Le financement de la dette commerciale a été assuré par Standard Chartered, HSBC, ING, Société Générale, Mizuho, MUFG, Natixis et Bank of China.<sup>113</sup>

## IMPACTS

### IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le projet Offshore Cape Three Points a conduit à l'acquisition de grandes étendues de terre, ce qui a eu des impacts socio-économiques et culturels dans les régions côtières des districts de Jomoro et d'Elemele, qui sont les communautés hôtes immédiates des gisements de pétrole et de gaz. Ces régions sont confrontées à des restrictions de la pêche en mer ainsi qu'à l'appropriation de terres agricoles par les projets de développement liés aux combustibles fossiles. En conséquence, les tensions sociales ont augmenté sur des questions telles que la responsabilité de fournir des moyens de subsistance alternatifs, la nécessité d'une compensation adéquate et la protection des droits ancestraux sur la mer et la terre. Plusieurs communautés ont refusé les compensations proposées.<sup>114</sup>

Les pêcheurs sont également confrontés à une perte de revenus due à une baisse des prises de poissons, qu'ils attribuent au système d'éclairage artificiel utilisé par les navires pétroliers, qui attire les poissons vers les champs de pétrole et de gaz. Il s'agit d'un problème majeur pour les pêcheurs qui pêchent traditionnellement la nuit et dont les zones de pêche ont été limitées par la « zone d'interdiction de pêche » de 500 mètres autour des gisements de l'OCTP. Certains pêcheurs qui ont traversé cette zone ont vu leurs bateaux saisis par la police maritime. En outre, conséquence directe du forage dans la région, les algues se détachent et envahissent les filets de pêche. La diminution des prises de poissons entraîne des pertes de revenus, ce qui oblige de nombreux pêcheurs à s'endetter toujours davantage. Les sorties en mer étant coûteuses, les pêcheurs doivent obtenir des prêts auprès de banques et d'institutions de microfinance, ou emprunter à des amis et des parents, afin de rester en activité. En raison de leur incapacité croissante à rembourser les prêts, de nombreuses banques ne prêtent plus aux pêcheurs et beaucoup rencontrent des difficultés pour subvenir aux besoins de leur famille. Les poissonniers, généralement des femmes, sont également touchés. Ils manquent de poisson à transformer ou ils sont obligés d'acheter du poisson à un prix plus élevé, ce qui les oblige à vendre leur poisson transformé à un prix plus élevé pour joindre les deux bouts.<sup>115</sup> Les impacts tout au long de la chaîne de valeur du poisson suscitent des inquiétudes quant à la durabilité du secteur de la pêche en tant que source importante de revenus.

Avec la construction de nouvelles centrales électriques dans la région, de plus en plus de personnes migrent vers la région à la recherche d'un emploi. Cela a entraîné une augmentation substantielle des prix du marché et des coûts de location, rendant ainsi la vie encore plus difficile pour les communautés qui ont perdu leurs moyens de subsistance.

Les communautés ont signalé que les projets d'exploitation des combustibles fossiles ont entraîné une augmentation des grossesses chez les adolescentes, des MST, du commerce du sexe et des abus sexuels, ainsi que l'abandon de l'école par les jeunes filles en raison de la pauvreté. L'afflux de travailleurs (étrangers) y contribue également. Les femmes de la communauté rapportent avoir été exclues du processus de consultation pour le développement du projet OCTP, pour lequel seuls les chefs et les anciens ont été consultés. Les préoccupations des femmes et des jeunes du secteur de la transformation du poisson concernant la création d'écoles, d'emplois et de compensations pour la perte de zones de pêche n'ont donc pas été prises en compte de manière adéquate.<sup>116</sup>

## IMPACTS ÉCONOMIQUES

La plupart des projets de GNL et d'énergie du Ghana ont été contractés sans estimations précises de la demande future. Le secteur pétrolier et gazier du Ghana n'est pas stable car de nombreux facteurs menacent l'avenir du secteur. Certains problèmes majeurs proviennent de la faible demande, de l'approvisionnement en GNL sans plan à long terme et également de l'exposition financière importante avec les contrats Take-or-Pay.<sup>117</sup> En conséquence, il existe un excès d'offre dont le prix est insuffisant et qui entraîne donc une hausse rapide de la dette. Cela a déjà conduit à un excès de l'offre de gaz, ce qui a fait chuter considérablement le prix du gaz. En outre, en raison des mauvais contrats d'achat, la Ghana National Petroleum Corporation (GNPC) doit payer le secteur privé pour tout approvisionnement qu'elle ne peut pas vendre. Cela représentait plus de 168 millions de dollars en 2019.<sup>118</sup>

## IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Les activités de construction entraînent des émissions sous forme d'oxyde nitreux, de dioxyde de carbone, de dioxyde de soufre et de particules. Ces émissions sont particulièrement liées aux activités de terrassement, d'excavation et de transport.<sup>119</sup> Le FPSO utilise des turbines et du carburant pour la production d'électricité et contribue donc également à la pollution atmosphérique. Les contaminants libérés dans l'atmosphère retombent sous forme de pluies acides dans le sol et l'océan, affectant ainsi la faune et la flore de la région.<sup>120</sup> Le projet OCTP se situe principalement sur les fonds marins. Les pipelines, les activités de forage et l'exploitation des navires sont susceptibles de provoquer une turbidité de l'eau de mer et d'entraîner l'infiltration de contaminants (zinc et arsenic, par exemple) dans l'eau de mer.<sup>121</sup> Les métaux lourds provenant des activités de forage et de production contaminent l'écosystème marin, entraînant une possible accumulation dans les organismes marins.

## CLIMATE IMPACTS

Les émissions du projet OCTP proviennent des opérations de complétion des puits (émissions de gaz d'échappement de la production d'énergie) ; des opérations FPSO (émissions de gaz d'échappement de la production d'énergie et brûlage à la torche non routinier) ; des navires de soutien maritime et des hélicoptères (émissions de gaz d'échappement de la production d'énergie) ; du remplissage, du déchargement et

de l'exploitation des pétroliers pour l'exportation (émissions de gaz d'échappement et émissions fugitives) ; et de la poussière provenant de l'augmentation du trafic maritime et de la manutention à sec des marchandises sèches. Le changement climatique se manifeste au Ghana par : une hausse des températures, une baisse des précipitations totales et une variabilité accrue, une élévation du niveau de la mer et une incidence élevée des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes, comme les inondations.<sup>122</sup> Plus de 30 ans d'archives climatiques montrent que les conditions climatiques qui prévalent au Ghana se sont gravement détériorées et risquent de s'aggraver à l'avenir. Les prévisions climatiques et les scénarios de changement climatique pour le pays prévoient un schéma de sécheresses et d'inondations plus sévère et plus fréquentes. Le Ghana est particulièrement vulnérable en raison de sa dépendance envers les secteurs sensibles à ces impacts, tels que l'agriculture, la sylviculture et la production d'énergie.<sup>123</sup>

## DÉFIS POUR LES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS

Les défenseurs de l'environnement, les communautés et les militants des droits humains peuvent protester et manifester librement dans les limites de la loi. Cependant, en période électorale, les organisations de la société civile dont le plaidoyer et les activités sont considérés comme exposant le gouvernement sont étiquetées comme des OSC anti-gouvernementales et isolées.

**Pour plus d'informations**, voir le profil de la BankTrack sur ce projet [ici](#).



Flooded fishing village in Ghana.  
© Martinez de la Varga / Shutterstock



## NIGERIA GNL, PROJET D'EXTENSION DE LA VOIE 7 | NIGERIA

### CONCERNANT LE PROJET

Nigeria LNG Limited (NLNG) est un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) situé sur l'île de Bonny, dans le delta du Niger. Il se compose actuellement de six unités de traitement (voies), de deux jetées d'exportation, de huit réservoirs de stockage et de six gazoducs qui traversent 110 communautés.<sup>124</sup> La centrale est détenue par la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), Shell, TotalEnergies et Eni. Elle a été mise en exploitation en 1999 et a été agrandie depuis.<sup>125</sup> Actuellement, le NLNG a une capacité de production de 22 millions de tonnes de GNL par an.<sup>126</sup> Toutefois, la centrale est sur le point d'être à nouveau agrandie, en ajoutant une septième voie, ce qui porterait la production annuelle à plus de 30 millions de tonnes.<sup>127</sup> La construction de la voie 7 a commencé à la mi-2021.<sup>128</sup>

Ce projet GNL est devenu un site de production de premier plan dans le bassin atlantique et a transformé le Nigeria en l'un des plus grands pays exportateurs de GNL au monde.<sup>129</sup> Cependant, le projet a été associé à des conséquences négatives pour les communautés locales, l'environnement et le climat, liées au torchage du gaz.<sup>130</sup>

## FINANCING

Le projet d'extension de la voie 7 a été financièrement bouclé en mai 2020 pour un montant total de 2,77 milliards de dollars. Une longue liste de banques commerciales a approuvé le financement, notamment BNP Paribas, SMBC Group, Standard Chartered, Société Générale, ICBC, Deutsche Bank, Bank of China, Santander et BPCE/Natixis. Les institutions financières publiques African Export-Import Bank, Cassa Depositi e Prestiti, et KfW ont également accordé des financements. Le projet est soutenu par trois ACE : SACE (Italie), K-SURE (Corée du Sud) et KEXIM (Korea Export-Import Bank) qui ont accordé des garanties pour un total de 2,77 milliards de dollars pour les prêts accordés par les banques commerciales.<sup>131</sup>

## IMPACTS

### SOCIO-ÉCONOMIQUES

Lors de la construction du complexe, les communautés de l'île de Bonny ont été relogées dans une zone de mangrove. Une force opérationnelle militaire a été déployée pour accompagner le processus de relocalisation.<sup>132</sup> La relocalisation de la population autochtone d'Old Finima, qui vit traditionnellement au bord de l'eau, a eu de nombreuses conséquences, notamment des impacts culturels.<sup>133</sup> Les habitants se sont sentis déracinés, éloignés de leur mode de vie traditionnel et l'afflux d'étrangers dans la communauté de Finima en raison des activités du GNL y a contribué, car cela a conduit à un mépris de la culture, des normes et des valeurs autochtones. La zone de relocalisation n'a pas permis de soutenir les sources de revenus traditionnelles des membres de la communauté, comme la pêche et certaines cultures. Deux décennies se sont écoulées depuis le début du projet et la population déplacée n'a toujours pas reçu de compensation adéquate.<sup>134</sup>

Les communautés locales se plaignent de ne pas avoir bénéficié économiquement du projet de GNL et que celui-ci a contribué à accroître encore davantage les inégalités. Les recherches sur le terrain ont révélé qu'en dehors des emplois subalternes occasionnels, les habitants locaux n'ont pas pu trouver d'emploi grâce au projet NLNG. Les emplois créés dans le sillage du projet ont été attribués à des travailleurs venus d'autres régions du Nigeria.<sup>135</sup> Par conséquent, les moyens de subsistance de la population ont été affectés de manière négative. La pollution causée par le projet a eu un impact supplémentaire sur la vie

des communautés. Le torchage des gaz de l'usine a un impact significatif sur la santé des habitants, qui souffrent de problèmes rénaux, de lésions pulmonaires, de cancers et de problèmes neurologiques et de reproduction chez les femmes enceintes et les nourrissons.<sup>136</sup>

Depuis le début du projet, le gouvernement nigérian et les sociétés actionnaires de NLNG ont dû faire face aux protestations des communautés locales. Au début des années 2000, ces protestations ont été tragiquement réprimées par la violence par l'État, de nombreux manifestants ayant été arrêtés et détenus.<sup>137</sup> L'opposition des communautés demeure à ce jour, en raison du manque de possibilités d'emploi offertes, de l'insuffisance des compensations et des tentatives d'acquisition de leurs terres.<sup>138</sup> L'extension du site avec une septième voie signifie que des terres supplémentaires seront défrichées. En réaction, en juin 2021, les habitants de la communauté de Finima, dans le royaume de Bonny, ont organisé une manifestation contre le manque de reconnaissance et de considération dont ils font l'objet en tant que communauté hôte de NLNG.<sup>139</sup> La manifestation a eu lieu avant la cérémonie de lancement du projet de la voie 7 de NLNG et a conduit à la fermeture temporaire de l'installation.<sup>140</sup> L'opposition locale s'est heurtée à des forces de sécurité engagées par les entreprises et à une présence militaire et policière permanente dans la région.<sup>141</sup>

### IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le delta du Niger, où se trouve l'usine NLNG, est l'une des régions les plus polluées du monde.<sup>142</sup> Sur les 123 sites de torchage de gaz au Nigeria, une vingtaine sont situés sur l'île de Bonny.<sup>143</sup> Le torchage fréquent du gaz provoque des pluies acides et pollue l'air, les rivières, les cours d'eau et les terres agricoles. En conséquence, il est devenu difficile de trouver de l'eau potable et la sécurité alimentaire est menacée par la dégradation des sols et l'empoisonnement de la vie aquatique.<sup>144</sup> Dans le cadre du projet de la voie 7, jusqu'à 31 hectares supplémentaires doivent être défrichés. Les terres délimitées pour le défrichage sont constituées de marécages et de l'une des zones forestières les plus étendues du pays.<sup>145</sup> Cela viendra s'ajouter au taux de déforestation déjà élevé et affectera davantage les plantes et les animaux, ainsi que la biodiversité de la région.<sup>146</sup> Les canalisations et l'augmentation des activités de transport maritime destinées à faciliter la construction de l'usine de gaz entraîneront un afflux d'eau de mer qui viendra encore menacer la forêt.<sup>147</sup>

## IMPACTS SUR LE CLIMAT

Le projet de GNL contribuera directement aux émissions de CO<sub>2</sub> et donc au changement climatique, tout comme le défrichage de la végétation et des zones forestières pour sa construction. Le Nigeria subit déjà les effets du changement climatique, comme d'autres pays en développement, notamment la sécheresse, les inondations, l'irrégularité des précipitations, l'avancée du désert et la déforestation.<sup>148</sup>

## IMPACTS ÉCONOMIQUES

Les investissements continus du pays dans des projets liés aux combustibles fossiles et sa dépendance économique globale à l'égard des combustibles fossiles entravent les efforts de transition du Nigeria. Cette dépendance excessive à l'égard des combustibles fossiles a considérablement réduit les

investissements dans le secteur des énergies renouvelables, qui ne représentent qu'une petite partie de la production d'électricité du pays.<sup>149</sup> Malgré ses abondantes ressources en combustibles fossiles, le Nigeria reste très endetté, ce qui amène de nombreux citoyens à se demander à quoi servent les recettes pétrolières ou s'ils ont encore besoin du pétrole, car il ne résout pas les problèmes fondamentaux du pays.<sup>150</sup> Le secteur des combustibles fossiles est en proie à diverses formes de corruption, allant du blanchiment d'argent aux pots-de-vin.<sup>151</sup> L'argent facile et les pratiques frauduleuses qui profitent à de nombreuses parties prenantes du secteur pétrolier sont peut-être la raison pour laquelle le pays tarde à se détourner de cette ressource.

**Pour plus d'informations,** consultez le profil des transactions douteuses de BankTrack sur ce projet [ici](#).



Malicounda.  
© Lumière Synergie pour  
le Développement (LSD)

## CENTRALE ÉLECTRIQUE AU FIOUL DE MALICOUNDA | SENEGAL

### CONCERNANT CE PROJET

Le projet de Malicounda est une centrale électrique au fioul de 120 MW en construction, située dans le village de Keur Maissa Faye, dans le district rural de Malicounda, dans le département de M'bour, à environ 87 km de Dakar, au Sénégal. Une fois achevée, la centrale fonctionnera au fioul lourd (HFO) mais pourra également fonctionner au gaz.<sup>152</sup> L'actionnaire majoritaire du projet est la société libanaise MP Energy, anciennement Melec PowerGen (MPG), avec une participation de 55 %. Les autres actionnaires sont Africa 50, une plateforme d'investissement dans les infrastructures, avec 30 % et SENELEC, la société nationale d'électricité du Sénégal, avec 15 %. MP Energy a développé, construit et exploité deux autres centrales électriques au Sénégal : la centrale de Tobene (115 MW) et la centrale de Kounoune (67,5 MW).<sup>153</sup>

Un accord de développement a été signé en septembre 2017 entre SENELEC et Africa 50<sup>154</sup> et Melec PowerGen a rejoint le projet par le biais d'un appel d'offres le 3 octobre 2017, avec Wärtsilä comme partenaire en ingénierie, approvisionnement et construction.<sup>155</sup> La construction a commencé en octobre 2019 après avoir reçu une licence d'exploitation de la Commission de régulation du secteur de l'électricité du Sénégal.<sup>156</sup> L'électricité produite sera vendue à Senelec dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 20 ans et sera utilisée dans le pays.<sup>157</sup> En août 2021, la construction de la centrale électrique était apparemment achevée à plus de 95 % et la centrale devait être terminée en décembre 2021.<sup>158</sup> Au moment de la rédaction du présent rapport, on ignore si la centrale a été mise en exploitation.

## FINANCING

Le projet devrait coûter environ 150 millions d'euros, soit environ 180 millions de dollars.<sup>159</sup> Le projet sera financé à 75 % par la dette et à 25 % par les fonds propres des propriétaires du projet.<sup>160</sup> Une partie de la dette a été financée par des prêts à long terme arrangés par la Banque africaine de développement (BAD). En 2018, la BAD a accordé 51,26 millions d'euros, soit 56,877 millions de dollars de prêts au projet.<sup>161</sup> En mars 2021, le projet a obtenu un autre prêt de 75 millions d'euros, soit 86 millions de dollars, arrangé par le groupe Orabank et financé par Bank of Africa, La Banque Outarde et la Financière de l'Afrique de l'Ouest pour finaliser les travaux de la centrale.<sup>162</sup>

## IMPACTS

### IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le projet est censé générer 300 emplois pendant la phase de construction et 60 emplois pendant l'exploitation. Mais malgré l'engagement d'employer la population locale comme indiqué dans l'ESIA, les membres de la communauté signalent que la plupart des travailleurs employés viennent d'autres régions du pays et que ceux qui étaient employés ont récemment perdu leur emploi parce que les travaux de construction arrivent à leur terme.<sup>163</sup>

En outre, les communautés situées à proximité du projet, Malicounda Ngeurigne (une partie de Mali-counda Sereer), Malicounda Bambara et Keur Maissa Faye (une partie de Milicounda Wolof), ont déjà ou subiront les impacts du projet, car la plupart ont besoin de l'agriculture, du commerce ou de la pêche pour subvenir à leurs besoins.<sup>164</sup> Le projet a nécessité le défrichage de 18 hectares de terres, ce qui a entraîné la perte de terres agricoles pour treize familles et la perte de 115 parcelles d'habitation pour 32 familles au total. Au total, 765 personnes sont directement impactées par le projet.<sup>165</sup> Il n'y a pas eu de processus de relocalisation, les personnes touchées ont été indemnisées

en espèces avant qu'un plan d'action de relocalisation ne soit rédigé.<sup>166</sup> Les personnes touchées n'ont pas reçu la documentation appropriée, appelée formulaire de recensement, qui les identifie officiellement comme personne touchée et énumère leurs pertes, ce qui signifie qu'elles n'ont pas pu signer reconnaissance officielle.<sup>167</sup> La compensation proposée dans le plan d'action de relocalisation, 1 500 000 francs CFA (environ 2 600 dollars) par parcelle de 300 m<sup>2</sup>, a été jugée insuffisante par les familles concernées car cela ne compense pas les pertes subies. Certaines personnes affectées n'ont toujours pas reçu de compensation.<sup>168</sup> En outre, les membres de la communauté n'ont pas été correctement informés des risques du projet, ni des plans de relocalisation et de l'existence d'un Plan d'action.<sup>169</sup> Ils n'ont pas non plus été consultés sur les compensations, le plan de gestion environnementale et sociale ou les plans participatifs d'amélioration des moyens de subsistance qui ont été élaborés pour les familles agricoles.<sup>170</sup>

Lumière Synergie Développement (LSD), une organisation de lobbying et de plaidoyer basée au Sénégal qui surveille les institutions de financement du développement, a déposé une plainte concernant le processus de compensation par le biais du mécanisme de plaintes de la BAD. L'organisation reproche à la banque un manque de suivi du projet et l'absence de suivi de ses recommandations par la SENELEC, ce qui a conduit au non-respect des garanties opérationnelles de la Banque en matière d'acquisition de terres, de déplacement de population et de compensation.<sup>171</sup>

Le fonctionnement de la centrale électrique implique la combustion de fioul, dégageant des émanations toxiques et émettant des fumées et des déchets dangereux. La pollution atmosphérique et les poussières résultant du projet sont susceptibles d'avoir des incidences sur la santé, telles que des problèmes dermatologiques et des troubles respiratoires, pour les travailleurs et les communautés environnantes.<sup>172</sup> Le code de l'environnement sénégalais prévoit une zone tampon de 500 mètres entre les centrales à fort impact environnemental et social, comme celle de Malicounda, et les habitations et bâtiments ouverts au public, alors que les cartes de l'ESIA montrent clairement que ce n'est pas le cas.<sup>173</sup> Par conséquent, non seulement le projet ne respecte pas ce code, mais il présente également un risque accru d'impacts sur la santé.<sup>174</sup>

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'usine brûlera 197 000 tonnes de fioul lourd par an, à raison de 540 tonnes par jour. Cela générera 108 000 tonnes de CO<sup>2</sup> par an,<sup>175</sup> aggravant la crise climatique à laquelle le Sénégal est déjà confronté. Plus de 70 % de la population active au Sénégal est employée ou gagne un revenu grâce à l'agriculture. Les précipitations sont insuffisantes et la petite agriculture, qui est principalement pluviale, connaît déjà des difficultés en raison de la surexploitation des terres et de la dégradation des sols. Le changement climatique devrait encore amplifier ces difficultés. En outre, le secteur de la pêche, autre source importante d'emplois et d'alimentation, risque de subir les effets de la hausse des températures des eaux de surface et de l'acidification des océans induites par le changement climatique, et les habitations situées le long de la côte sont menacées par l'érosion due à l'élévation du niveau de la mer.<sup>176</sup>

## DÉFIS POUR LES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS

« Les défis auxquels les organisations et les communautés sont confrontées sont principalement liés à l'évaluation environnementale et sociale des projets. Ces ESIA sont souvent incomplètes ou mal révisées. Lorsqu'elles sont bien faites, les recommandations formulées peuvent ne pas être respectées ou mises en œuvre en raison du fort soutien politique dont bénéficient ce type de projets. C'est également le cas pour ce projet car sa conception et l'ESIA sont basées sur un hypothétique passage d'une centrale électrique au pétrole à une centrale au gaz dans le futur. » Lumière Synergie Développement, Sénégal.

**Pour plus d'informations,** voir le profil de BankTrack sur ce projet [ici](#).



Le littoral du Mozambique.  
© Ilham Rawoot / JA! / Amis  
de la Terre Mozambique

## MOZAMBIQUE LNG PROJECT | MOZAMBIQUE

### CONCERNANT LE PROJET

En 2010, une vaste quantité de gaz naturel a été découverte au large des côtes du nord du Mozambique, dans la région de Cabo Delgado. L'industrie du GNL dans le Cabo Delgado se compose actuellement de trois grands projets offshore et partiellement onshore d'extraction et de liquéfaction du gaz pour l'exportation : Rovuma LNG, mené par Eni et ExxonMobil, Mozambique GNL, mené par TotalEnergies et Coral South floating LNG (FLNG), mené par Eni.<sup>177</sup> Cette étude porte sur le projet Mozambique GNL.

L'entreprise américaine Anadarko Petroleum Corporation était initialement le principal actionnaire du projet Mozambique GNL, avec une participation de 26,5 %, jusqu'à ce que TotalEnergies rachète cette part en août 2019. La coentreprise se compose désormais de TotalEnergies (26,5 %), ENH Rovuma (15 %), Mitsui E&P Mozambique (20 %), ONGC Videsh (10 %), Beas Rovuma Energy Mozambique Limit (10 %), BPRL Ventures Mozambique (10 %) et PTTEP Mozambique (8,5 %).<sup>178</sup>

Le projet Mozambique GNL portera sur l'extraction, la liquéfaction et le transport du gaz provenant des gisements gaziers de la zone 1, au large du nord du Mozambique, et devrait être mis en œuvre à partir de 2024.<sup>179</sup> Le gaz sera extrait de 20 puits en mer et transporté par un gazoduc de 40 kilomètres jusqu'à une installation terrestre de gaz naturel liquéfié (GNL) couvrant une superficie de 17 000 acres. Là, le gaz sera liquéfié et stocké dans deux grands réservoirs. Un gazoduc transportera le GNL vers des navires-citernes pour l'exporter vers d'autres pays. L'installation de GNL devrait produire 12,88 millions de tonnes de GNL par an dans sa phase initiale, qui pourra atteindre 43 millions de tonnes.<sup>180</sup> Seuls 12 % du gaz extrait sera utilisé au Mozambique, principalement par les industries et les entreprises liées au secteur du gaz.<sup>181</sup>

## FINANCEMENT

Le projet devrait coûter 23 milliards USD.<sup>182</sup> En mai 2020, TotalEnergies a annoncé avoir obtenu un financement de 15 milliards de dollars.<sup>183</sup> Toute une série d'institutions financières ont accordé des prêts au projet. Il s'agit des institutions financières publiques suivantes : Banque africaine de développement, Banque africaine d'import-export, Cassa Depositi e Prestiti, China Eximbank, Banque de développement du Japon, Export-Import Bank (États-Unis), JBIC et UK Export Finance (UKEF). Les banques commerciales qui ont accordé des financements sont Absa Group, Crédit Agricole, FirstRand, IDBI Bank, Industrial and Commercial Bank of China, JPMorgan Chase, MUFG, Mizuho Financial, Nedbank, Shinsei Bank, SMBC, Société Générale, Standard Bank, Standard Chartered et Sumitomo Mitsui Trust. Les OCE qui ont fourni des garanties pour ce financement sont UKEF, SACE, NEXI, ECIC et Atradius DSB.<sup>184</sup> La Société Générale est le conseiller financier du projet.<sup>185</sup>

## IMPACTS

### IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Après avoir souffert de décennies de sous-investissement et de pauvreté, Cabo Delgado est devenu le théâtre de conflits violents, qui ont fait des milliers de victimes et laissé des villes et des villages en ruines.<sup>186</sup> Tout au long de l'histoire, les communautés pauvres de Cabo Delgado ont vu leurs ressources provinciales, telles que les pierres précieuses et les ressources en combustibles fossiles, re-vendiquées par les élites et les entreprises économiques et politiques nationales et internationales, tandis que leurs droits étaient réprimés. Le projet de GNL n'a fait qu'attiser ces tensions sociales existantes.<sup>187</sup>

Le développement du parc de GNL de TotalEnergies Afungi, qui abritera les installations terrestres et l'aéroport pour les terminaux de GNL, a provoqué le déplacement de plus de 550 familles, dont des pêcheurs et des agriculteurs qui ont perdu leur accès à l'océan ou à la terre, ce qui a entraîné la perte de leurs moyens de subsistance.<sup>188</sup> Les communautés relogées qui ont perdu leurs terres étaient censées recevoir de petites parcelles et une compensation en espèces, mais en raison de la spéculation de différentes industries espérant fournir des services à l'industrie du gaz, et des élites politiques spéculant

sur l'augmentation de la valeur des terres, les terres de la région ont été accaparées.<sup>189</sup> Le processus de compensation s'est avéré inadéquat et, au moment de la rédaction du présent rapport, près de la moitié des communautés relogées n'ont toujours pas reçu leurs petites parcelles.<sup>190</sup> En outre, bien que TotalEnergies ait promis des emplois de remplacement, seuls des emplois à court terme dans le domaine de la construction, du nettoyage et d'autres emplois non qualifiés ont été proposés, ce qui n'est pas jugé suffisant par les communautés locales.<sup>191</sup> Les plaintes formulées par les membres de la communauté n'ont pas été prises en compte par TotalEnergies.<sup>192</sup> En conséquence, des villages autrefois autonomes se sont retrouvés sans moyens de subsistance et beaucoup dépendent désormais de l'aide alimentaire.

Depuis 2017, la présence croissante des insurgés a entraîné une escalade de la violence dans la région de Cabo Delgado. Le gouvernement et les entreprises présentes dans la région affirment que la religion est la cause de la violence, cependant la réalité est plus complexe. Le développement de l'industrie des combustibles fossiles dans la région et son impact sur les communautés locales qui continuent de vivre dans la pauvreté, ainsi que les promesses non tenues des politiques et des entreprises, ont alimenté l'agitation sociale.<sup>193</sup> L'activité des insurgés a entraîné un afflux d'activités militaires dans la région, ce qui a eu un impact dévastateur sur la population civile. La destruction généralisée, les déplacements massifs et les décès ont entraîné des conditions humanitaires intenable pour les centaines de milliers de personnes qui ont fui et sont désormais des réfugiés. Les insurgés tuent délibérément les civils, pillent leurs maisons, brûlent les villages et les villes et commettent des atrocités telles que des décapitations.<sup>194</sup>

Des femmes et des enfants, y compris des fillettes âgées d'à peine sept ans, ont été enlevés par des insurgés et transformés en esclaves sexuels, mariés à des insurgés ou victimes d'un trafic transfrontalier.<sup>195</sup> Selon un récent rapport de Human Rights Watch (HRW), certaines des femmes et des enfants détenus dans les bases des insurgés ont été secourus, mais beaucoup sont toujours portés disparus, et ceux qui ont été secourus sont détenus à Pemba en attendant d'être examinés et libérés.<sup>196</sup>

Les militaires et les policiers mozambicains maltraitent également la population civile, s'emparant des biens des individus, procédant à des exécutions extrajudiciaires et commettant des actes de torture.<sup>197</sup> En 2021, Amnesty International a signalé que les forces de sécurité du

gouvernement étaient également impliquées dans les abus et les viols de femmes et de filles.<sup>198</sup> Le gouvernement a également passé des contrats avec des sociétés militaires privées, telles que le groupe russe Wagner, auquel l'UE a récemment imposé des sanctions, et le groupe sud-africain Dyck Advisory Group (DAG), pour combattre les insurgés. En 2021, Amnesty International a signalé que des hélicoptères du DAG tiraient à la mitrailleuse sur des infrastructures civiles, notamment des hôpitaux, des écoles et des maisons.<sup>199</sup> Des témoins ont également signalé que des hélicoptères tiraient sans discernement sur la foule ou larguaient des munitions, sans faire de distinction entre combattants et civils.

Après une attaque meurtrière des insurgés contre la ville de Palma en mars 2021, qui a fait des dizaines de victimes civiles, des troupes du Rwanda et des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont été déployées pour aider les forces mozambicaines à mettre fin à l'insurrection.<sup>200</sup> Récemment, les États-Unis et l'Union européenne ont également commencé à envoyer des missions militaires dans la région, ce qui fait de cette région une zone complètement militarisée.<sup>201</sup> Après l'attentat de Palma, TotalEnergies a déclenché la clause de force majeure, a retiré le personnel du site du projet et a mis toutes les activités en suspens.<sup>202</sup> Depuis lors, le versement des indemnités a également été interrompu et TotalEnergies a déclaré qu'elle ne s'acquitterait pas de ses obligations de paiement envers les entrepreneurs, y compris les entreprises locales, ce qui compromet encore davantage l'autosuffisance de la population. De nombreux civils déplacés se sont déplacés vers le sud et l'intérieur des terres, dans des centres de réfugiés ou chez des membres de leur famille élargie. Souvent, 30 ou 40 personnes s'entassaient dans une maison individuelle et rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires.<sup>203</sup>

## RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le projet de GNL au Mozambique est situé dans une zone comportant des écosystèmes uniques et vulnérables importants pour la biodiversité, tels que des forêts de mangroves, des récifs coralliens et des herbiers marins, notamment le parc national des Quirimbas, une réserve de biosphère de l'UNESCO.<sup>204</sup> Le projet les met en danger par toute une série d'impacts, notamment la destruction directe d'habitats, l'introduction d'espèces envahissantes, les émissions et l'érosion des sols. Parmi les animaux

susceptibles d'être affectés par le projet figurent le rorqual boréal, l'albatros indien à nez jaune, la tortue luth et la tortue imbriquée, qui sont considérés comme des espèces menacées par l'UICN. L'étude sismique aurait déjà entraîné la mort de poissons, de crustacés et de tortues se nourrissant sur le fond des eaux peu profondes.<sup>205</sup>

## IMPACTS SUR LE CLIMAT

Le Mozambique est extrêmement vulnérable au changement climatique et en subit déjà les conséquences directes. Le projet gazier rejettera chaque année des millions de tonnes de gaz à effet de serre, notamment du méthane. L'évaluation de l'impact environnemental du projet estime les émissions directes du projet à 12,9 millions de tonnes de CO<sup>2</sup> par an. Toutefois, les groupes environnementaux soulignent que cette estimation sous-estime le fait que l'installation de GNL proposée rejettera sur 20 ans une grande quantité de méthane pendant l'extraction, le traitement et le transport du gaz naturel, qui est 87 fois plus puissant que le CO<sup>2</sup>.<sup>206</sup> Si l'on tient compte de ces éléments, les émissions directes sont plus proches de 44,9 millions de tonnes par an. Cela va totalement à l'encontre de l'objectif de l'accord de Paris sur le climat, qui consiste à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à un niveau inférieur à 1,5°C.

## IMPACTS ÉCONOMIQUES

L'industrie du gaz à Cabo Delgado est intrinsèquement liée à la corruption. Le scandale des « obligations de thon » du Mozambique a été révélé en 2017 : le gouvernement a contracté un prêt illégal de 2 milliards de dollars auprès du Crédit Suisse et de la VTB Bank, plongeant le pays dans une profonde crise financière.<sup>207</sup> Elle a donné lieu au plus grand procès pour corruption jamais organisé dans le pays, à des enquêtes internationales sur les principaux acteurs financiers impliqués et à des peines de prison pour plusieurs banquiers. Le gouvernement avait promis de rembourser la dette grâce aux revenus du gaz. Les prévisions de recettes gazières ont permis au gouvernement d'accéder à des prêts internationaux, y compris ces prêts illégaux.<sup>208</sup>

L'argument utilisé pour justifier ce projet de combustible fossile est qu'il stimulerait l'industrialisation au Mozambique, financerait les investissements publics et aiderait à rembourser l'énorme dette du Mozambique. Cependant 95 % du gaz produit

par le projet sera exporté à l'étranger, alors que seulement 30 % de la population a accès à l'électricité.<sup>209</sup> En outre, les entreprises à la tête du secteur ont ouvert des comptes non imposables à Dubaï, ce qui veut dire que le Mozambique perdra 5,3 milliards de dollars de recettes sur le gaz.<sup>210</sup> L'épidémie de COVID-19, l'escalade de la violence et la chute des prix du gaz ont rendu l'histoire du « gaz pour le développement » encore plus incertaine.<sup>211</sup> L'évolution mondiale de la politique climatique et énergétique entraînera probablement une baisse des recettes par le gaz, des actifs délaissés et une dette croissante qui mettront gravement en péril l'avenir économique du pays tout en l'enfermant dans une voie de développement des combustibles fossiles qui ne permettra pas de servir la population. Le Mozambique dispose d'un énorme potentiel en matière d'énergie renouvelable, en particulier l'énergie solaire, mais les développements de combustibles fossiles tels que ce projet signifient que les investissements dans les énergies renouvelables sont insuffisants.<sup>212</sup> Il n'y a aucune garantie que les revenus éventuels du projet conduiront à des investissements dans les énergies renouvelables.

## DÉFIS POUR LES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS

Le conflit a été utilisé pour réprimer la société civile, les journalistes et les dirigeants communautaires. L'accès à la région a été restreint, ce qui rend impossible le suivi et la réparation des injustices déjà causées et qui se produisent encore. De nombreux journalistes et militants de la société civile, en particulier ceux qui couvrent la violence à Cabo Delgado et ses liens avec l'industrie du GNL, ont été arrêtés ou détenus sans raison au cours des deux dernières années, et certains ont disparu.<sup>213</sup>

**Pour plus d'informations,** voir le profil de BankTrack sur les transactions douteuses concernant ce projet [ici](#).



Village de Quitunda où les résidents ont été relogés au Mozambique.  
© JAI / Amis de la Terre Mozambique



Torchères de Shell dans la communauté d'Umuebulu, sur le champ pétrolifère d'Obigbo, dans la zone de gouvernement local d'Etche, près de Port Harcourt, dans le delta du Niger.  
© Peter Roderick / Les Amis de la Terre

## GAZODUC DE L'AFRIQUE DE L'OUEST / GAZODUC NIGERIA - MAROC (WAGP) | AFRIQUE DE L'OUEST

### CONCERNANT LE PROJET

Le Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (WAGP) est un gazoduc de 678 kilomètres (km) qui achemine le gaz des gisements situés dans le delta du Niger, au Nigeria, vers les marchés du Bénin, du Togo et du Ghana, pour arriver dans la ville portuaire de Takora, au Ghana. Il s'agit du premier système régional de transport de gaz en Afrique subsaharienne. Il a été conçu en 1982 par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).<sup>214</sup> En 1995, les gouvernements des quatre pays africains ont signé un accord de chefs d'État, suivi d'un protocole d'accord en 1999.<sup>215</sup> L'accord de mise en œuvre du WAGP a été signé en 2003 et la construction a commencé en 2005.<sup>216</sup> L'oléoduc offshore a été achevé en décembre 2006 et sa mise en service était prévue pour décembre 2007, mais il a subi plusieurs retards dus à la détection de fuites dans les pipelines d'approvisionnement au Nigeria.<sup>217</sup> Le WAGP est entré en exploitation en 2011.<sup>218</sup>

Le projet est détenu et exploité par la West African Gas Pipeline Company Limited (WAPCo), une société à responsabilité limitée constituée d'un consortium composé de Chevron (36,9 %), de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC - 24,9 %), une filiale de Shell Petroleum Development Company of Nigeria Limited (SPDC - 17,9 %), Takoradi Power Company Limited, une filiale de Volta River Authority du Ghana (16,3 %), Benin Gas Company SA (SoBeGaz - 2 %) et Togolese Gas Society SA (So-ToGaz - 2 %).<sup>219</sup>

La section terrestre du gazoduc au Nigeria traverse 33 communautés nigériennes. Sa section offshore, longue de 569 km, commence dans le sud-est du Nigeria (terminal Itoki) et traverse les eaux du Bénin, du Togo et du Ghana. Le principal gazoduc offshore se trouve à une profondeur d'eau moyenne de 35 mètres.<sup>220</sup> La distance de la côte varie entre 6,5 et 32,5 km. Le WAGP avait une capacité initiale de 200 millions de pieds cubes de gaz par jour (mcf) et elle pourrait passer à 600mcf.<sup>221</sup> Quatre-vingt-cinq pour cent du gaz transporté par le WAGP est destiné à la production d'électricité, le reste étant destiné à des applications industrielles.<sup>222</sup>

En 2016, une extension du WAGP a été proposée. Un accord a été conclu entre la NNPC et l'Office national des hydrocarbures et des mines du Maroc (ONHYM) pour la construction du **gazoduc Nigeria-Maroc**.<sup>223</sup> Ce gazoduc reliera le gaz nigérien à tous les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau, Gambie, Sénégal et Mauritanie) et arrivera jusqu'à Tanger, au Maroc, et à Cadix, en Espagne.<sup>224</sup> En août 2017, la NNPC et l'ONHYM ont commencé une étude de faisabilité pour le gazoduc, achevée en janvier 2019.<sup>225</sup> En juin 2021, il a été signalé que la construction du gazoduc avait commencé, mais tout indique que le gazoduc est toujours en phase de pré-construction.<sup>226</sup> La construction pourrait durer jusqu'à 25 ans et s'achever par étapes d'ici 2046.<sup>227</sup>

## FINANCEMENT

Alors que le WAGP avait été initialement estimé à 700 millions de dollars, sa construction a finalement coûté 900 millions de dollars. L'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale a accordé 50 millions de dollars en 2005, et la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et l'Overseas Private Investment Corporation (OPIC) ont accordé au projet respectivement 98 millions, 1,6 million et 45 millions de dollars en 2006. En 2004, l'Association internationale de développement (IDA) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) de la Banque mondiale ont accordé des garanties d'une valeur de 50 millions et 75 millions de dollars, respectivement.<sup>228</sup>

Le coût du gazoduc Nigeria-Maroc est estimé à environ 25 milliards de dollars.<sup>229</sup> Les deux institutions qui financent l'étude d'avant-projet détaillé (FEED) du projet pour le Maroc et le Nigeria sont la Banque islamique de développement (BIsD), pour un total de 45 millions de dollars et le Fonds de l'OPEP pour le développement international, pour un total de 14,3 millions de dollars.<sup>230</sup>

## IMPACTS

### SOCIO-ÉCONOMIQUES

Dès le début du projet, les groupes environnementaux d'Afrique de l'Ouest ont exprimé leurs inquiétudes quant au fait que le projet de gazoduc porterait atteinte aux droits des quatre pays à trouver des options énergétiques alternatives, et renforcerait le monopole énergétique des géants pétroliers Chevron et Shell dans la région.<sup>231</sup> En 2020, une étude sous régionale de l'Afrique de l'Ouest a été publiée par des groupes de la société civile du Togo, du Ghana, du Nigeria et de la République du Bénin.<sup>232</sup> L'étude documente plusieurs impacts socio-économiques négatifs liés aux projets de combustibles fossiles, dont le WAGP, ainsi que les inquiétudes des communautés par rapport à son extension vers d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Tout d'abord, les mesures de sécurité mises en place, notamment une zone de restriction d'environ 1 km autour des gazoducs, ont un impact direct sur les activités des pêcheurs. Les zones interdites signifient que l'accès à certaines zones de pêche essentielles n'est plus possible. La diminution des prises de poissons qui en résulte entraîne une baisse des revenus des pêcheurs et des femmes qui transforment ce poisson, ce qui affecte les moyens de subsistance des communautés le long de la côte.<sup>233</sup> Les communautés en première ligne qui ont été consultées dans le cadre de l'étude ont exprimé leur crainte de perdre leur emploi en raison de l'impact de l'extraction de combustibles fossiles et du changement climatique sur la production de poissons en Afrique de l'Ouest.<sup>234</sup> Cette situation sera exacerbée par l'extension du projet du Nigeria et du Maroc le long de toute la côte ouest africaine. Des communautés ont également dû être déplacées pour la construction de l'usine WAPCo et pour les installations du gazoduc. La perte

de leurs maisons et de leurs terres a causé des difficultés, car les processus de compensation se sont avérés inadaptés.<sup>235</sup> La relocalisation vers d'autres sites a éloigné les membres de la communauté des zones dont ils dépendent pour la génération de revenus, ce qui a affecté leurs niveaux de revenus et augmenté la pauvreté.

## IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

Les émissions résultant de l'extraction du gaz contribuent au réchauffement de la planète, ce qui ag-gravera les effets du changement climatique déjà ressentis. Au cours de la dernière décennie, la côte ouest-africaine a connu des inondations de plus en plus graves, qui ont endommagé les infrastructures, les maisons et les biens des personnes, tout en bouleversant les moyens de subsistance des agriculteurs.<sup>236</sup> Des pluies torrentielles meurtrières ont fait des ravages le long de la côte, menaçant les communautés et les écosystèmes. Trois facteurs contribuent à la dégradation du littoral : l'érosion,

les inondations et la pollution, principalement provoquées par des infrastructures mal conçues et une gestion inadaptée de leurs impacts environnementaux. L'étude de la Banque mondiale intitulée « *Effects of Climate Change on Coastal Erosion and Flooding* » (Effets du changement climatique sur l'érosion des côtes et les inondations) met en évidence la manière dont le changement climatique affectera le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo.<sup>237</sup> D'ici la fin du siècle, ces pays pourraient connaître une élévation du niveau de la mer de plus d'un mètre.<sup>238</sup> Le rapport de la Banque mondiale prévient que la côte ouest-africaine est déjà à un point de basculement et que le changement climatique sera catastrophique pour les communautés côtières, leur santé, l'environnement naturel et leurs moyens de subsistance. Avec l'augmentation de la population et la croissance des villes côtières, les risques d'élévation du niveau de la mer et d'effondrement des défenses naturelles sont significatifs.<sup>239</sup>

**Pour plus d'informations,** voir le profil de BankTrack sur les transactions douteuses concernant ce projet [ici](#).



Héron gris près d'une centrale électrique en Afrique du Sud  
© Alta Oosthuizen / Shutterstock

# 7. PROJETS SÉLECTIONNÉS : PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES PROPOSÉS ET LEURS IMPACTS

« LES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES DE RECONAFRICA ONT LE POTENTIEL DE DÉTRUIRE DES HABITATS ET DES ÉCOSYSTÈMES CRITIQUES ET SENSIBLES TELS QUE LE DELTA DE L'OKAVANGO, UN SITE PROTÉGÉ DU PATRIMOINE MONDIAL, DE MENACER DES ESPÈCES DÉJÀ EN DANGER ET D'ENTRAÎNER UNE AUGMENTATION DE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ. »

– FORAGE PÉTROLIER ET GAZIER DANS LE BASSIN DE LA RIVIÈRE OKAVANGO, ÉTUDE DE CAS



## OLÉODUC DE PÉTROLE BRUT D'AFRIQUE DE L'EST (EACOP) | AFRIQUE DE L'EST

### CONCERNANT PROJET

L'East African Crude Oil Pipeline (EACOP) est un oléoduc de 1 443 km qui transportera du pétrole brut des champs pétroliers de l'ouest de l'Ouganda vers le port de Tanga en Tanzanie.<sup>240</sup> Le pétrole brut sera ensuite exporté vers les marchés d'outre-mer pour y être utilisé. L'oléoduc devrait transporter 216 000 barils de pétrole brut par jour au pic de production et, s'il est construit, il sera le plus long oléoduc de pétrole brut chauffé à l'électricité au monde. La société française TotalEnergies (62 %), la China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) (8%), la National Oil Company d'Ouganda (15 %) et la Petroleum Development Corporation de Tanzanie (15 %) développent

le projet ensemble.<sup>241</sup> La décision finale d'investissement (FID) a été prise le 1er février 2022 et la construction devrait commencer au second semestre 2022.<sup>242</sup> Toutefois, le projet a été retardé par des problèmes d'acquisition de terres et des difficultés de financement et il est toujours à la recherche d'un prêt de financement de projet de 3 milliards de dollars. Trois banques sont impliquées en tant que conseillers financiers : La SMBC du Japon, qui conseille TotalEnergies, la Stanbic Bank d'Ouganda, une filiale de la Standard Bank d'Afrique du Sud, qui conseille l'Ouganda et la Tanzanie et l'ICBC de Chine, qui conseille la CNOOC.<sup>243</sup> Quinze banques commerciales ont déclaré qu'elles ne financeraient pas le projet.<sup>244</sup>

# IMPACTS

## IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Même si la construction de l'oléoduc n'a pas encore officiellement commencé, le projet a déjà eu de graves répercussions sur les communautés locales, les femmes et les enfants étant les plus touchés. Les processus d'acquisition de terres, qui ont débuté en 2018, verront environ 14 000 ménages en Ouganda et en Tanzanie perdre leurs terres.<sup>245</sup> Les dates d'échéance, après lesquelles aucune compensation ne sera versée pour de nouveaux développements permanents sur les terres concernées et délimitées pour le projet, étaient en 2019 en Ouganda. À partir de cette date, les ménages n'ont pas pu utiliser leurs terres pour cultiver des cultures vivrières et commerciales pérennes ou pour mettre en place de nouveaux développements, ce qui a entraîné un stress alimentaire, une réduction des revenus familiaux, une augmentation des taux d'échec scolaire et une augmentation de la violence basée sur le genre.<sup>246</sup> Les femmes et les jeunes, qui constituent respectivement 90 % et 38 % de la main-d'œuvre agricole ougandaise, sont les plus touchés car ils dépendent de la terre pour gagner leur vie et nourrir leur famille.<sup>247</sup> Plus de trois ans après le début des processus d'acquisition obligatoire de terres, plus de 3 000 familles qui ont perdu leurs terres en Ouganda n'ont toujours pas reçu de compensation.<sup>248</sup> Les familles touchées se sont également plaintes du montant des compensations jugés insuffisants et injustes.<sup>249</sup>

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le projet EACOP aura un impact négatif sur près de 2 000 kilomètres carrés d'habitats sauvages protégés.<sup>250</sup> Parmi les zones qui seront touchées par le projet figurent le parc national de Murchison Falls, la réserve forestière de Bugoma et la réserve forestière de Taala en Ouganda, ainsi que la réserve de Biharamulo, la zone clé pour la biodiversité de la steppe de Wembere et deux zones marines d'importance écologique ou biologique en Tanzanie. Au total, quelque

500 km<sup>2</sup> de couloirs de vie sauvage pour les chimpanzés de l'Est et les éléphants d'Afrique risquent d'être gravement dégradés et les habitats des lions, des buffles, des élans, des petits koudous, des impalas, des hippopotames, des girafes, des zèbres, des antilopes rouannes, des sitatungas, des sables, des oryxotopes, des singes colobes rouges et des tortues de mer seront touchés.<sup>251</sup> En outre, le projet aura un impact direct sur plusieurs zones humides d'importance internationale (Ramsar).<sup>252</sup> L'oléoduc présente également des risques élevés de pollution et de dégradation de l'eau douce, en particulier dans le bassin du lac Victoria, que l'oléoduc traverse sur plus de 400 kilomètres.<sup>253</sup> Le bassin versant du lac Victoria est une zone sismique active et plusieurs cas de déversements ou d'infiltrations de pétrole ont déjà été signalés dans la région. Les déversements de pétrole dans le lac Victoria auraient de graves répercussions sur les moyens de subsistance des populations, car plus de 40 millions de personnes dépendent du lac pour leur eau et leurs revenus.<sup>254</sup>

## CLIMATE IMPACTS

L'Ouganda et la Tanzanie subissent déjà les effets du changement climatique : inondations soudaines, glissements de terrain, longues périodes de sécheresse et invasions de criquets dans les deux pays. Les femmes et les jeunes, qui constituent le plus gros pourcentage de la population travaillant dans le secteur agricole, sont les plus touchés par le changement climatique, car les mauvaises conditions météorologiques entraînent la destruction des cultures et une baisse des rendements.<sup>255</sup> Les opérations des compagnies pétrolières en Ouganda ont été affectées par le changement climatique, les plateformes de forage ayant été submergées par les inondations.<sup>256</sup> Le projet EACOP aggravera les difficultés de l'Ouganda et de la Tanzanie en matière de changement climatique. On estime que 34,3 millions de tonnes de carbone seront produites lorsque le pétrole brut transporté par l'EACOP atteindra son pic de production, soit plus que ce que produisent actuellement l'Ouganda et la Tanzanie réunis.<sup>257</sup>

## IMPACTS ÉCONOMIQUES

La dette nationale de l'Ouganda a grimpé en flèche, le gouvernement empruntant pour financer les infrastructures et les projets pétroliers.<sup>258</sup> En octobre 2021, la dette publique de l'Ouganda s'élevait à 73 800 milliards d'UGX (plus de 20 milliards de dollars).<sup>259</sup> La Banque d'Ouganda estime que le ratio dette nominale/PIB atteindra 52,8 % au cours du présent exercice (2021/22).<sup>260</sup> Une partie de cette dette est constituée de fonds empruntés pour financer la participation de l'Uganda National Oil Company (UNOC) au projet EACOP et pour financer des routes pour les développements pétroliers, ainsi qu'un aéroport international pour soutenir les activités du secteur pétrolier.<sup>261</sup> Face à l'augmentation des emprunts, le gouvernement ougandais a du mal à atteindre ses objectifs en matière de collecte de recettes, ce qui fait craindre qu'il ne soit pas en mesure d'assurer des services essentiels tels que les services santé et l'éducation, en particulier pour les femmes.<sup>262</sup>

## DÉFIS POUR LES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS

Les défenseurs de l'environnement et des droits humains qui s'élèvent contre les risques posés par l'EACOP et d'autres projets pétroliers subissent des pressions accrues. L'espace civique en Tanzanie a été si sévèrement restreint que même les OSC traditionnellement actives qui se sont engagées dans la défense des droits environnementaux ont été suspendues ou radiées.<sup>263</sup> Le gouvernement ougandais a également sévi contre les défenseurs des droits humains et les groupes de la société civile. En août 2021, le gouvernement ougandais a tenté de mettre fin aux activités de 54 groupes de la société civile, dont l'Institut africain pour la gouvernance énergétique (AFIEGO).<sup>264</sup> En octobre 2021, le personnel d'AFIEGO a été arrêté à quatre reprises.<sup>265</sup> L'AFIEGO est l'un des principaux groupes de la société civile à faire campagne pour la protection de l'environnement et le respect des droits des communautés dans le cadre du projet EACOP. D'autres défenseurs des droits humains et journalistes ont également été arrêtés.<sup>266</sup>

**Pour plus d'informations,** consultez le profil des transactions douteuses de BankTrack sur ce projet [ici](#).



## FORAGE DE PÉTROLE ET DE GAZ DANS LE BASSIN DE LA RIVIÈRE OKAVANGO | NAMIBIE ET BOTSWANA

### CONCERNANT LE PROJET

ReconAfrica Energy Africa (ReconAfrica), une petite société canadienne, a obtenu les droits d'exploration de pétrole et de gaz dans le bassin de la rivière Okavango, l'un des habitats les plus riches en biodiversité d'Afrique. La zone de la licence d'exploration pétrolière et gazière s'étend sur le nord-est de la Namibie et le nord-ouest du Botswana. En janvier 2021, ReconAfrica a commencé à effectuer des forages de test dans la région de Kavango East, en Namibie, afin de cartographier ce qui, selon la société, pourrait être la plus grande zone pétrolière de la décennie, affirmant que la région pourrait contenir 120 milliards de barils de pétrole.<sup>267</sup> Sur la base de ses résultats de forage et d'analyse sismique 2D, la société a déclaré la présence d'un système pétrolier conventionnel fonctionnel dans le bassin sédimentaire de Kavango.<sup>268</sup>

ReconAfrica détient une part de 90 % du permis d'exploration couvrant plus de 25 000 km<sup>2</sup> (2,5 millions d'hectares) en Namibie.<sup>269</sup> L'entreprise prévoit de porter prochainement sa part à 95 %.<sup>270</sup> Elle détient également une participation de 100 % d'une autre licence couvrant environ 9 000 km<sup>2</sup> dans le nord-ouest du Botswana.<sup>271</sup> Si la société trouve du pétrole commercialisable dans la région et démontre le potentiel commercial du bassin, elle a le droit d'obtenir une licence de production renouvelable de 25 ans en Namibie et au Botswana, avec la possibilité d'une extension de 10 et 20 ans respectivement.<sup>272</sup> ReconAfrica maintient qu'elle finance elle-même à l'heure actuelle ses activités d'exploration.

Avec les groupes environnementaux, les communautés locales et autochtones s'opposent fermement aux plans de forage pétrolier et gazier qui affecteront négativement leurs terres sacrées et leur mode de vie, tout en mettant en danger la faune et la biodiversité.<sup>273</sup>

## IMPACTS

### IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'utilisation intensive et la contamination éventuelle des ressources en eau liées aux activités de forage pourraient avoir des effets désastreux sur la biodiversité et l'économie locales.<sup>274</sup> Les communautés locales et les peuples autochtones San et Kavango qui vivent dans la région craignent que les opérations de ReconAfrica aient des répercussions négatives sur leurs moyens de subsistance, car ils dépendent de la pêche, de l'agriculture, de la cueillette d'aliments sauvages et de médicaments, du tourisme écologique et d'autres activités. L'eau est une ressource rare en Namibie et au Botswana, mais elle est essentielle à la vie de la population et à la faune dans cette région aride.<sup>275</sup>

De nombreuses communautés et associations locales ont indiqué qu'elles n'avaient pas été suffisamment consultées par ReconAfrica ou qu'elles n'étaient pas au courant du projet pétrolier.<sup>276</sup> Les dirigeants KhoiSan d'Afrique du Sud ont remis une pétition à l'ambassade de Namibie à Pretoria, soulignant que le consentement libre, préalable et éclairé du peuple San de Namibie n'avait pas été obtenu pour la délivrance de la licence d'exploration et le début du forage. Les KhoiSan sont donc solidaires des San de Namibie qui rejettent le projet.<sup>277</sup> Les communautés locales s'inquiètent de l'impact que les activités de forage pétrolier auront sur leurs droits fonciers et leurs sites sacrés. ReconAfrica a foré son deuxième puits de test sur l'exploitation de la famille Sinonge dans le village de Mbambi, qui n'a pas autorisé l'utilisation de ses terres. Pour obtenir sa réhabilitation, Andreas Sinonge a déposé une plainte devant la Haute Cour de Namibie.<sup>278</sup> D'autres se sentent impuissants face à la compagnie pétrolière qui fore sur les terres où ils cultivent le maïs et nourrissent le bétail.<sup>279</sup>

### IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

ReconAfrica réalise ses activités de forage de test à proximité immédiate du fleuve Okavango et en amont du delta de l'Okavango, un site protégé au patrimoine mondial et une source d'eau inestimable. La zone sous licence englobe également une partie de la zone de conservation transfrontalière de Kavango-Zambezi (KAZA TFCA), connue comme étant la plus grande zone de conservation terrestre transfrontalière du monde, et empiète également sur six zones de conservations et forêts communautaires.<sup>280</sup> Les activités liées à l'industrie pétrolière et gazière sont susceptibles de détruire des habitats et des écosystèmes essentiels et sensibles tels que le delta de l'Okavango, de menacer des espèces déjà menacées d'extinction et d'engendrer une augmentation de la perte de biodiversité.<sup>281</sup> La région abrite la plus grande population d'éléphants de savane d'Afrique et les projets de forage auront un impact sur leurs couloirs de migration.<sup>282</sup>

De nombreuses voix, dont le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, ont exprimé leurs inquiétudes quant aux impacts de l'exploration et de l'extraction pétrolières sur la faune, la biodiversité et le paysage du bassin de l'Okavango et ont souligné la nécessité d'une évaluation approfondie de l'impact environnemental avant toute mesure de développement.<sup>283</sup> Saving Okavango's Unique Life (SOUL), un groupe préoccupé par les effets néfastes de l'exploration pétrolière et gazière dans la région, a mis en évidence plusieurs défauts et insuffisances dans les évaluations d'impact environnemental de ReconAfrica.<sup>284</sup>

Alors que ReconAfrica n'a commencé à effectuer des forages de test que l'année dernière, un certain nombre de problèmes sont déjà apparus. Ainsi l'entreprise a commencé ses activités de forage sans les permis requis pour la consommation d'eau et l'évacuation des eaux usées.<sup>285</sup> L'entreprise dispose de bassins sur les sites d'exploration pour stocker les eaux usées toxiques et au moins un de ces bassins n'a pas été recouvert par un système de barrière imperméable approprié.<sup>286</sup> Cela pourrait entraîner une contamination des eaux souterraines. En outre, de nouvelles preuves, notamment des photographies aériennes datant de septembre 2021, montrent que ReconAfrica a détruit au bulldozer des terres pour construire un puits pétrolier de test, à l'intérieur de la Kapinga Kamwalye Conservancy, une zone de faune protégée dans le nord-est de la Namibie, sans avoir obtenu les autorisations nécessaires. Des dirigeants locaux se seraient même vu proposer un emploi en échange de leur silence.<sup>287</sup>

## IMPACTS CLIMATIQUES

Le continent africain devrait subir les impacts climatiques les plus importants de tous les continents. Sur la base des estimations des réserves pétrolières de ReconAfrica, Fridays for Future Windhoek a calculé que le projet pourrait émettre jusqu'à 51,6 gigatonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.<sup>288</sup>

## IMPACTS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Les gouvernements de Namibie et du Botswana, ainsi que ReconAfrica, ont déclaré qu'il n'y aurait pas de fracturation hydraulique dans ces pays.<sup>289</sup> Toutefois, avant ces déclarations, ReconAfrica a souligné à plusieurs reprises que sa principale cible était les éventuelles ressources en gaz de schiste du

bassin de l'Okavango, dont l'extraction nécessiterait le recours à la fracturation hydraulique.<sup>290</sup> Les méthodes de fracturation pour extraire les ressources en gaz de schiste sont associées à de nombreux risques et impacts avérés, notamment des impacts disproportionnés potentiels sur les femmes.<sup>291</sup> Le nombre important de déclarations trompeuses de l'entreprise concernant ses intentions, notamment celles relatives à la fracturation hydraulique, a conduit au dépôt de plaintes auprès des autorités de réglementation américaines et canadiennes afin d'enquêter sur les intentions de l'entreprise et de fournir des informations exactes à toutes les parties prenantes.<sup>292</sup>

**Pour plus d'informations,** voir le profil de BankTrack sur les transactions douteuses concernant ce projet [here](#) et le site web de SOUL [ici](#).



## CENTRALE ÉLECTRIQUE AU CHARBON DE SENGWA | ZIMBABWE

### CONCERNANT LE PROJET

La centrale électrique au charbon de Sengwa est un projet de la RioZim Limited. Elle est située dans la région de Sengwa, dans le district rural de Gokwe South, au nord du Zimbabwe, dans une zone dominée par le chef Sayi/Sai et peuplée de Tonga, de Shona et de Ndebele.<sup>293</sup> Le projet a été proposé pour la première fois par le gouvernement en 1997, mais n'a pas pu être lancé faute d'investissements.<sup>294</sup>

Outre la centrale électrique elle-même, le projet proposé comprend la construction d'une nouvelle ligne électrique et d'une canalisation de 250 kilomètres qui acheminera l'eau du lac Kariba vers Sengwa. La centrale devrait produire 2 800 mégawatts (MW) d'électricité<sup>295</sup> et utilisera le charbon de la mine Sengwa Colliery, qui appartient également à RioZim.<sup>296</sup> La mine de charbon dont l'exploration a déjà commencé en 1989, n'a jamais été pleinement opérationnelle. Le projet Sengwa est né d'un plan visant à revitaliser la mine et à étendre ses activités. L'énergie produite par la centrale électrique est destinée à la fois à un usage national et à l'exportation.<sup>297</sup>

RioZim a contacté des investisseurs et des entreprises pour soutenir le projet, notamment plusieurs entreprises du secteur de l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction.<sup>298</sup> En novembre 2018, RioZim aurait signé des accords-cadres et d'exclusivité avec PowerChina. En mars 2020, l'entreprise a signé un accord de construction pour la phase 1 du projet (700 MW), suivi en septembre 2020 par la phase deux qui portera la capacité de la centrale à 2 800 MW.<sup>299</sup> China Gezhouba Group Corp, une filiale de Power China, sera chargée du plan d'approvisionnement.<sup>300</sup> En 2020, l'ICBC aurait accepté d'accorder un prêt de 3 milliards de dollars au projet Sengwa.<sup>301</sup> Cependant, la banque chinoise s'est retirée en juin 2021.<sup>302</sup> Alors qu'un article de septembre 2021 affirmait que l'ICBC était toujours intéressée par le projet, RioZim a indiqué un mois plus tard que la société était toujours à la recherche de bailleurs de fonds potentiels pour le projet.<sup>303</sup> Les promoteurs du projet ont commencé les travaux préparatoires en août 2021.<sup>304</sup>

## IMPACTS

### IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

La majorité des foyers de la zone du projet vivent de leurs terres et pratiquent l'agriculture, la culture du coton, la pêche et l'élevage.<sup>305</sup> Dans son rapport annuel 2020, publié en mars 2021, RioZim annonçait être en train de terminer l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) du projet Sengwa.<sup>306</sup> Cependant, à ce jour, aucune EIE n'a été partagée ou publiée. Il est donc difficile de dire avec certitude quelles sont les exigences du projet, mais on estime qu'environ 138 km<sup>2</sup> de terres seront nécessaires pour le projet, sans compter les terres qui se trouveront sur le parcours de la canalisation ou des lignes électriques. Les membres de la communauté qui vivent ou travaillent sur ces terres seront probablement déplacés de force pour faire place à la construction du projet.<sup>307</sup>

Le Centre for Alternative Development (CAD) estime que le projet pourrait entraîner le déplacement de milliers de personnes de leurs terres, perturbant leur vie et leurs moyens de subsistance, probablement sans qu'elles reçoivent une compensation adéquate.<sup>308</sup> Cette estimation se fonde sur la taille du projet et sur l'expérience acquise dans le cadre d'autres grands projets d'infrastructure, tels que le projet d'extension de la centrale électrique au charbon de Hwange, qui risque d'entraîner le déplacement de 900 familles.<sup>309</sup> Selon une étude réalisée par le CAD et Information for Development Trust (IDT), les communautés de Sengwa et de Gokwe n'ont reçu aucune information sur le projet RioZim ou sur les impacts négatifs potentiels et elles n'ont pas été consultées par l'entreprise.<sup>310</sup> En outre, il est probable que les familles vivant à proximité de la centrale électrique et de la mine de charbon de Sengwa connaissent des problèmes de santé dus à la pollution atmosphérique, comme c'est également le cas à Hwange.<sup>311</sup>

### IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le projet est situé dans une zone sèche qui se caractérise par des températures estivales élevées et des précipitations intermittentes avec de longues périodes de chaleur torride. Le CAD a constaté que la rivière Sengwa, qui a donné son nom à la centrale, était complètement asséchée lors d'une de ses visites et a déclarée comme disparue par la communauté en 2012.<sup>312</sup> Bien que la région connaisse une pénurie d'eau, la communauté a pu s'adapter grâce à plusieurs stratégies d'atténuation telles que les plantations à sec et la collecte d'eau.<sup>313</sup> Cependant, les sources en eau locales étant tout juste suffisantes pour les moyens de subsistance agricoles et les besoins des familles, il sera impossible de répondre aux besoins en eau de la centrale électrique et de la mine.<sup>314</sup> La canalisation d'eau est censé aider en acheminant de l'eau du lac Kariba vers Sengwa. Cependant, le lac abrite déjà un projet d'énergie hydroélectrique renouvelable, qui sera probablement affecté par la canalisation, et en janvier 2020, le lac n'a atteint que 30 % de sa capacité en raison de la sécheresse actuelle causée par le changement climatique.<sup>315</sup>

En ce qui concerne la pollution de l'environnement, en prenant en compte la mine de charbon et la centrale électrique de Hwange, le projet Sengwa devrait entraîner une énorme pollution de l'air, du sol et de l'eau.<sup>316</sup>

## IMPACTS SUR LE CLIMAT

En 2017, le secteur de l'énergie représentait 33 %, soit environ 12 millions de tonnes, des émissions totales du Zimbabwe. Sur ces 12 millions de tonnes, 37,71 % provenaient de la production d'énergie thermique.<sup>317</sup> La centrale au charbon de Sengwa sera la plus grande centrale au charbon du Zimbabwe, ce qui fera augmenter les émissions liées à la production d'énergie thermique et accroître encore les risques et les effets du changement climatique.

Le Zimbabwe subit déjà toute une série d'impacts du changement climatique et les femmes seront les plus fortement touchées, car elles représentent la majeure partie de la main-d'œuvre agricole et sont chargées des travaux domestiques. Les inondations et les sécheresses ont accru la propagation des maladies transmises par l'eau. Des pénuries sévères d'eau ont déjà été constatées et l'on s'attend à une nouvelle diminution de la disponibilité de l'eau, ce qui aura des conséquences sur l'agriculture. Les événements météorologiques extrêmes, en particulier les cyclones, sont devenus monnaie courante au Zimbabwe.<sup>318</sup> En 2019, le pays a lourdement souffert des impacts du cyclone Idai, qui a fait plusieurs morts et entraîné la destruction de maisons et de moyens de subsistance pour beaucoup. La saison des pluies 2020/2021 (phénomène la Nina) a entraîné des inondations catastrophiques au Zimbabwe et, au cours de la saison 2021/2022, le Zimbabwe a dû faire face au cyclone Ana, comme d'autres pays africains, qui a tué 32 personnes et endommagé 282 habitations dans les 13 districts du pays.<sup>319</sup>

## DÉFIS POUR LES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS

Selon le CAD, les défenseurs de l'environnement se voient souvent refuser l'accès aux communautés affectées et aux informations sensibles telles que les accords, les conditions du projet et les évaluations des risques. Il est donc très difficile de fournir aux communautés touchées des informations précises sur le projet. En outre, la résistance au projet Sengwa est considérée comme anti-développement et anti-patriotique.<sup>320</sup>

**Pour plus d'informations**, voir le profil de BankTrack sur les transactions douteuses concernant ce projet [ici](#).



## PÉTROLE ET GAZ DANS LE VIRUNGA | RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### CONCERNANT LE PROJET

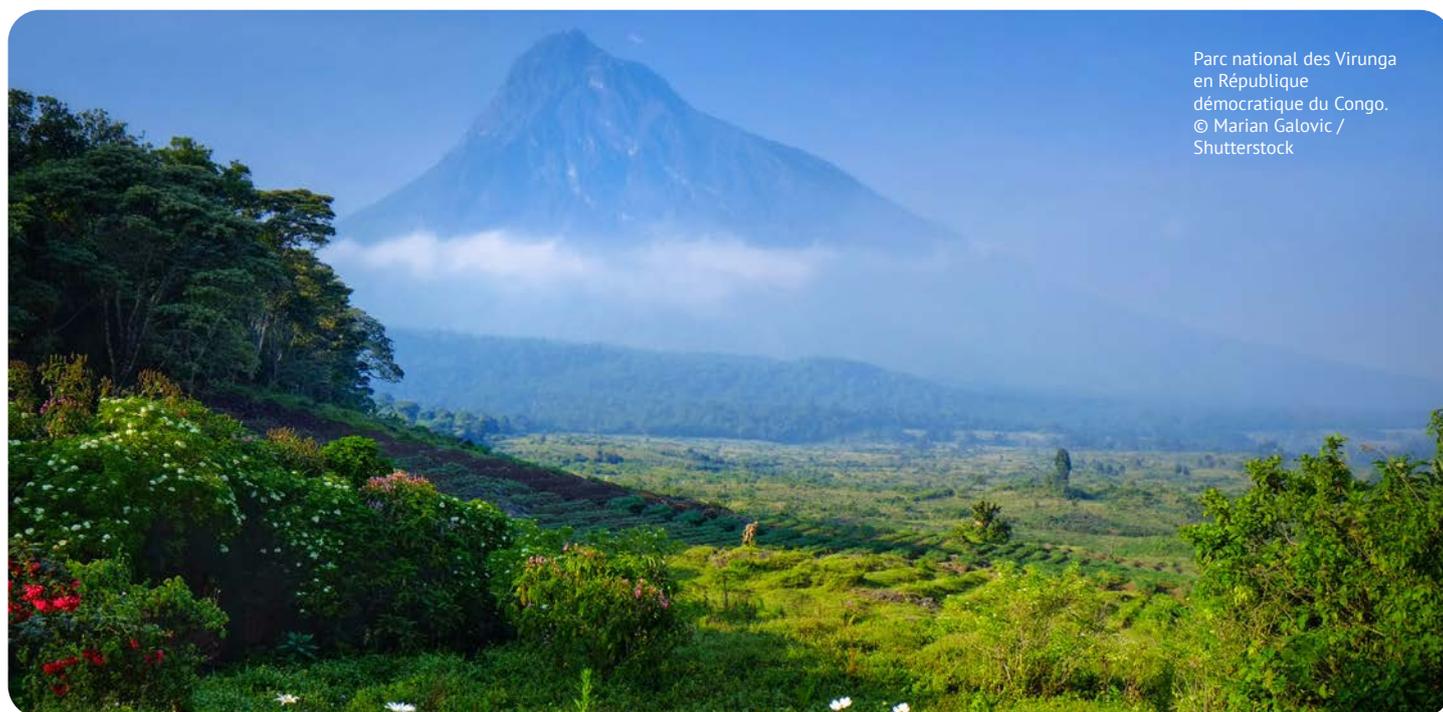
Créé en 1925, le parc national des Virunga est la plus ancienne aire protégée d'Afrique. Le parc est situé dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo (RDC), au Nord-Kivu, et est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de sa biodiversité exceptionnelle.<sup>321</sup> Pourtant, au cours des deux dernières décennies, cet écosystème fragile a été confronté à des menaces répétées d'exploration pétrolière. En RDC, le pétrole n'est actuellement extrait que le long de la côte atlantique, dans la province du Congo Central. Cependant, cinq blocs pétroliers ont été délimités à travers le Graben Albertine dans l'est de la RDC, dont trois chevauchent 85 % du parc national des Virunga.<sup>322</sup>

En 2007 et 2010, le gouvernement congolais a accordé des licences à SOCO International (bloc V) et à TotalEnergies (bloc III) pour la recherche de pétrole, sans aucune restriction pour protéger le patrimoine national.<sup>323</sup> Efora Energy, une société sud-africaine, a également obtenu une licence pour le bloc III en 2012.<sup>324</sup> Après d'intenses mobilisations, TotalEnergies et SOCO ont renoncé à leurs projets de forage dans les limites du parc, respectivement en mai 2013 et en juin 2014, mais Efora Energy n'a pas renoncé à ses initiatives d'exploration.<sup>325</sup> Au contraire, l'entreprise cherche à renouveler son permis d'exploration, a obtenu une augmentation de sa participation de 12,5 % à 42,5 %, en reprenant gratuitement la participation de TotalEnergies, et cherche un partenaire pour les activités d'exploration.<sup>326</sup>

Bien que l'UNESCO ait toujours déclaré que l'exploration et l'exploitation pétrolières sont incompatibles avec la conservation des zones protégées, la menace pétrolière refait régulièrement surface.<sup>327</sup> En novembre 2015, le gouvernement congolais a confirmé la présence de pétrole dans le parc national et a exprimé son intérêt pour l'exploitation de ces ressources.<sup>328</sup> En 2017, Kinshasa a signé un « accord de principe » pour la réattribution du bloc V de SOCO en RDC à une autre société pétrolière, Oil Quest International, lui donnant accès aux données géologiques, géochimiques et géophysiques.<sup>329</sup> L'année suivante, le ministre congolais des hydrocarbures a évoqué la possibilité de déclasser environ 1 720 km<sup>2</sup> du parc des Virunga (soit 21,5 % de sa superficie totale) pour permettre l'exploration pétrolière dans les zones protégées.<sup>330</sup> Le ministre a également indiqué que la loi congolaise de 2015 sur le pétrole permet au Président d'autoriser l'exploration pétrolière dans le parc national pour des raisons d'intérêt public.<sup>331</sup> Cette annonce a donné lieu à une pétition de la part des organisations de la société civile locale.<sup>332</sup>

En outre, selon les informations partagées par le ministère congolais des hydrocarbures, la RDC lancera un appel d'offres pour 16 blocs pétroliers et 3 blocs gaziers à travers le pays en 2022. Trois des nouveaux blocs devraient être délimités dans le lac Kivu, qui se trouve à la limite sud du parc national des Virunga.<sup>333</sup> Il n'est pas possible pour l'instant de savoir comment l'exploration dans ces nouveaux blocs impactera le parc.

Les ambitions pétrolières de l'Ouganda mettent également en danger le parc national des Virunga. En effet, les deux tiers du lac Edward, qui s'étend de part et d'autre de la frontière entre la RDC et l'Ouganda, font partie du parc national des Virunga. Cependant, le côté ougandais du lac Edward comprend le bloc pétrolier de Ngaji.<sup>334</sup> En 2016, le gouvernement ougandais a autorisé 16 compagnies pétrolières à participer à un appel d'offres pour l'obtention de droits d'exploration pétrolière, notamment dans le bloc pétrolier de Ngaji.<sup>335</sup> Bien que le lac Edward ait été épargné lors du cycle d'octroi des licences pétrolières de 2016, en mai 2019, l'Ouganda a annoncé un deuxième projet d'octroi de licences pétrolières touchant le bloc pétrolier de Ngaji.<sup>336</sup>



Parc national des Virunga  
en République  
démocratique du Congo.  
© Marian Galovic /  
Shutterstock

# IMPACTS

## IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'exploration et l'extraction du pétrole dans le parc national des Virunga comportent des risques élevés. Les pêcheurs du lac Edward ont demandé au Président Tshisekedi d'interdire l'extraction pétrolière, car toute pollution par les hydrocarbures compromettrait gravement la santé et la sécurité alimentaire des 50 000 familles qui dépendent des ressources halieutiques du lac.<sup>337</sup> La contamination de l'eau aurait également un impact négatif sur la rivière Semliki en aval et sur le bassin du Nil en amont. Le développement des infrastructures pétrolières entre également en conflit avec les activités touristiques et aurait un impact sur les revenus associés.<sup>338</sup>

## IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le parc national des Virunga s'étend sur 790 000 hectares et comprend divers écosystèmes, dont une forêt tropicale, le nord des montagnes Rwenzori et plusieurs volcans. Le parc abrite une flore et une faune uniques, notamment des okapis, de grandes colonies d'hippopotames et environ deux cents gorilles des montagnes menacés d'extinction.<sup>339</sup> Le parc national figure sur la liste du patrimoine mondial en péril depuis 1994 et l'exploration devrait avoir des répercussions négatives sur la faune et la biodiversité. Les opposants à l'exploration pétrolière craignent également que le forage n'affecte l'activité volcanique.<sup>340</sup>

## IMPACTS CLIMATIQUES

De plus, le parc est situé à l'extrémité orientale du bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale du monde après l'Amazonie. Les nouveaux projets pétroliers ne sont pas seulement en contradiction avec la feuille de route « net zéro » de l'Agence internationale de l'énergie pour 2050, ils mettent également en danger cet écosystème essentiel de stockage du carbone.<sup>341</sup>

## IMPACTS POLITIQUES ET DÉFIS POUR LES DÉFENSEURS DE L'ENVIRONNEMENT

L'est de la RDC est déchiré par la violence depuis des années et les experts craignent que l'exploration pétrolière n'exacerbe l'insécurité.<sup>342</sup> Les activités de la SOCO ont été liées à des allégations de corruption et à des violations des droits humains à l'encontre d'opposants au projet pétrolier.<sup>343</sup>

**Pour plus d'informations,** voir le profil de BankTrack sur les transactions douteuses concernant ce projet [ici](#).

**« LES INVESTISSEMENTS CONTINUS DANS LES COMBUSTIBLES FOSSILES RETARDENT LE PROCESSUS D'UNE TRANSITION JUSTE CAR ILS ENCOURAGENT LA DÉPENDANCE CONTINUE AUX COMBUSTIBLES FOSSILES COMME SOURCE D'ÉNERGIE ET EMPÊCHENT L'ADOPTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES. EN OUTRE, DE TELS INVESTISSEMENTS EMPÊCHENT L'AFRIQUE DE PROMOUVOIR LA PROTECTION ET L'AMÉLIORATION SOCIO-ÉCONOMIQUE, AINSI QUE LA JUSTICE CLIMATIQUE GRÂCE À UNE APPROCHE ÉNERGÉTIQUE DURABLE. »**

— 350AFRICA.ORG



Martin Sumuhale a de l'électricité pour la première fois de sa vie grâce à ce panneau solaire. Il peut voir les avantages que cela représente pour ses petits-enfants, Polokwane, Afrique du Sud. © Mujahid Safodien / Greenpeace

# 8. UNE TRANSITION JUSTE : CE QUI DOIT ÊTRE FAIT ET COMMENT LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PEUVENT JOUER UN RÔLE

Pendant des siècles, les ressources naturelles de l'Afrique ont été extraites et déplacées à grande échelle pour être utilisées et rentabilisées ailleurs. La poursuite de l'extraction de combustibles fossiles sur le sol africain destinée à approvisionner des pays plus riches ailleurs met en péril la planète entière en termes de changement climatique, ainsi que les droits humains des Africains et l'environnement naturel dont ils dépendent. Comme le soulignent les chapitres précédents, les communautés locales sont confrontées à la pollution de l'environnement, à la perte de biodiversité, à l'accaparement des terres et aux violations des droits humains, ainsi qu'à la destruction des valeurs et symboles culturels et des archives archéologiques et identitaires, dans le sillage de l'exploitation des combustibles fossiles. L'abondance de

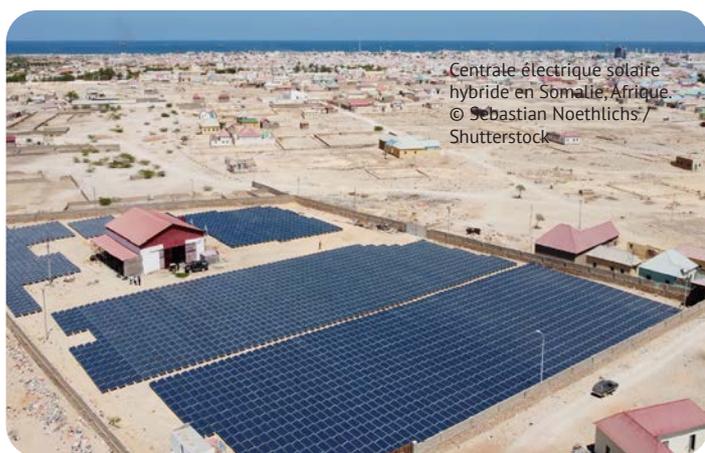
ressources en combustibles fossiles extraites du sol africain n'a pas permis de répondre aux besoins énergétiques de l'Afrique, ni d'apporter le développement, les emplois et la prospérité tant promis.

**En 2019, l'Agence internationale de l'énergie estimait que 350 millions d'Africains n'auront toujours pas accès à l'électricité et qu'un milliard d'Africains n'auront toujours pas accès à installations salubres en 2030, malgré les engagements pris par les pays pour atteindre l'objectif de développement durable n°7, à savoir l'accès universel à l'énergie d'ici 2030.<sup>344</sup>**

Les nations riches qui sont principalement responsables du changement climatique et de ses impacts, et qui continuent à bénéficier des ressources en combustibles fossiles de l'Afrique, ne parviennent pas, à ce jour, à remettre les pendules à l'heure, alors qu'elles ont le pouvoir politique et économique de le faire. C'est à travers le prisme de cette injustice climatique historique et profondément systémique que les organisations de la société civile africaine développent un Cadre de Transition Juste à travers lequel les solutions doivent être façonnées. Ce chapitre présente une perspective de Transition Juste développée par des organisations et des réseaux africains, y compris les partenaires africains de cette publication, ainsi que les déclarations et les rapports mentionnés dans le chapitre sur la méthodologie.

## ABONDANCE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le continent africain a été appelé « **la superpuissance des énergies renouvelables** », car il détient 39 % du potentiel mondial en matière d'énergies renouvelables, soit plus que tout autre continent. Il possède les ressources solaires les plus riches du monde et dispose d'un énorme potentiel éolien, hydroélectrique à petite échelle et géothermique sur tout le continent.<sup>345</sup>



Centrale électrique solaire hybride en Somalie, Afrique.  
© Sebastian Noethlichs / Shutterstock

Sur un continent où 600 millions de personnes vivent actuellement dans la pauvreté énergétique, il est urgent de concrétiser ce potentiel. De nombreux pays africains se sont engagés à atteindre l'objectif 7 de développement durable (ODD 7), à savoir l'accès universel à l'énergie pour leurs populations d'ici 2030, ce qui signifie que le taux d'électrification du continent doit augmenter rapidement. La réalisation de cet objectif est également liée à d'autres besoins fondamentaux tels que l'alimentation, le logement, l'éducation, les soins de santé et l'accès à l'information.<sup>346</sup> Un avenir durable pour l'Afrique réside donc dans l'énergie générée par l'abondance de ses sources d'énergie renouvelables. La nature modulaire de nombreuses technologies d'énergie renouvelable et leur prix abordable les rendent adaptées à la plupart des économies africaines.<sup>347</sup> Le soleil et le vent étant des ressources disponibles localement, ils peuvent rendre l'énergie accessible à un plus grand nombre de personnes, y compris aux communautés isolées. Le secteur des énergies renouvelables a également un potentiel de création d'emplois beaucoup plus important que le secteur des combustibles fossiles et peut donc offrir des possibilités de génération de revenus verts aux populations locales, notamment aux femmes.<sup>348</sup>

**Par dollar investi, les énergies renouvelables génèrent entre deux et cinq fois plus d'emplois que les combustibles fossiles. Si l'on prend en compte d'autres investissements verts, tels que les transports de masse et les bâtiments à haut rendement énergétique, on obtient entre cinq et vingt-cinq emplois supplémentaires.<sup>349</sup>**

## TRANSITION JUSTE

L'Afrique a besoin de toute urgence d'une réorientation des flux financiers liés aux combustibles fossiles vers les énergies renouvelables. Toutefois, Friends of the Earth Afrique soulignent quelques mises en garde : plusieurs sources d'énergie actuellement qualifiées de renouvelables, comme l'hydroélectricité, contribuent encore au changement climatique, aux violations des droits humains et à la destruction de l'environnement.<sup>350</sup>

L'hydroélectricité est souvent présentée comme une source d'énergie verte et renouvelable. En Afrique, l'utilisation de l'hydroélectricité devrait augmenter fortement au cours des prochaines décennies, ce qui entraînera une explosion des investissements dans les barrages hydroélectriques. Cependant, ces barrages hydroélectriques émettent beaucoup de méthane en raison de la décomposition de la végétation dans l'eau stagnante qu'ils contiennent, contribuant ainsi au changement climatique.<sup>351</sup> Le changement climatique affectera probablement aussi l'approvisionnement en énergie des barrages existants et futurs. Comme le continent africain devrait se réchauffer en raison du changement climatique, il existe un risque important que les réservoirs des barrages s'assèchent, ce qui entraînera des pénuries d'énergie. Ils ont également un impact énorme sur l'environnement en inondant des écosystèmes sensibles et en faisant disparaître les moyens de subsistance et le patrimoine des populations. Le développement des barrages hydroélectriques conduit souvent à l'accaparement des terres et à des violations des droits humains, notamment à l'encontre de ceux qui résistent. Il existe une résistance au développement des grands barrages hydroélectriques sur tout le continent. La résistance contre le barrage de Mphanda Nkuwa au Mozambique, qui devrait créer et aggraver les impacts sociaux et environnementaux des barrages existants sur le fleuve Zambèze, en est un exemple.<sup>352</sup>

Selon les partenaires africains de ce rapport, ainsi que les publications récentes des réseaux de la société civile africaine, sans une approche transformationnelle de la Transition Juste vers les énergies renouvelables, une approche ancrée dans la justice environnementale, sociale, politique, économique et de genre, les injustices qui ont frappé le continent africain depuis si longtemps seront perpétuées.<sup>353</sup> Une Transition Juste nécessite de transformer le système énergétique actuel. La façon dont les ressources en combustibles fossiles ont été extraites, gérées, distribuées et utilisées n'a pas profité aux Africains sur le plan économique et a plutôt créé un effondrement écologique, social et politique dans de nombreux pays africains. Il pourrait facilement en être de même pour l'abondant potentiel d'énergie renouvelable que recèle l'Afrique, si elle suit le même modèle économique d'exploitation.

Les métaux et les minerais, tels que le cobalt, le nickel, le lithium et le cuivre, sont exploités pour la production d'équipements d'énergie renouvelable. Cependant, l'exploitation minière est un secteur lié à de graves destructions de l'environnement (y compris dans les zones protégées et écosensibles), à la contamination et à l'épuisement de l'eau douce, à des violations des droits humains (y compris la violence liée au genre), à des déplacements forcés, à la perte des moyens de subsistance, à des conflits violents, à des conditions de travail dangereuses, à l'exploitation des travailleurs (travail forcé, travail des enfants et traite des êtres humains) et à des flux financiers illicites. L'exploitation minière a également souvent lieu sur des territoires autochtones. La violence et la criminalisation guettent souvent les personnes et les communautés qui s'opposent à ces projets, notamment avec l'assassinat des défenseurs de l'environnement et des droits humains qui se mobilisent contre les projets miniers.<sup>354</sup> Une vision de Transition Juste doit donc être appliquée à l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris à l'extraction des métaux et des minerais liés aux sources d'énergie renouvelables.

À ce titre, nous proposons les principes suivants pour une approche de transformation de la Transition Juste en matière d'énergie renouvelable :

## PRINCIPES POUR UNE TRANSITION JUSTE

- Un changement systémique rapide et juste du système énergétique ne peut avoir lieu que lorsque les bailleurs de fonds des secteurs public et privé cesseront de financer et de soutenir les nouveaux projets de combustibles fossiles. Les entreprises et les pays doivent apporter leur contribution à la résilience climatique de l'Afrique en orientant leurs investissements non pas vers les combustibles fossiles mais vers des alternatives d'énergie renouvelable. Cela nécessite une interdiction totale et immédiate de tout nouveau projet de combustibles fossiles et un retrait progressif, mais rapide, du financement des projets et entreprises du secteur des combustibles fossiles. Les énergies renouvelables doivent être produites à partir de sources sans danger pour le climat et avoir un faible impact social et environnemental.<sup>355</sup>
- L'abondance de ressources solaires et éoliennes sur le continent africain, associée à la baisse des coûts des systèmes éoliens et solaires hors réseau, peut apporter une solution durable à la pauvreté énergétique de l'Afrique. Pour que les communautés africaines puissent bénéficier de ce potentiel, il est important d'investir dans les connaissances et les compétences des personnes, afin qu'elles puissent utiliser efficacement les sources d'énergie renouvelables et bénéficier de la création d'emplois.<sup>356</sup>
- Il est d'une importance cruciale que les énergies renouvelables soient détenues et contrôlées par les individus, et qu'elles soient façonnées autour de la notion d'énergie comme un droit. L'énergie renouvelable doit être accessible à tous comme un bien commun. Les groupes de la société civile africaine mettent en garde contre la captation et la privatisation du potentiel d'énergie renouvelable de l'Afrique par des sociétés multinationales. Comme pour les combustibles fossiles, cela risquerait de faire du secteur des énergies renouvelables un secteur essentiellement tourné vers l'exportation et largement inaccessible aux citoyens ordinaires.<sup>357</sup>

*« Pour que la Transition Juste soit pertinente pour l'Afrique, elle doit être un système énergétique centré sur les personnes et promouvoir un système énergétique démocratique qui favorise la participation et l'appartenance par les communautés locales de leur accès à l'énergie. En outre, elle doit être en mesure de renforcer les possibilités d'emploi au niveau local, tant pour les hommes que pour les femmes, ainsi que de favoriser l'appropriation de l'énergie et la démocratie, contribuant ainsi à la résilience globale de la population d'un pays »*

– ENVIRONMENT GOVERNANCE INSTITUTE, OUGANDA

- Les infrastructures d'énergie renouvelable à grande échelle comme les parcs éoliens et solaires, sont nécessaires pour fournir de l'énergie aux secteurs et services essentiels et aux infrastructures concernées. Toutefois, ces projets devraient respecter la prise de décision démocratique et participative et adhérer aux principes du consentement libre, préalable et éclairé. Une compensation et une rémunération appropriées doivent être proposées aux communautés affectées.<sup>358</sup>
- Les droits fonciers des communautés locales et des peuples autochtones doivent être au centre des préoccupations, afin d'éviter un paradigme des énergies renouvelables qui répèterait les injustices du paradigme de l'extraction des combustibles fossiles. La construction d'infrastructures d'énergie renouvelable ne doit pas engendrer une nouvelle ère d'accapement des terres et de zones interdites d'accès, de violations des droits humains et de destruction de l'environnement.<sup>359</sup> Cela vaut également pour l'extraction des matières premières et des minerais nécessaires à la fabrication des panneaux solaires, des éoliennes et des batteries. Un boom minier lié aux énergies renouvelables est attendu et il engendrera une augmentation de l'extraction qui n'est pas sans risque s'elle n'est pas réglementée, comme décrit ci-dessus.

## PRINCIPES POUR UNE TRANSITION JUSTE CONTINUÉ

- Il ne peut y avoir de justice climatique sans justice du genre. En Afrique, les femmes sont des parties prenantes importantes au sein des systèmes énergétiques, d'où l'importance cruciale de leur implication, de leurs opinions et de leur autonomisation pour réaliser une Transition Juste inclusive en Afrique. À ce jour, la plupart des politiques et projets énergétiques nationaux ne tiennent pas compte de la dimension de genre. Une attention insuffisante a été accordée à l'accès des femmes à l'énergie, à leurs besoins énergétiques et à l'interaction entre les pratiques liées à l'énergie et l'inégalité entre les sexes.<sup>360</sup>
- Des communautés et travailleurs africains sont devenus dépendants du secteur des combustibles fossiles. Leurs droits doivent également être protégés et maintenus, et ils doivent bénéficier de la transition vers un nouveau système énergétique en requalifiant les travailleurs et les communautés. Les travailleurs impliqués dans tous les secteurs des énergies renouvelables doivent bénéficier de leurs droits au travail, y compris le droit à la liberté d'association et de négociation collective, à un salaire décent et à un travail sûr et digne.<sup>361</sup>

*« Les pays africains doivent mettre en place un programme universel afin de commencer à éliminer progressivement les combustibles fossiles. Les plans visant à mettre en œuvre de nouveaux projets d'énergie fossile doivent être mis de côté de toute urgence. Les États africains doivent consacrer leurs ressources nationales à des projets d'énergie renouvelable et à la requalification et au rééquipement de la production nationale. Les économies qui dépendent déjà des énergies fossiles doivent investir les recettes et leurs excédents dans des industries futures et respectueuses de l'environnement. Les communautés qui ont vécu et qui dépendent de l'énergie fossile pour leur subsistance doivent être indemnisées par une élimination progressive planifiée, avec le soutien des gouvernements et des banques d'investissement. Les pays africains qui dépendent du secteur de l'énergie fossile ont besoin d'un soutien afin de faciliter cette transition, car ils ne pourront pas assumer le coût élevé du passage à une économie verte »*

— CENTRE FOR ALTERNATIVE DEVELOPMENT, ZIMBABWE

- Le système énergétique mondial actuel est non durable et injuste. Garantir un accès suffisant à une énergie durable, propre, sûre et abordable pour les populations africaines grâce aux énergies renouvelables nécessite une efficacité et une appropriation de l'énergie afin que les recettes ainsi que l'énergie produite ne finissent pas simplement dans les parties les plus riches du monde. Les pays industrialisés doivent donc également **s'attaquer à leur consommation de ressources** et réduire leur empreinte écologique et rester dans un espace opérationnel sûr. Si elle n'est pas bien gérée, l'explosion de la demande de minerais et de métaux pour le marché des énergies renouvelables risque de se faire une fois de plus au détriment des pays du Sud, qui détiennent une grande partie de ces ressources. Ainsi l'UE ne représente que 6 % de la population mondiale, mais consomme 25 à 30 % des métaux produits dans le monde. L'UE est également très dépendante des importations (46 %) et plus encore dans le domaine des minerais rares.<sup>362</sup> Dans un contexte où la consommation d'énergie devrait doubler d'ici 2060, l'exploitation minière dans les pays non membres de l'UE, souvent pauvres, va augmenter considérablement. Cela signifie que les pays du Sud, dont de nombreux pays d'Afrique, risquent une fois de plus de devenir des zones sacrifiées au service de la demande croissante d'énergie renouvelable et numérique des pays plus riches. Les grandes économies, comme l'UE, peuvent remédier à cette situation en réglementant la consommation disponible, le transport privé et la numérisation, en vue d'un accès plus équitable aux services et aux transports publics à faible émission de carbone.<sup>363</sup> Il s'agit également de donner la priorité aux solutions d'économie circulaire afin de réduire la demande globale de métaux primaires et d'empêcher leur épuisement dans quelques décennies, dans le respect des normes les plus élevées en matière d'environnement, de santé et de travail, sur la base du consentement pleinement éclairé des communautés.<sup>364</sup>

## FINANCER LA TRANSITION JUSTE

*« Mon rêve pour l'Afrique, un continent riche en soleil, en vent et en eau, est d'avoir une énergie 100 % renouvelable basée sur l'énergie solaire et éolienne ainsi que des barrages à petite échelle. Tous les travailleurs ou personnes impliqués dans le secteur des combustibles fossiles doivent être accompagnés progressivement afin de pouvoir sortir de ce secteur. La transition vers les énergies renouvelables doit respecter les droits humains, la dignité humaine, l'être humain doit être au centre de la transition, et non le profit. Ainsi, les pays développés devraient collaborer et travailler avec l'Afrique sur ses besoins réels et pas seulement sur les besoins des investisseurs et du Nord »*

— FRIENDS OF THE EARTH TOGO

Selon l'Union africaine, 300 gigawatts (GW) supplémentaires d'énergie renouvelable, soit l'équivalent du déficit énergétique de l'Afrique, sont nécessaires d'ici 2030, et plus de 2 000 GW d'ici 2050.<sup>365</sup> L'Afrique doit de toute urgence passer aux énergies renouvelables, mais pour pouvoir le faire, les pays africains ont besoin de moyens financiers. Cela pose problème, car de nombreuses économies africaines manquent de pouvoir d'investissement et sont criblées de dettes, ce qui est lié à des décennies de politiques commerciales et financières mondiales inéquitables. Les nations riches doivent payer leur juste contribution afin de remettre les pendules à l'heure, sans pour autant accroître les dettes et consolider les inégalités mondiales.

Selon les dernières recherches menées par Friends of Earth (FoE) Afrique, qui s'appuient sur les modèles énergétiques de l'universitaire Sven Teske, il est possible d'atteindre l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables en Afrique d'ici 2050.<sup>366</sup>

FoE Africa's "A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa" report outlines the following renewable energy future for Africa, based on the continent's abundant solar and other renewable energy sources.<sup>367</sup>

- **Le solaire photovoltaïque (PV)** distribué sur tout le continent, dans des systèmes autonomes, des micro-réseaux et des installations connectées au réseau.
- **L'énergie éolienne**, en commençant par les pays d'Afrique australe qui disposent déjà de réseaux plus solides, ainsi que certaines infrastructures dans les parties plus éloignées de l'est et du nord-ouest du continent qui nécessiteront des liaisons supplémentaires.
- **L'énergie solaire concentrée (CSP)** avec stockage dans les parties nord et sud du continent, fournissant une importante puissance d'équilibrage flexible sur les réseaux électriques.
- **L'utilisation des barrages hydroélectriques existants**, une augmentation de la capacité géothermique et une petite quantité de bioénergie pour fournir de l'électricité à partir de ressources renouvelables non dépendantes des conditions météorologiques.
- **Le stockage par pompage hydraulique et par batteries.** L'éolien offshore dans les zones côtières d'Afrique australe, dans les régions dotées d'une industrie pétrolière et gazière offshore, pour accompagner une Transition Juste.

Atteindre l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050 nécessiterait environ **130 milliards de dollars** par an entre aujourd'hui et 2050. La réalisation de cet objectif permettrait de réduire les émissions, de construire des économies plus durables et de créer environ **7 millions d'emplois verts** sur le continent.<sup>368</sup> Selon des réseaux comme Friends of the Earth Afrique, il est possible de financer cet objectif, via une approche de Transition Juste qui s'attaque aux injustices fondamentales et corrige la longue histoire des injustices passées et actuelles afin de construire un ordre mondial plus équitable.<sup>369</sup> Cela signifie :

- **Les nations riches respectent leurs engagements en matière de financement climatique** : Avec la signature de l'accord de Paris, les pays riches se sont engagés à fournir annuellement 100 milliards de dollars de financement climatique aux pays en développement d'ici 2020 et à maintenir cet engagement jusqu'à au moins 2025. Cependant, à ce jour, cet objectif n'a pas été atteint.<sup>370</sup>
- **Les nations riches effacent les dettes des nations africaines** : Une deuxième source de financement devrait provenir des pays du Nord en effaçant les dettes auxquelles de nombreux pays africains sont confrontés. Cela implique également que le Nord élimine les mécanismes d'évasion fiscale et les flux continus de

financements illicites, qui limitent de manière chronique la capacité des pays africains à construire des infrastructures et des secteurs des finances publiques plus solides.<sup>371</sup>

- **Réparations pour les injustices historiques** : L'OCI et ses partenaires africains soulignent la nécessité de réparations, car de nombreux pays africains paient encore aujourd'hui le prix des dommages sociaux, économiques et environnementaux causés par des décennies d'exploitation et d'injustices coloniales.<sup>372</sup>

Outre les mécanismes publics, le **secteur financier privé** a également un rôle important à jouer pour faciliter une Transition Juste, à commencer par l'arrêt immédiat du financement de nouveaux projets de combustibles fossiles et la suppression progressive du financement des combustibles fossiles existants. Ainsi, il devrait rediriger ces investissements vers des projets d'énergie renouvelable, en suivant les principes de la Transition Juste présentés ci-dessus. Selon la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), le secteur privé pourrait fournir jusqu'à 70 % du capital nécessaire pour atteindre les objectifs de zéro émission.<sup>373</sup> Si ce même montant de capital était utilisé en suivant les principes de la Transition Juste énoncés dans ce chapitre, atteindre 100 % d'énergies renouvelables en Afrique d'ici 2050 semblerait réellement réalisable.



Centrale solaire d'Upington qui alimente le réseau national en Afrique du Sud.  
© Nicole Macheroux-Denault / Shutterstock

## ENGAGEMENTS ET POLITIQUE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Certains gouvernements et institutions financières ont mis en place des politiques et des engagements qui concernent la fin du financement des combustibles fossiles et le financement d'une Transition Juste, mais la grande majorité n'est pas en phase avec les changements nécessaires. L'Accord de Paris prévoit l'engagement de rendre « les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de gaz à effet de serre et un développement résilient au changement climatique ». <sup>374</sup> Dans les années qui ont suivi son adoption, un nombre croissant d'acteurs financiers se sont engagés à aligner leurs activités sur l'Accord de Paris. Ainsi les *Principles for Responsible Banking* (PRB) signés par près de 270 banques, comprend un engagement envers le respect des objectifs de l'Accord de Paris. Plus récemment, de nombreuses banques ont franchi une étape supplémentaire en s'engageant à atteindre des émissions nettes financées de zéro d'ici 2050, en s'unissant dans des initiatives telles que l'Initiative pour le développement durable de l'UE, *Net Zero Banking Alliance* (NZBA) et la *Glasgow Financial Alliance for Net Zero*. <sup>375</sup> Une grande partie des banques commerciales couvertes par ce rapport sont signataires du PRB, de la NZBA ou du GFANZ. <sup>376</sup>

Outre les banques, un grand nombre de pays, dont tous les pays du G20 à l'exception de deux, ont également pris des engagements envers le net zéro émissions, bien qu'avec des dates cibles différentes. <sup>377</sup>

Conformément à la feuille de route de l'IEA sur les émissions « nettes zéro » d'ici à 2050, il ne devrait plus y avoir de nouveaux projets dans le domaine du pétrole, du gaz et du charbon et une élimination progressive des combustibles fossiles existants est nécessaire. <sup>378</sup> Les institutions financières du secteur privé ont pris des mesures pour exclure ou éliminer progressivement les combustibles fossiles de leur portefeuille. La plupart des exclusions directes se trouvent dans le secteur du charbon ou dans les secteurs du pétrole et du gaz non conventionnels comme les sables bitumineux et le pétrole et le gaz de l'Arctique. <sup>379</sup> Toutefois, les exclusions existantes présentent souvent des failles importantes. Très peu d'institutions financières se sont engagées à sortir complètement des combustibles fossiles. En ce qui concerne les grandes banques commerciales, La Banque Postale est devenue la première banque à s'engager en octobre 2021 à sortir complètement du secteur du pétrole et du gaz d'ici 2030. <sup>380</sup>

La plupart des grandes institutions financières n'ont pas encore pris de mesures significatives pour respecter leurs engagements dans le cadre d'initiatives telles que le GFANZ et les PRB, comme la fixation d'objectifs de réduction des



Parc éolien en Afrique.  
© Vira Pogromska /  
Shutterstock

émissions absolues à court et moyen terme et l'établissement d'un lien entre la performance des dirigeants et des conseils d'administration et la réalisation de ces objectifs. En outre, lorsque les banques disposent d'une stratégie pour atteindre le zéro net, celle-ci s'appuie souvent sur de fausses solutions telles que les compensations de carbone et les nouvelles technologies non validées comme le captage et le stockage du carbone (CSC). Non seulement ces fausses solutions détournent l'attention de la réduction réelle des émissions de carbone, mais les programmes de compensation carbone augmentent également le risque d'une nouvelle poussée de la demande de terres, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, ce qui entraînerait des déplacements massifs de population et la famine.<sup>381</sup>

Les finances publiques ont le potentiel de jouer un rôle de catalyseur dans la Transition Juste. Ces institutions jouent un rôle surdimensionné dans la création des systèmes énergétiques grâce aux notations de crédit garantis par le gouvernement, à leur capacité à donner la priorité aux résultats par rapport aux marges de profit et à leur grande capacité de recherche et technique.<sup>382</sup> Ce sont des avantages qui, s'ils sont associés à un engagement en faveur du devoir de diligence en matière de droits humains, du développement des communautés et du renforcement des biens publics, sont désespérément nécessaires pour une Transition Juste plutôt que soutenir le secteur des combustibles fossiles. Il existe enfin un élan croissant en faveur de l'exclusion des combustibles fossiles dans le portefeuille de financement des institutions financières publiques, bien que cela doive s'intensifier rapidement afin de ne pas bloquer nos chances d'un avenir viable. Après avoir pris l'engagement général de mettre fin au financement public du charbon, un groupe croissant de

« pionniers » a commencé à éliminer progressivement le financement public du pétrole et du gaz. Lors de la COP26 à Glasgow, 34 pays, trois institutions financières nationales et deux banques régionales de développement se sont engagés à ne plus financer les combustibles fossiles à l'étranger.<sup>383</sup> L'engagement signifie que les signataires s'engagent à accélérer la transition vers un approvisionnement en énergie verte et qu'en 2022, ils présenteront de nouvelles stratégies afin de mettre fin à leur financement public de projets de combustibles fossiles à l'étranger, notamment par le biais des agences de crédit à l'exportation (ACE), du financement du développement et de leur participation aux banques multilatérales de développement. Cependant, il faut plus de visibilité et d'ambition afin de s'assurer que cette mise en œuvre s'accompagne d'un engagement accru à financer une Transition Juste et qu'il n'y ait pas de vide juridique dans le secteur du gaz en particulier.

Le flux de financement des combustibles fossiles en Afrique doit être interrompu pour les nombreuses raisons exposées dans le présent rapport, et des financements doivent être mis à disposition pour augmenter de manière significative le soutien aux alternatives d'énergie renouvelable. Le sommet sur le climat de Glasgow a également vu les acteurs financiers et les pays s'engager à allouer davantage de fonds aux énergies renouvelables, en faisant souvent référence à la Transition Juste.<sup>384</sup> Cependant, une transition véritablement juste pour l'Afrique nécessite l'adoption d'une approche systémique et transformatrice plus large, comme le montrent les principes mis en évidence dans ce chapitre. Le financement provenant des secteurs public et privé doit s'éloigner de la logique d'extraction du modèle économique actuel s'il veut offrir un avenir durable à l'Afrique.

# 9. RECOMMANDATIONS

## METTRE UN TERME AU FINANCEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Les institutions financières des secteurs public et privé devraient immédiatement mettre fin à tout financement de projets d'extension des combustibles fossiles et de toutes les entreprises qui ont des activités dans le secteur de l'extraction et de l'infrastructure des combustibles fossiles, tout au long de la chaîne de valeur des combustibles fossiles, et réorienter ce soutien vers les efforts de décarbonisation et de Transition Juste. Il n'existe plus de marge de manœuvre dans le scénario des 1,5°C pour développer davantage de projets avec du charbon, du pétrole et du gaz. De même, les institutions doivent garantir une élimination progressive, mais rapide, du soutien actuel apporté aux combustibles fossiles. Un processus de planification complet doit être mis en place afin de garantir un calendrier et des ressources suffisantes pour le démantèlement, le nettoyage et une Transition Juste des travailleurs et des communautés locales fortement dépendants de la production de combustibles fossiles vers des emplois dans le secteur des énergies renouvelables. La lutte contre le changement climatique est essentielle mais il faut aussi éviter que les pays africains ne s'enferment dans la production de combustibles fossiles, avec des conséquences désastreuses sur le plan socio-économique, des droits humains, de l'environnement local et de l'économie à long terme.

## ACCROITRE LA RESPONSABILISATION EN MATIÈRE DE FINANCEMENT ET DE SOUTIEN DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Un manque général de données de la part des acteurs financiers, qu'ils soient publics ou privés, rend difficile le suivi du soutien financier au secteur des combustibles fossiles et constitue également un obstacle pour les communautés concernées pour faire entendre leurs préoccupations. Par conséquent, les gouvernements et les institutions financières publiques devraient renforcer la transparence en divulguant publiquement le soutien étranger accordé au secteur des combustibles fossiles dans leurs portefeuilles existants, y compris les progrès réalisés sur tout engagement d'élimination progressive. Les banques du secteur privé devraient également divulguer publiquement les

financements qu'elles accordent aux projets et entreprises du secteur des combustibles fossiles, notamment en intégrant le consentement du client dans les contrats de prêt standard.

## LÉGIFÉRER POUR LES DROITS HUMAINS ET LE DEVOIR DE DILIGENCE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET D'ENGAGEMENT ENVERS LA LIMITATION DE LA TEMPÉRATURE À 1,5°C

À ce jour, les banques n'ont que peu d'engagement de pris vis-à-vis de l'Accord de Paris et le cas échéant sur une base volontaire. Les exigences en matière de devoir de diligence sur les droits humains, telles que les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, n'ont pas force de loi et n'ont pas suffi à prévenir ou à combattre efficacement les nombreuses injustices liées aux projets d'exploitation des combustibles fossiles et aux entreprises qui en sont à l'origine. Les gouvernements doivent adopter une législation nationale et régionale pour un devoir de diligence obligatoire en matière de droits humains et environnementaux (mHREDD) qui garantisse que les entreprises, y compris les bailleurs de fonds, préviennent et traitent les violations. Ils doivent également légiférer pour obliger les entreprises, y compris le secteur financier, à aligner leurs portefeuilles d'activités sur l'objectif de l'Accord de Paris et limiter le changement climatique à 1,5°C. La réglementation doit inclure un rapport annuel obligatoire sur les progrès réalisés, car des informations vérifiables et comparables sur le soutien aux combustibles fossiles sont essentielles afin de pouvoir contrôler les flux financiers et gérer leur tarissement.

## SOUTENIR ET FINANCER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES CONFORMÉMENT AUX PRINCIPES DE LA TRANSITION JUSTE

Une Transition Juste pour l'Afrique signifie que les bailleurs de fonds, publics et privés, doivent abandonner les combustibles fossiles au profit d'un avenir plus social, alimenté par les énergies renouvelables, donnant plus de pouvoir aux travailleurs et aux communautés, favorable au climat et à la démocratie. Le financement de la transition durable et juste ne cherche pas à promouvoir de fausses solutions, telles que des compensations de carbone et la capture et le stockage du carbone, ou des alternatives

vertes nuisibles, mais garantit que les responsables de la crise climatique paient leur juste part pour les dommages causés et les alternatives qui doivent être créées. Afin de lutter contre la pauvreté énergétique de l'Afrique et garantir l'appropriation de l'énergie par les populations, les bailleurs de fonds doivent soutenir le passage de l'Afrique à des énergies renouvelables démocratisées, peu coûteuses et accessibles à tous, y compris aux femmes, aux jeunes, aux communautés locales et aux peuples autochtones, ainsi que le partage ouvert des technologies et des connaissances.

*« La justice climatique pour l'Afrique n'est pas vraiment une justice climatique sans justice sociale et environnementale et la justice sociale n'est pas non plus vraiment une justice sociale sans justice environnementale et climatique »*

— 350AFRICA.ORG

## VEILLER À CE QUE LES PRATIQUES D'EXTRACTION ET D'EXTRACTION NE SOIENT PAS REPRODUITES DANS LE SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Nombreuses sont les leçons à tirer du système d'extraction des combustibles fossiles, tant en ce qui concerne les défis climatiques auxquels le monde est confronté aujourd'hui, que les nombreux aspects peu glorieux de la malédiction des ressources en combustibles fossiles que les communautés africaines connaissent si bien. Tout comme pour le financement et le soutien des combustibles fossiles, les entreprises et les bailleurs de fonds doivent faire preuve d'un devoir de diligence en matière d'environnement et de droits humains dans le cadre de leur soutien aux énergies renouvelables et aux projets miniers lorsqu'ils sont nécessaires afin d'accompagner une Transition Juste. Ce devoir de



diligence doit tenir compte de la dimension de genre et des besoins des communautés pauvres et vulnérables. Sans devoir de diligence solide, l'extraction des minerais et des métaux aura, et a déjà, de graves impacts sur les droits humains et l'environnement.

Le soutien financier apporté par les secteurs public et privé aux projets d'énergie renouvelable, ainsi qu'à l'extraction et aux infrastructures associées, doit être transparent et responsable, tout comme le financement des combustibles fossiles. Les bailleurs de fonds doivent veiller à ce que les projets fassent l'objet d'évaluations de l'impact environnemental et social et soient rendus publics, à ce que la corruption soit évitée et à ce que tous les droits humains et environnementaux soient respectés. Ils devraient également divulguer leurs portefeuilles d'énergies renouvelables afin que les parties prenantes puissent effectuer un suivi. Les régulateurs devraient tenir compte de ces facteurs lors de l'élaboration de la législation relative aux mHREDD.

## VEILLER À CE QUE LES PAYS ET LES COMMUNAUTÉS D'AFRIQUE BÉNÉFICIENT DES RESSOURCES EN ÉNERGIES RENOUVELABLES DONT ILS SONT LA SOURCE

Actuellement, les pays africains qui dépendent principalement de l'extraction de ressources sont souvent très endettés, ce qui limite leur souveraineté sur leurs propres politiques économiques. En outre, les brevets et les capacités de production des technologies renouvelables et autres technologies vertes sont actuellement détenus pour la plupart par les pays du Nord et la Chine. Cela empêche les pays africains de développer et d'utiliser leurs propres technologies vertes. Ils se retrouvent donc enfermés dans le cercle vicieux de la dépendance économique. Si l'on n'y remédie pas, le système économique actuel continuera à créer un cadre énergétique qui privilégie les entreprises étrangères et non les populations locales. Des millions d'Africains continueront à vivre dans la pauvreté matérielle et énergétique, malgré l'abondant potentiel d'énergie renouvelable de l'Afrique.

**Une transition juste et équitable pour l'Afrique ne peut donc se faire sans s'attaquer aux règles injustes en matière d'économie, de commerce et d'investissement qui continuent de maintenir les inégalités au niveau mondial. En respectant leurs engagements en matière de financement du climat, en effaçant les dettes croissantes de l'Afrique, en s'attaquant à l'évasion et à la fraude fiscales et aux flux financiers illicites et en proposant des réparations pour les injustices historiques passées, les nations les plus riches peuvent jeter les bases financières importantes d'une transition opportune de l'Afrique vers une économie verte, résiliente et durable.**

## ANNEXE I: PROJETS ET EXTENSIONS DE PROJETS SÉLECTIONNÉS DANS LE DOMAINE DES COMBUSTIBLES FOSSILES POUR LES DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DE PROJETS

| Projet/développement  | Pays                       | Projet/développement  | Pays                  |
|---|----------------------------|---|-----------------------|
| Acquisition de 50% de Petrobras Oil & Gas   | <b>Nigeria</b>             | Kam'mwamba Coal-Fired Power Plant (300MW) First Phase   | <b>Malawi</b>         |
| Acquisition de Eland Oil & Gas  | <b>Nigeria</b>             | Kayes Thermal Power Plant (90MW)  | <b>Mali</b>           |
| Acquisition de Hess Corporation's Business au Ghana                                 | <b>Ghana</b>               | Kekeli CCGT Plant (65MW)  | <b>Togo</b>           |
| Acquisition des actifs onshore de la Royal Dutch Shell au Gabon                     | <b>Gabon</b>               | Centrale électrique au charbon de Khanyisa (306MW)  | <b>South Africa</b>   |
| Aenergy Additional Facility 2018  | <b>Ghana</b>               | Centrale électrique de Kossodo 50 MW  | <b>Burkina Faso</b>   |
| Ajaokuta – Kaduna – Kano Pipeline (614KM) PPP                                       | <b>Nigeria</b>             | Centrale électrique de Kusile (4800MW)  | <b>Afrique du sud</b> |
| Aker Energy Ghana Offshore Block Bond Facility                                      | <b>Ghana</b>               | Centrale électrique au charbon de Lamu (1050MW) PPP   | <b>Kenya</b>          |
| Amandi Gas-Fired Power Plant (200MW)  | <b>Ghana</b>               | Mine de charbon de Makhado  | <b>Afrique du sud</b> |
| Angola LNG Refinancing  | <b>Angola</b>              | Malicounda 120 MW HFO IPP   | <b>Senegal</b>        |
| Area 1 Mozambique LNG   | <b>Mozambique</b>          | Centrale électrique au gaz de Maria Gleta (25MW)  | <b>Senegal</b>        |
| Armada Olombendo FPSO   | <b>Angola</b>              | Centrale électrique au charbon de Medupi (4764MW)   | <b>Afrique du sud</b> |
| Atinkou Combined-Cycle Gas Power Plant (390MW)                                      | <b>Sénégal</b>             | Agrandissement de la centrale électrique au charbon de Morupule (300MW) IPP                   | <b>Botswana</b>       |
| Phase IV de la centrale électrique alimentée au gaz de Azito (253MW)                | <b>Côte d'Ivoire</b>       | Refinancement du corridor ferroviaire de Nacala (912KM)                                       | <b>Mozambique</b>     |
| Mine de charbon de Boikarabelo  | <b>Afrique du sud</b>      | Voie 7 du complexe GNL du Nigeria   | <b>Nigeria</b>        |
| Centrale électrique Bridge Power CCGT (400MW)                                       | <b>Ghana</b>               | Offshore Cape Three Points (OCTP) Phase 1   | <b>Ghana</b>          |
| Centrale électrique phase I Bridge Power CCGT (200MW) Refinance-ment                | <b>Ghana</b>               | Agrandissement de la raffinerie d'Ogbele  | <b>Nigeria</b>        |
| Centrale électrique alimentée au pétrole (33MW) Phase II Cap des Biches             | <b>Sénégal</b>             | Forage des champs pétrolifères d'Okan & Sonam   | <b>Nigeria</b>        |
| Central Termica de Ressano Garcia (CTRG) Refinancement d'une centrale à gaz (175MW) | <b>Mozambique</b>          | Terminal GPL du port de Mombasa   | <b>Kenya</b>          |
| Coral South FLNG  | <b>Mozambique</b>          | Centrale au gaz de Ressano Garcia (175MW)   | <b>Mozambique</b>     |
| Raffinerie de pétrole Dangote Lekki   | <b>Nigeria</b>             | Centrale électrique CCGT de Rotan (660MW)   | <b>Ghana</b>          |
| Centrale électrique au fioul de Freetown (57MW) IPP                                 | <b>Sierra Leone</b>        | Savannah Petroleum Additional Facility  | <b>Niger</b>          |
| Genser Energy Ghana Additional Facility 2019  | <b>Ghana</b>               | Centrale thermique de 100 MW de Sirakoro  | <b>Mali</b>           |
| Refinancement Ghana FPSO 2020   | <b>Ghana</b>               | Afrique du Sud Virginia LNG Facility Phase 1  | <b>Afrique du sud</b> |
| Ghana Powership (225MW)   | <b>Ghana</b>               | Champ(s) pétrolier(s) du Sud-Soudan   | <b>South Sudan</b>    |
| Navire de production Gimi FLNG  | <b>Mauritanie/ Sénégal</b> | Centrale électrique au fioul (50MW)   | <b>Guinée</b>         |
| GNPC's Sankofa Gas Field Guarantee Facility   | <b>Ghana</b>               | Centrale à gaz de Temane (400MW)  | <b>Mozambique</b>     |
| Centrale électrique à tourbe HQ (80MW) IPP  | <b>Rwanda</b>              | Centrale électrique au charbon de Thabametsi (557.3MW) IPP                                    | <b>Afrique du sud</b> |
| Hwange Coal-Fired Power Plant Expansion (690MW)                                     | <b>Zimbabwe</b>            | Agrandissement de la centrale électrique alimentée au pétrole de Tobene (19MW)                | <b>Sénégal</b>        |
| Centrale électrique de Imaloto  | <b>Madagascar</b>          | Agrandissement et réhabilitation des centrales électriques de la Zimbabwe Power Company (ZPC) | <b>Zimbabwe</b>       |

## ANNEXE II: FINANCEMENT PAR LE SECTEUR PRIVÉ DE PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES

(2016 - JUIN 2021, EN MILLIONS DE DOLLARS US)

| Institution financière     | Pays                | Millions de US\$ |
|----------------------------|---------------------|------------------|
| ABN Amro                   | Pays-Bas            | 270              |
| Absa Group                 | Afrique du sud      | 569              |
| Access Bank Group          | Nigeria             | 146              |
| Africa Finance Corporation | Nigeria             | 226              |
| Banco Comercial Portugues  | Portugal            | 50               |
| Bank of China              | Chine               | 1 743            |
| Banque Centrale Populaire  | Maroc               | 15               |
| Barclays                   | Royaume-Uni         | 65               |
| BIL                        | Luxembourg          | 15               |
| BNP Paribas                | France              | 562              |
| BTG Pactual                | Brésil              | 250              |
| Cathay Financial           | Taiwan              | 58               |
| CIMB Group                 | Malaysie            | 63               |
| Citigroup                  | États-Unis          | 190              |
| Crédit Agricole            | France              | 700              |
| Crédit Mutuel CIC Group    | France              | 233              |
| DBS                        | Singapore           | 121              |
| Deutsche Bank              | Allemagne           | 136              |
| DZ Bank                    | Allemagne           | 86               |
| FBN Holdings               | Nigeria             | 86               |
| FCMB Group                 | Nigeria             | 101              |
| First Abu Dhabi Bank       | Émirats arabes unis | 112              |
| FirstRand                  | Afrique du sud      | 247              |
| FSDH Merchant Bank         | Nigeria             | 86               |
| Groupe BPCE                | France              | 782              |
| Guaranty Trust Bank        | Nigeria             | 86               |
| HSBC                       | Royaume-Uni         | 685              |
| IDBI Bank                  | Inde                | 205              |

| Institution financière                  | Pays           | Millions de US\$ |
|---|----------------|------------------|
| Industrial and Commercial Bank of China | Chine          | 1,944            |
| ING Group                               | Pays-Bas       | 440              |
| Intesa Sanpaolo                         | Italie         | 356              |
| Investec Group                          | Afrique du sud | 50               |
| JPMorgan Chase                          | États-Unis     | 370              |
| Malayan Banking                         | Malaysie       | 63               |
| Manzi Finances                          | Côte d'Ivoire  | 15               |
| MCB Group                               | Île Maurice    | 40               |
| Mitsubishi UFJ Financial                | Japon          | 956              |
| Mizuho Financial                        | Japon          | 1 058            |
| Morgan Stanley                          | États-Unis     | 58               |
| Nedbank                                 | Afrique du sud | 374              |
| Orabank Group                           | Togo           | 27               |
| Oversea-Chinese Banking Corporation     | Singapore      | 233              |
| Santander                               | Espagne        | 86               |
| Shinsei Bank                            | Japon          | 50               |
| SMBC Group                              | Japon          | 1 733            |
| Société Générale                        | France         | 1 469            |
| Standard Bank                           | Afrique du sud | 1 002            |
| Standard Chartered                      | Royaume-Uni    | 1 380            |
| Sumitomo Mitsui Trust                   | Japon          | 307              |
| UBA Group                               | Nigeria        | 161              |
| UniCredit                               | Italie         | 365              |
| Union Bank of Nigeria                   | Nigeria        | 146              |
| United Overseas Bank                    | Singapore      | 63               |
| Zenith Bank                             | Nigeria        | 101              |
| <b>TOTAL</b>                            |                | <b>20 729</b>    |

## ANNEXE III: FINANCEMENT PAR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES NATIONALES DU DÉVELOPPEMENT POUR LES PROJETS DE COMBUSTIBLES FOSSILES (2016 - JUIN 2021, EN MILLIONS DE DOLLARS)

| Institution financière                                    | Pays            | Millions de US\$ |
|---|-----------------|------------------|
| Agence France Development Bank                            | France          | 54               |
| Belgian Investment Company for Developing Countries (BIO) | Belgique        | 17               |
| Cassa Depositi e Prestiti                                 | Italie          | 736              |
| CDC Group   | Royaume-Uni     | 216              |
| China Development Bank                                    | Chine           | 5 283            |
| China Eximbank  | Chine           | 5 098            |
| Development Bank of Japan                                 | Japon           | 466              |
| Development Bank of Rwanda                                | Rwanda          | 56               |
| Development Bank of Southern Africa (DBSA)                | Afrique du sud  | 321              |
| Export-Import Bank of India                               | Inde            | 56               |
| Export-Import Bank of the United States                   | États-Unis      | 4 700            |
| Finnfund  | Finlande        | 10               |
| FMO   | Pays-Bas        | 125              |
| Hungarian Export-Import Bank                              | Hongrie         | 73               |
| Industrial Development Corporation of South Africa        | Afrique du sud  | 205              |
| JBIC  | Japon           | 4 673            |
| KDB Financial Group                                       | Corée du sud    | 474              |
| KfW   | Allemagne       | 229              |
| Korea Eximbank  | Corée du sud    | 617              |
| Proparco  | France          | 79               |
| Public Investment Corporation                             | Afrique du sud  | 184              |
| Saudi Fund for Development                                | Arabie saoudite | 107              |
| U.S. International Development Finance Corporation (DFC)  | États-Unis      | 187              |
| UK Export Finance   | Royaume-Uni     | 610              |
| US International Development Finance Corporation          | États-Unis      | 200              |
| <b>TOTAL</b>  |                 | <b>24 776</b>    |

## ANNEXE IV: PRÊTS AUX ENTREPRISES ET SERVICES DE SOUSCRIPTION ATTRIBUABLES AUX ACTIVITÉS LIÉES AUX COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE OCCIDENTALE, CENTRALE, ORIENTALE ET AUSTRALE (2016 - JUIN 2021, EN MILLIONS DE DOLLARS)

| Institution financière                 | Pays                      | Millions de US\$ | Institution financière                  | Pays           | Millions de US\$ |
|--|---------------------------|------------------|---|----------------|------------------|
| ABN Amro                               | Pays-Bas                  | 430              | BFA Holding                             | Espagne        | 21               |
| Absa Group                             | Afrique du sud            | 1 420            | BMCE Group                              | Maroc          | 22               |
| Academy Securities                     | États-Unis                | 4                | BMO Financial Group                     | Canada         | 217              |
| Access Bank Group                      | Nigeria                   | 60               | BNP Paribas                             | France         | 2 586            |
| AF IV Energy LP                        | États-Unis                | 58               | Cadence Bancorp                         | États-Unis     | 3                |
| African Export-Import Bank             | Égypte                    | 2 628            | Caixa Geral de Depósitos                | Portugal       | 17               |
| Agence France Development Bank         | France                    | 106              | CBZ Bank                                | Zimbabwe       | 10               |
| Agricultural Bank of China             | Chine                     | 356              | China Construction Bank                 | Chine          | 244              |
| Ahli United Bank                       | Bahreïn                   | 153              | China Development Bank                  | Chine          | 2 819            |
| Al Ahli Bank of Kuwait (ABK)           | Kuwait                    | 22               | China Everbright Group                  | Chine          | 19               |
| ANZ                                    | Australie                 | 286              | China Eximbank                          | Chine          | 1 141            |
| Arab Banking Corporation (Bank ABC)    | Bahreïn                   | 21               | China Galaxy Securities                 | Chine          | 145              |
| Atlas Mara                             | Îles vierges britanniques | 20               | China Guangfa Bank                      | Chine          | 27               |
| Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA) | Espagne                   | 347              | China International Capital Corporation | Chine          | 277              |
| Banco Comercial Portugues              | Portugal                  | 7                | China Life Insurance                    | Chine          | 14               |
| Bank Mandiri                           | Indonésie                 | 17               | China Merchants Bank                    | Chine          | 298              |
| Bank of America                        | États-Unis                | 4 406            | China Merchants Group                   | Chine          | 32               |
| Bank of Beijing                        | Chine                     | 20               | China Minsheng Banking                  | Chine          | 783              |
| Bank of Changsha                       | Chine                     | 15               | China Orient Asset Management           | Chine          | 26               |
| Bank of Chengdu                        | China                     | 15               | China Zheshang Bank                     | Chine          | 38               |
| Bank of China                          | Chine                     | 1 202            | CIBC                                    | Canada         | 106              |
| Bank of Communications                 | Chine                     | 76               | CIMB Group                              | Malaisie       | 1                |
| Bank of East Asia                      | Chine                     | 6                | CITIC                                   | Chine          | 490              |
| Bank of Hangzhou                       | Chine                     | 19               | Citigroup                               | États-Unis     | 4 512            |
| Bank of Hebei                          | Chine                     | 26               | Comerica                                | États-Unis     | 11               |
| Bank of Jiujiang                       | Chine                     | 38               | Commerzbank                             | Allemagne      | 232              |
| Bank of New York Mellon                | États-Unis                | 100              | Commonwealth Bank of Australia          | Australie      | 92               |
| Bank of Ningbo                         | Chine                     | 280              | Crédit Agricole                         | France         | 2 079            |
| Bankinter                              | Espagne                   | 21               | Credit Suisse                           | Suisse         | 640              |
| Banque Misr                            | Égypte                    | 6                | CSC Financial                           | Chine          | 312              |
| Barclays                               | Royaume-Uni               | 5 275            | Danareksa Sekuritas                     | Indonésie      | 2                |
| Basler Kantonal-bank                   | Suisse                    | 9                | DBS                                     | Singapore      | 91               |
| Beal Bank                              | États-Unis                | 85               | Deutsche Bank                           | Allemagne      | 1 913            |
| Beijing Rural Commercial Bank          | Chine                     | 1                | Development Bank of Southern Africa     | Afrique du sud | 570              |

## ANNEXE IV: PRÊTS AUX ENTREPRISES ET SERVICES DE SOUSCRIPTION ATTRIBUABLES AUX ACTIVITÉS LIÉES AUX COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE OCCIDENTALE, CENTRALE, ORIENTALE ET AUSTRALE (2016 - JUIN 2021, EN MILLIONS DE DOLLARS)

| Institution financière                  | Pays                | Millions de US\$ | Institution financière                  | Pays            | Millions de US\$ |
|---|---------------------|------------------|---|-----------------|------------------|
| DNB                                     | Norvège             | 757              | Jefferies Financial Group               | États-Unis      | 14               |
| Donghai Securities                      | Chine               | 74               | JPMorgan Chase                          | États-Unis      | 5 886            |
| DZ Bank                                 | Allemagne           | 58               | JZ Securities                           | Chine           | 17               |
| EFG International                       | Suisse              | 5                | KBC Group                               | Belgique        | 6                |
| Erste Group                             | Autriche            | 30               | KDB Financial Group                     | Corée du sud    | 298              |
| Export Development Canada               | Canada              | 101              | KfW                                     | Allemagne       | 100              |
| FCMB Group                              | Nigeria             | 33               | Korea Eximbank                          | Corée du sud    | 90               |
| Fifth Third Bancorp                     | États-Unis          | 242              | La Caixa Group                          | Espagne         | 315              |
| First Abu Dhabi Bank                    | Émirats arabes unis | 38               | Landesbank Baden-Württemberg (LBBW)     | Allemagne       | 21               |
| First Banking Corporation               | Zimbabwe            | 10               | Lloyds Banking Group                    | Royaume-Uni     | 611              |
| First Capital Securities                | Chine               | 74               | Loop Capital                            | États-Unis      | 32               |
| FirstRand                               | Afrique du sud      | 888              | Mediobanca Banca di Credito Finanziario | Italie          | 191              |
| GF Securities                           | Chine               | 19               | Mitsubishi UFJ Financial                | Japon           | 1 413            |
| Goldman Sachs                           | États-Unis          | 2 018            | Mizuho Financial                        | Japon           | 1 590            |
| Groupe BPCE                             | France              | 1 461            | Morgan Stanley                          | États-Unis      | 2 896            |
| Gulf International Bank                 | Bahreïn             | 6                | National Australia Bank                 | Australie       | 38               |
| Guosen Securities                       | Chine               | 26               | National Bank of Canada                 | Canada          | 18               |
| Guotai Junan Securities                 | Chine               | 52               | NatWest                                 | Royaume-Uni     | 429              |
| Hamburg Commercial Bank                 | Allemagne           | 6                | Nedbank                                 | Afrique du sud  | 1 226            |
| Hankou Bank                             | Chine               | 40               | Northern Trust                          | États-Unis      | 296              |
| HSBC                                    | Royaume-Uni         | 2 848            | Orient Securities                       | Chine           | 54               |
| Hua Xia Bank                            | Chine               | 2                | Oversea-Chinese Banking Corporation     | Singapore       | 8                |
| Huatai Securities                       | Chine               | 19               | Ping An Insurance Group                 | Chine           | 69               |
| Huaxi Securities                        | Chine               | 13               | PNC Financial Services                  | États-Unis      | 46               |
| Industrial and Commercial Bank of China | Chine               | 1 279            | Postal Savings Bank of China            | Chine           | 76               |
| Industrial Bank Company                 | Chine               | 33               | Precision Capital                       | Luxembourg      | 12               |
| Industrial Securities                   | Chine               | 13               | Princeton Capital Management            | États-Unis      | 7                |
| Infinity Investama                      | Indonésie           | 1                | Quanzhou City Commercial Bank           | Chine           | 13               |
| ING Group                               | Pays-Bas            | 995              | Rabobank                                | Pays-Bas        | 30               |
| Intesa Sanpaolo                         | Italie              | 841              | Raiffeisen Bank International           | Autriche        | 30               |
| Investec Group                          | Afrique du sud      | 307              | Riyad Bank                              | Arabie saoudite | 9                |
| Investment Corporation of Dubai         | Émirats arabes unis | 19               | Royal Bank of Canada                    | Canada          | 742              |

## ANNEXE IV: PRÊTS AUX ENTREPRISES ET SERVICES DE SOUSCRIPTION ATTRIBUABLES AUX ACTIVITÉS LIÉES AUX COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE OCCIDENTALE, CENTRALE, ORIENTALE ET AUSTRALE (2016 - JUIN 2021, EN MILLIONS DE DOLLARS)

| Institution financière           | Pays           | Millions de US\$ |
|----------------------------------|----------------|------------------|
| Sanlam                           | Afrique du sud | 22               |
| Santander                        | Espagne        | 859              |
| Scotiabank                       | Canada         | 757              |
| Shanghai Pudong Development Bank | Chine          | 222              |
| Shank Williams Cisneros & Co     | États-Unis     | 7                |
| Shanxi Financial Investment      | Chine          | 2                |
| Shenwan Hongyuan Group           | Chine          | 60               |
| Shunde Rural Commercial Bank     | Chine          | 26               |
| Skandinaviska Enskilda Banken    | Suède          | 30               |
| SMBC Group                       | Japon          | 2 015            |
| Société Générale                 | France         | 3 271            |
| Standard Bank                    | Afrique du sud | 1 281            |
| Standard Chartered               | Royaume-Uni    | 4 381            |
| Sumitomo Mitsui Trust            | Japon          | 30               |
| Toronto-Dominion Bank            | Canada         | 296              |
| Trade and Development Bank       | Burundi        | 60               |
| Trimegah Securities              | Indonésie      | 1                |
| Truist Financial                 | États-Unis     | 47               |
| UBA Group                        | Nigeria        | 222              |
| UBS                              | Suisse         | 440              |
| UniCredit                        | Italie         | 1 074            |
| Union Bank of Nigeria            | Nigeria        | 93               |
| United Overseas Bank             | Singapore      | 55               |
| US Bancorp                       | États-Unis     | 78               |
| Voya Financial                   | États-Unis     | 10               |
| Wells Fargo                      | États-Unis     | 552              |
| Westpac                          | Australie      | 28               |
| Williams Capital Group           | États-Unis     | 14               |
| World Bank                       | États-Unis     | 214              |
| Xiamen Bank                      | Chine          | 26               |
| Xiamen City Commercial Bank      | Chine          | 14               |
| Yorktown Management & Research   | États-Unis     | 3                |

| Institution financière | Pays     | Millions de US\$ |
|------------------------|----------|------------------|
| ZB Bank Ltd            | Zimbabwe | 10               |
| Zenith Bank            | Nigeria  | 33               |
| Zürcher Kantonalbank   | Suisse   | 30               |
| <b>TOTAL</b>           |          | <b>82 479</b>    |

## NOTE DE FIN DE TEXTE

1. Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudéfense, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020; Nnimmo Bassey and Anabela Lemos, *Africa's Fossil-Fuel Trap. A Response to "The Divestment Delusion"*, Foreign Affairs, February 17, 2022; David Vetter, *"Africa Could Be Locked Into Fossil Fuel Future, Warns New Report"*, Forbes, January 11, 2021.
2. This includes projects for which operation or construction began before 2016.
3. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa. The case for a just energy transition from fossil fuel production in Africa*, Oil Change International, October 2021.
4. Noah Browning and Bozorgmehr Sharafedin, *"Fossil fuel demand shakes off pandemic in blow to climate fight"*, Reuters, October 4 2021.
5. Research from Profundo based on data from the Global Energy Monitor and data from Oil Change International analysis of Rystad UCube.
6. In this report the \$ sign is used to indicate US dollars.
7. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*.
8. Ibidem.
9. Research from Profundo based on data from the Global Energy Monitor and data from Oil Change International analysis of Rystad UCube. There are 964 projects in total. Projects that include both oil and gas extraction are listed twice.
10. Research from Profundo based on data from the Global Energy Monitor and data from Oil Change International analysis of Rystad UCube.
11. For the total Top 15 companies, see: Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*.
12. A few examples of actors using the 'fossil fuels bring development' argument:  
**Standard Chartered:** "To reach net zero carbon emissions from our financing by 2050, we are working on our short, medium and long-term strategy to materially reduce our financed emissions from the O&G sector. We are doing so while acknowledging that the sector remains a critical enabler of economic development and employment." See: Standard Chartered, *The Transition Finance Imperative*, 2021;  
**ExxonMobil:** "Working in locations around the world, ExxonMobil powers the economy of our neighboring countries with significant investments in economic growth." See: ExxonMobil, *Global Operations*; Accessed February 2022;  
**Macky Sall, President of Senegal:** "While the undeniable impacts of climate change continue to be taken into consideration, Senegal is driven towards eradicating energy poverty, and notes that development of the nation should be prioritized above all else. This will be done through oil and gas." See: African Energy Chamber, *"Senegalese President Initiates Historic Dialogue with Civil Society and Other Political Actors on the Management of Revenues from the Oil and Gas Industry"*, December 21, 2021;  
**US EXIM Bank on financing the Mozambique LNG project:** In addition to supporting our U.S. workers here at home, there also is little doubt that this transaction will be transformative for the people of Mozambique...LNG production will be a transformational catalyst for Mozambique's economic growth and fiscal revenues." See: Export-Import Bank of the United States, *"EXIM Approves \$5 Billion to Finance U.S. Exports to Mozambique LNG Project"*, September 26, 2019.
13. International Energy Agency (IEA), United Nations Development Program (UNDP), and United Nations Industrial Development Organization (UNIDO), *Energy Poverty. How to make modern energy access universal?*
14. IEA, *SDG7: Data and Projections*, October 2020.
15. The World Bank, *"Nigeria to Improve Electricity Access and Services to Citizens"*, February 5, 2021.
16. The World Bank, *World Bank Global Electrification Database from "Tracking SDG 7: The Energy Progress Report"*, Accessed February 2022.
17. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*.
18. Ibidem.
19. Kingsmill Bond et al., *The Sky's the Limit: Solar and wind energy potential is 100 times as much as global energy demand*, Carbon Tracker, April 23, 2021.
20. Nick Ferris and Josh Rayman, *Energy Monitor's power transition tracker: Europe, the Middle East and Africa*, Energy Monitor, November 8, 2021.
21. United Nations / Framework Convention on Climate Change, *Adoption of the Paris Agreement*.
22. This refers in particular to the partners of BankTrack and Milieudéfense, the organisations that began the research. In addition, limiting the scope in this way helped limit the scale and cost of the project in terms of data collection.
23. Research from Profundo based on data from the Global Energy Monitor and data from Oil Change International analysis of Rystad UCube. Also see: Global Energy Monitor, *"Projects"*, Accessed February 2022.
24. Oil Change International, *"Shift the Subsidies Database"*, Accessed February 2022. For a more detailed methodology of the Shift the Subsidies database, see the report Oil Change International and Friends of the Earth US, *Still digging: G20 Governments Continue to Finance the Climate Crisis*, May 27, 2020.
25. African Development Bank, *"Corporate Information"*, Accessed February 2022; Afreximbank, *2020 Annual Report*, page 199, March 26, 2021; African Development Bank, *"Statement of subscription and voting powers as at 31 December 2021"*, February 2022.
26. 350Africa.org, *"A Just Transition – our position"*, Accessed February 2022; Life After Coal Campaign: Earthlife Africa, the Centre for Environmental Rights and groundWork, *"Just Transition Open Agenda"*, Accessed February 2022; Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudéfense, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020; Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa; A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, Friends of the Earth Africa, endorsed by 50 African civil society organisations, August 2021.
27. Kyra Bos and Joyeeta Gupta, *"Stranded assets and stranded resources: Implications for climate change mitigation and global sustainable development"*, Energy Research and Social Science, 56, October 2019.
28. Nick Ferris and Josh Rayman, *Energy Monitor's power transition tracker: Europe, the Middle East and Africa*, Energy Monitor, November 8, 2021.
29. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*.
30. For the full disclaimer and explanation on the analysis of geographical origin, see Methodology.
31. Atradius DSB, *Insurance policies issued in 2021*, page 80, January 31, 2022.
32. This figure is adjusted to take into account the amount of each company's production generated in West, Central, East and Southern Africa (see Methodology).
33. The national development banks and multilateral finance institutions are: China Development Bank, African Exim Bank, China Eximbank, Development Bank of Southern Africa, World Bank, Agence France Development Bank, Export Development Canada, KfW, Korea Eximbank, Korea Development Bank (KDB), Trade and Development Bank. The rest of the finance comes from 167 commercial banks.
34. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa. The case for a just energy transition from fossil fuel production in Africa*, Oil Change International, October 2021.
35. Friends of the Earth Africa, *A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, August 2021.
36. Kaisa Toroskainen, *Resource Governance Index: From Legal Reform to Implementation in Sub-Saharan Africa*, Natural Resource Governance Institute, April 2019.
37. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
38. Bantu Lukambo, Innovation pour le Développement et la Protection de l'Environnement (IDPE), Bernardin Nyangi, Solidarité pour la Réflexion et Appui au Développement Communautaire (SORADEC), Olivier Ndoole, Alerte Congolaise pour l'Environnement et les Droits Humains (ACEDH), Samson Lukira, Synergie des Jeunes pour les Droits de l'Homme (SIDDH).
39. United Nations Economic Commission for Africa, *Illicit financial flows: report of the High Level Panel on illicit financial flows from Africa*, 2015.
40. The majority of the fossil fuel resources in Africa is in the hands of foreign - mainly European and US companies. When oil and gas is in the hands of African countries - such as Nigeria and Angola, the state-owned companies hold 94% of the total share held by African companies. Yet many of these companies have gone through liberalisation in the 90s, which means they transfer less profits for public spending and more to multinational corporations and elites. Source: Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
41. Ibidem.
42. Ibidem.
43. Jonathan Gaventa, *The Failure of Gas for Development - Mozambique Case Study*, E3G, December 2021.
44. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
45. Ibidem.
46. Ibidem.
47. Jonathan Lain and Tara Vishwanath, *"The COVID-19 crisis in Nigeria: What's happening to welfare? New data call for expanded social protection in Africa's most populous country"*, Africa Can End Poverty, November 2021.
48. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021; Galina Alova, Philipp A. Trotter and Alex Money, *"A machine-learning approach to predicting Africa's electricity mix based on planned power plants and their chances of success"*, Nature Energy 6(2), February 2021.
49. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
50. Ibidem.
51. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021. A jobs multiplier indicates how important an industry is in indirect job creation in other sectors of the economy. A jobs multiplier of 3, for example, would mean that for every job created by that industry, 2 other jobs would be created in other industries (for a total of 3 jobs).
52. Samantha Hargreaves, *Women, Gender and Extractivism in Africa. A collection of papers*, WoMin, September 2013.
53. Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudéfense, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020; Samantha Hargreaves, *Women, Gender and Extractivism in Africa. A collection of papers*, WoMin, September 2013.

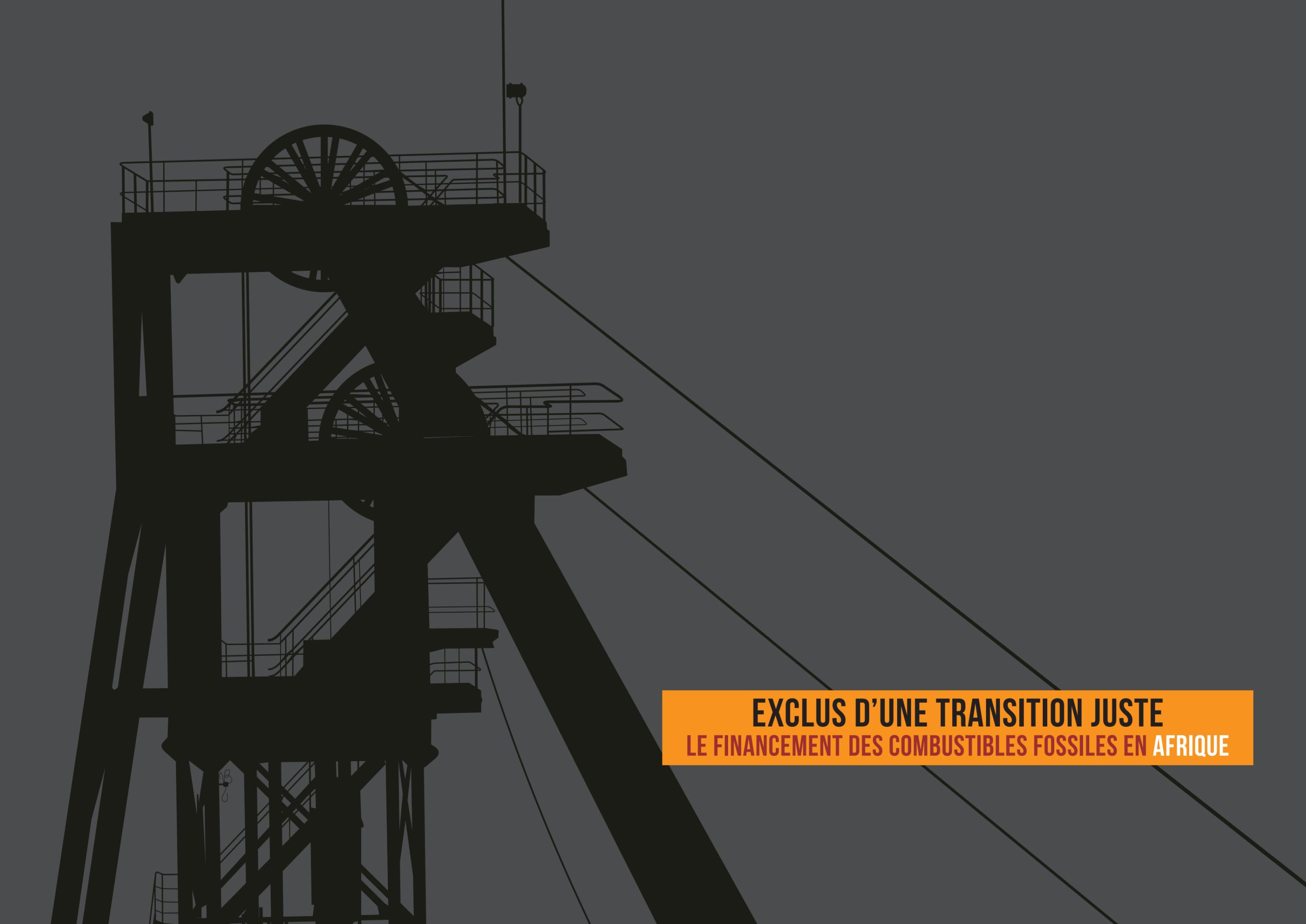
54. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
55. Ibidem.
56. Ibidem.
57. Amnesty International, *Mozambique: "What I saw is death": War crimes in Mozambique's forgotten cape*, March 2021; Human Rights Watch, *"Mozambique: Hundreds Women, Girls Abducted"*, December 7, 2021.
58. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
59. *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020.
60. BankTrack, *"East African Crude Oil Pipeline (EACOP)"*, Accessed February 2022.
61. *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020.
62. World Meteorological Organization, *State of the Climate in Africa 2019*, 2020.
63. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
64. Ibidem.
65. Ibidem.
66. International Energy Agency, *Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector*, May 2021.
67. Global Witness, *Overexposed. How the IPCC's 1.5°C report demonstrates the risks of overinvestment in oil and gas*, April 2019.
68. Mercure, J.F., Salas, P., Vercoulen, P. et al., *"Reframing incentives for climate policy action"*, Nature Energy 6, 1133–1143, 2021.
69. Gaël Giraud, Christian Nicol, Solène Benaiteau, Marion Bonaventure, Valérie Chaaoub, Martin Jégo, Audrey Tsanga, Gilles Mitteau, Lorette Philippot, Alexandre Poidatz, Paul Schreiber, *Fossil Assets: The new subprimes? How funding the climate crisis can lead to a financial crisis*, Institut Rousseau, Les Amis de la Terre France, Reclaim Finance, June 2021.
70. Robin Mills, *"Why African oil producers need to shift their strategy in post-fossil fuels era"*, The National News, July 19, 2021.
71. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
72. Thierry Philippot, *Breaking the climate-finance doom loop. How banking prudential regulation can tackle the link between climate change and financial instability*, Finance Watch, June 2020.
73. Global Witness, *Overexposed. How the IPCC's 1.5°C report demonstrates the risks of overinvestment in oil and gas*, April 2019.
74. Nick Ferris, *"Why investing in green growth is the best economic path forward"*, Energy Monitor, May 17, 2021.
75. Extractivism is a term used to describe those activities which remove large quantities of natural resources that are not processed (or processed only to a limited degree), especially for export. Extractivism is not limited to minerals or oil but is also present in farming, forestry and even fishing. In practice, extractivism has been a mechanism of colonial and neocolonial plunder and appropriation. See: Alberto Acosta, *Extractivism and neoextractivism: two sides of the same curse*, in M. Lang and D. Mokrani, Beyond Development. Alternative Visions from Latin America, Transnational Institute / Rosa Luxemburg Foundation, August 2013.
76. White & Case, *"Climate change litigation in Africa: Current status and future developments"*, JD Supra, November 9, 2021.
77. Javier Solana, *"Climate change litigation as financial risk"*, Green Finance 2, Issue 4, October 2020.
78. White & Case, *"Climate change litigation in Africa: Current status and future developments"*, JD Supra, November 9, 2021.
79. Basel Committee on Banking Supervision, *Climate-related risk drivers and their transmission channels*, Bank for International Settlements, April 2021.
80. Sam Meredith, *"Governments and Big Oil were first. The next wave of climate lawsuits will target banks and boards"*, CNBC, November 11, 2021.
81. Friends of the Earth, *"Climate: UK government taken to court over Mozambique gas project"*, December 7, 2021.
82. Blair Bateson and Dan Saccardi, *Financing a Net-Zero Economy. The consequences of physical climate risk for banks*, Ceres, September 2021.
83. Bank of England Prudential Regulation Authority, *Transition in thinking: The impact of climate change on the UK banking sector*, September 2018.
84. Javier Solana, *"Climate change litigation as financial risk"*, Green Finance 2, Issue 4, October 2020.
85. Basel Committee on Banking Supervision, *Climate-related risk drivers and their transmission channels*, Bank for International Settlements, April 2021.
86. Blair Bateson and Dan Saccardi, *Financing a Net-Zero Economy. The consequences of physical climate risk for banks*, Ceres, September 2021.
87. Javier Solana, *"Climate change litigation as financial risk"*, Green Finance 2, Issue 4, October 2020.
88. *Transition in thinking: The impact of climate change on the UK banking sector*, Bank of England Prudential Regulation Authority, September 2018.
89. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
90. Eskom, *"Eskom Medupi's last unit achieves commercial operation, marking completion of the project"*, August 2, 2021; Lauri Myllyvirta, *Eskom is now the world's most polluting power company*, Centre for Research on Energy and Clear Air (CREA), October 2021.
91. Reuters Staff, *"UPDATE 1-Exxaro signs Medupi coal supply deal with Eskom"*, Reuters, March 31, 2010.
92. Ahmed Areff, *"After billions in cost overruns, design flaws, delays and load shedding, Medupi is finally complete"*, News24, August 2, 2021; Molefe Seeletsa, *"Explosion put Medupi's unit 4 out of service for at least a year, says Eskom"*, The Citizen, October 21, 2021.
93. World Bank, *"World Bank Supports South Africa's Energy Security Plans"*, April 8, 2010; David Hallowes and Victor Munnik, *Boom and Bust in the Waterberg: A history of coal mega projects*, GroundWork, November 2018.
94. BankTrack, *"Medupi coal power plant. Financiers"*, Accessed February 2021.
95. Reuters Staff, *"South Africa's Eskom signs \$1.5 billion loan agreement with China"*, Reuters, July 6, 2017.
96. New Development Bank, *"Environmental Protection Project For Medupi Thermal Power Plant"*, March 31, 2019.
97. Dr Mike Holland, *Health impacts of coal fired power plants in South Africa*, Centre for Environmental Rights and GroundWork, 2017.
98. The Citizen, *"Medupi's killer fumes: The story of a power station's missing air scrubbers"*, March 3, 2020.
99. Phillip de Wet, *"Eskom was just denied a licence to pollute. Now it is worried about keeping the lights on"*, Business Insider South Africa, December 14, 2021; Eskom, *Applications for Postponement of the Minimum Emissions Standards for Eskom's Medupi and Matimba Coal-fired Power Stations*, July 2021.
100. The Citizen, *"Stage 8 load shedding a possibility if Eskom pollutes less"*, December 15, 2021.
101. Lauri Myllyvirta, *Air quality and health impacts of doubling the South African standards for SO2 emissions from power plants*, Greenpeace, July 3, 2019; Antony Sguazzin, *"South Africa's Worst Polluter Eskom Wants Emission Exemptions"*, Bloomberg Quint, December 11, 2019.
102. Peter Dube, *"SA massive coal plant fails to address power shortage"*, The EastAfrican, August 11, 2021.
103. Ms Keneilwe Ratshomo and Mr Ramaano Nemahe, *The South African Energy Sector Report 2019*, Department of Energy Republic of South Africa, 2019.
104. Cape Business News, *"Highest electricity price increase of last decade"*, June 24, 2021.
105. Jesse Burton, Tara Caetano, and Bryce McCall, *Coal transitions in South Africa. Understanding the implications of a 2oC-compatible coal phase-out plan for South Africa*, IDDRI & Climate Strategies, 2018.
106. Victor Munnik, *Water risks of coal driven mega projects in Limpopo: the MCWAP and the EMSEZ*, University of the Witwatersrand and Friedrich Ebert Stiftung, May 2020.
107. David Hallowes and Victor Munnik, *Boom and Bust in the Waterberg: A history of coal mega projects*, GroundWork, November 2018.
108. Reuters Staff, *"UPDATE 1-Exxaro signs Medupi coal supply deal with Eskom"*, Reuters, March 31, 2010.
109. Eni, *"Eni Starts Gas Production From OCTP Project, Deep Offshore Ghana"*, July 4, 2018.
110. Eni, *"OCTP: Oil and Gas Off the Coast of Ghana"*, accessed January 2022; GE, *"GE Oil & Gas Announces \$850M Order with Eni and Partners for Offshore Cape Three Points Block, Ghana"*, March 16, 2015.
111. Ibidem.
112. Ibidem.
113. IIGlobal, Accessed January 2022.
114. Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudefensie, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020.
115. Ibidem.
116. Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudefensie, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020.
117. Ishmael Ackah, *"Why is Ghana's gas sector losing money"*, Energy for Growth Hub, February 2, 2021.
118. Ibidem.
119. Eni, *Ghana Offshore Cape Three Points oil block development. Phase 2. Final Environmental Impact Statement*, July 2015.
120. P. A. Sakyi, J. K. Efavi, D. Atta-Peters and R. Asare, *Ghana's quest for oil and gas: Ecological risks and management frameworks*, West African Journal of Applied Ecology 20(1), January 2012.
121. Eni, *Ghana Offshore Cape Three Points oil block development. Phase 2. Final Environmental Impact Statement*, July 2015.
122. UNDP, *Ghana's national climate change adaptation Strategy*, November 2021.
123. Ibidem.

124. Nigeria LNG, "The Plant," Accessed January 2022; "Our Host," Nigeria LNG, accessed January 2022.
125. Nigeria LNG, "Shareholders," Accessed January 2022.
126. Nigeria LNG, "The Plant," Accessed January 2022.
127. Nigeria LNG, "Background," Accessed January 2022.
128. Anita Anyango, "Construction begins on Nigeria Train 7 LNG project," Pumps Africa, July 17, 2021.
129. Eklavya Gupta, "Nigeria's LNG capacity to grow by 35 % with Bonny plant expansion," S&P Global, December 27, 2019.
130. PricewaterhouseCoopers (PwC), *Assessing the Impact of Gas Flaring on the Nigerian Economy*, 2019.
131. IJGlobal, Accessed January 2022.
132. Oluyemi Ayorinde Akintoye, Abiodun Komomo Eyong, Peter Agada, Opaminola Nicholas Digha, and Okibe James Okibe, *Socio-Economic Implication of Nigeria Liquefied Natural Gas (NLNG) Project in Bonny Local Government Area, Rivers State, Nigeria*, Journal of Geoscience and Environment Protection, 4(5), 63–79, January 2016.
133. Ibidem.
134. Edward T. Bristol-Alagbariya, *Finima Resettlement for the Nigeria LNG Project*, IAIA Special Symposium on "Resettlement & Livelihoods": Concurrent Session on "Emerging Standards, Practices & Frameworks," Manila, Philippines, February 2017.
135. Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudéfensie, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020.
136. Odo Christopher Emeka, Jude Ikwuchi, and Ogechukwu Ezim, *Effects of Prolonged Exposure to Gas Flare on Renal Functions Status of Adult Humans In Finima, Bonny Island*, International Journal of Advanced Research and Publications, 3(7), 67–72, July 2019.
137. Dr. Ibibia Lucky Worika, *Deprivation, Despoilation and Destitution: Whither Environment and Human Rights in Nigeria's Niger Delta*, ILSA Journal of International & Comparative Law, Vol. 8:1, 2001.
138. Nairaland, "Bonny Youths Protest Against NLNG," September 12, 2017.
139. Sahara Reporters, "Protest Rocks Bonny Kingdom, Nigeria Liquefied Natural Gas Limited Shut Down," June 10, 2021.
140. "The Community asserted that for the fact that the NLNG plant is on their land, the company should recognise it as host community in line with the extant provisions of the Nigerian Oil and Gas Industry Content Development (NOGICD) Act 2010. This Act was signed into law on April 22, 2010 by the then President Goodluck Jonathan to provide a governance framework and engagement template for the oil and gas industry as they interface with the communities in their areas of operation. See: Sahara Reporters, "Protest Rocks Bonny Kingdom, Nigeria Liquefied Natural Gas Limited Shut Down," June 10, 2021.
141. Dr. Ibibia Lucky Worika, *Deprivation, Despoilation and Destitution: Whither Environment and Human Rights in Nigeria's Niger Delta*, ILSA Journal of International & Comparative Law, Vol. 8:1, 2001.
142. Oluyemi Ayorinde Akintoye, Abiodun Komomo Eyong, Peter Agada, Opaminola Nicholas Digha, and Okibe James Okibe, *Socio-Economic Implication of Nigeria Liquefied Natural Gas (NLNG) Project in Bonny Local Government Area, Rivers State, Nigeria*, Journal of Geoscience and Environment Protection, 4(5), 63–79, January 2016.
143. Odo Christopher Emeka, Jude Ikwuchi, and Ogechukwu Ezim, *Effects of Prolonged Exposure to Gas Flare on Renal Functions Status of Adult Humans In Finima, Bonny Island*, International Journal of Advanced Research and Publications, 3(7), 67–72, July 2019.
144. Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudéfensie, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020.
145. Ibidem.
146. *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda; Environmental, Social and Health Impact Assessment (ESHIA) for the Train 7 project*, Nigeria LNG Ltd, August 2019.
147. Abibiman Foundation Ghana, Friends of the Earth Ghana, Environmental Rights Action/ Friends of the Earth Nigeria, Les Amis de la Terre Togo, Environment Governance Institute, Uganda, Friends of the Earth Netherlands / Milieudéfensie, and Both ENDS, *A Just Transition for Africa? Mapping the impacts of ECAs active in the energy sector in Ghana, Nigeria, Togo and Uganda*, November 2020.
148. E.M. Okon, B.M. Falana, S.O. Solaja et al., *Systematic review of climate change impact research in Nigeria: implication for sustainable development*, Heliyon, Volume 7, Issue 9, September 2021.
149. US AID, "Nigeria. Power Africa Fact Sheet," Accessed January 2022.
150. Kadiri Abdulrahman and Agency Report, "Analysis: Nigeria's rising debts and its economic impact," Premium Times, March 21, 2021.
151. Chioma Barbara Achinike, "Nigeria: Anti-Corruption Overview In The Oil And Gas Industry", Mondaq, December 13, 2021.
152. Wärtsilä, "Malicounda, Senegal," Accessed February 2022.
153. Melec PowerGen, "MP Energy (previously Melec PowerGen Inc) MPE is the Developer, Builder, Owner and Operator of power plants throughout Africa," Accessed February 2022.
154. Africa50, "Senegalese President Sall Hails Africa50's Cooperation with Senelec to Develop the Malicounda Power Plant," September 28, 2017.
155. Fouad Gemayel, "Matelec construit sa plus grande centrale électrique au Sénégal," Le Commerce Du Levant, May 31, 2018; Wärtsilä, "Malicounda, Senegal," Accessed February 2022.
156. Commission de Régulation du Secteur d'Electricité du Sénégal, *Avis n 2019/02 relatif à l'attribution d'une licence de production et de vente d'énergie électrique à la société Malicounda Power S.A.S*, May 22, 2019; Construction Review Online, "Malicounda Dual Fuel Power Project in Senegal over 95% complete", August 14, 2021.
157. Africa50, "Africa50, Melec PowerGen, Senelec and Orabank Group Secure €75 million Syndicated Bridge Loan for Completion of Malicounda Power Plant in Senegal," March 1, 2021.
158. Construction Review Online, "Malicounda Dual Fuel Power Project in Senegal over 95% complete", August 14, 2021; MP Energy, "Malicounda Power", Accessed February 2022.
159. Africa50, "Africa50, Melec PowerGen, Senelec and Orabank Group Secure €75 million Syndicated Bridge Loan for Completion of Malicounda Power Plant in Senegal," March 1, 2021.
160. Melec PowerGen, "MP Energy (previously Melec PowerGen Inc) MPE is the Developer, Builder, Owner and Operator of power plants throughout Africa," Accessed February 2022.
161. African Development Bank, "Senegal: African Development Bank Group approves €51.26 million loan for Malicounda Dual Fuel power plant," November 29, 2018.
162. Africa50 and Oragroup, "Africa50 and the Orabank Group signed a €75 million syndicated bridge loan to finance the construction of Malicounda power plant in Senegal," March 4, 2021; Par Ediallo, "Bird & Bird advises Oragroup Sa in the financing of the Malicounda power plant," Africa Logistics Magazine, June 17, 2021.
163. African Development Bank, "Senegal - 120 MW Malicounda Dual Fuel Power Project," February 2022; Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018; Information from consultation between Lumière Synergie Développement (LSD) and community members.
164. Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018.
165. Ministry of Petroleum and Energy, Republic of Senegal, *Development Project of the 120 MW thermal power plant in Malicounda. Development of a resettlement action plan. Final Report*, June 2020.
166. Information from consultation between Lumière Synergie Développement (LSD) and community members.
167. Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018; Information from consultation between Lumière Synergie Développement (LSD) and community members.
168. Ministry of Petroleum and Energy, Republic of Senegal, *Development Project of the 120 MW thermal power plant in Malicounda. Development of a resettlement action plan. Final Report*, June 2020; Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018; Lumière Synergie pour le Développement and le Collectif des Impactés par la Centrale Électrique de Malicounda, "Plainte contre le projet de construction d'une centrale thermique de 120 MW à Malicounda, Sénégal," December 20, 2021.
169. Information workshop organised by Lumière Synergie Développement for the Project Affected People; Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018.
170. Information workshop organised by Lumière Synergie Développement for the Project Affected People.
171. African Development Bank, "Senegal - 120 MW Malicounda Dual Fuel Power Project in Senegal - Notice of Registration", January 31, 2022.
172. Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018.
173. La République du Sénégal, *Loi 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement (Partie législative)*, 2001; Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018.
174. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*.
175. Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), Ministry of Petroleum and Energy (MPE), and Department of Environment and Classified Establishments (DEEC) of Senegal, *Construction and operation of a 120 dual fuel power plant project in Malicounda, Thies region. Final ESIA report*, October 2018.
176. USAID, *Climate Change risk profile Senegal*, January 2017.
177. ExxonMobil LNG, "Rovuma LNG Project in Mozambique Awards Onshore EPC Contract," Accessed January 2022; Mozambique LNG, "About the Mozambique Liquefied Natural Gas Project," Accessed January 2022; Club of Mozambique, "Mozambique: Coral South FLNG Project on Schedule - AIM Report," June 5, 2020.

178. NS Energy, "Mozambique LNG project"; Accessed January 2022.
179. Mozambique LNG, "Development"; Accessed January 2022.
180. "About the Mozambique Liquefied Natural Gas Project," Mozambique LNG, Accessed January 2022.
181. Rainforest Action Network, "Case Study: Mozambique LNG projects"; March 23, 2021.
182. Paul Burkhardt, "Mozambique Gas Project Valued Same as Whole Nation's Economy"; Financial Post, June 5, 2020.
183. "Total announces the signing of Mozambique LNG project financing"; TotalEnergies, July 17, 2020.
184. IJGlobal, Accessed January 2022.
185. Borges Nhamire and Paul Burkhardt, "Mozambique Picks SocGen to Advise State-Oil Company on Funding"; Bloomberg Quint, June 19, 2020.
186. Amnesty International, *Mozambique: "What I saw is death": War crimes in Mozambique's forgotten cape*, March 2021.
187. Ibidem.
188. African Development Bank, *Mozambique LNG. Environmental and Social Impact Assessment (ESIA) Summary*, April 2019.
189. Ashoka Mukpo, "Gas fields and jihad: Mozambique's Cabo Delgado becomes a resource-rich war zone"; Mongabay, April 26, 2021.
190. See: <https://ja4change.org/>.
191. Information provided by Justiça Ambiental/Friends of the Earth Mozambique from interviews with community members.
192. See: <https://ja4change.org/>.
193. Amnesty International, *Mozambique: "What I saw is death": War crimes in Mozambique's forgotten cape*, March 2021.
194. Ibidem.
195. Human Rights Watch, "Mozambique: Hundreds Women, Girls Abducted"; December 7, 2021.
196. Ibidem.
197. Amnesty International, *Mozambique: "What I saw is death": War crimes in Mozambique's forgotten cape*, March 2021.
198. Ibidem.
199. Ibidem.
200. Ja4change, "France, Rwanda and Total: a lethal threesome around Mozambique's gas"; October 22, 2021.
201. Council of the EU, "EU Military Training Mission in Mozambique set to start its operations"; October 15, 2021; James Tasamba, "US launches 3rd military training program in Mozambique"; Anadolu Agency, February 4, 2022.
202. Ja4change, "Total runs from its responsibilities with its force majeure announcement on Mozambique gas"; April 29, 2021.
203. Amnesty International, *Mozambique: "What I saw is death": War crimes in Mozambique's forgotten cape*, March 2021.
204. JAI/ Friends of the Earth Mozambique, *The impacts of the LNG industry in Cabo Delgado, Mozambique*, March 2020.
205. Ibidem.
206. Ibidem.
207. Joseph Hanlon, "Mozambique fell prey to the promise of fabulous wealth, now it can't pay nurses"; The Guardian, January 27, 2017.
208. Ibidem.
209. JAI/ Friends of the Earth Mozambique, "Challenging the UK Government in Court: stop financing gas in Mozambique!"; December 6, 2021.
210. Johnny West and Daniela Q. Lépez, *Too Late to Count: a financial analysis of Mozambique's gas sector*, OpenOil, January 2021.
211. Leigh Elston and Megan Darby, "Gas Curse: Mozambique's Multi-Billion Dollar Gamble on LNG"; Climate Home News, July 10, 2020.
212. Ministry of Foreign Affairs, the Netherlands, *Final Energy Report Mozambique*, July 30, 2018.
213. Civicus, "Monitor Tracking Civic Space. Mozambique"; Accessed January 2022.
214. Hydrocarbons-Technology, "West African Gas Pipeline (WAGP)"; Accessed February 2022.
215. Ibidem.
216. Ibidem.
217. Claudia Perez Rivas, "West Africa gas delayed"; Upstream Online, April 23, 2008.
218. Hydrocarbons-Technology, "West African Gas Pipeline (WAGP)"; Accessed February 2022.
219. The West African Gas Pipeline Company limited (WAPCo), "About us"; Accessed February 2022.
220. At some sections – e.g the south east of Ghana, south of Lome and the Benin–Nigerian frontier – the water depth of the pipeline ranges between 50 to 70 metres - The West African Gas Pipeline Company limited (WAPCo), "Operations"; Accessed February 2022.
221. Global Energy Monitor, "West African Gas Pipeline"; Accessed February 2022.
222. The West African Gas Pipeline Company limited (WAPCo), "Operations"; Accessed February 2022.
223. Global Energy Monitor, "West African Gas Pipeline"; Accessed February 2022.
224. Ibidem.
225. Ibidem.
226. Construction review online, "Nigeria-Morocco Gas Pipeline Project and all you need to know"; December 23, 2021.
227. Global Energy Monitor, "West African Gas Pipeline"; Accessed February 2022.
228. Hydrocarbons-Technology, "West African Gas Pipeline (WAGP)"; Accessed February 2022; European Investment Bank, "West African Gas Pipeline"; December 2, 2008; World Bank, "3A-West African Gas Pipeline (IDA S/UP)"; Accessed February 2022.
229. Construction review online, "Nigeria-Morocco Gas Pipeline Project and all you need to know"; December 23, 2021.
230. Islamic Development Bank, "Signature of Financing Agreements related to the Front-End Engineering Design Study Project for Nigeria – Morocco Gas Pipeline"; December 20, 2021; OPEC Fund for International Development, "Nigeria-Morocco Gas Pipeline (NMGP) Front End Engineering Study (FEED) Phase II Project"; Accessed February 2022.
231. Friends of the Earth International, "New African gas pipeline worries civil society"; September 9, 2005.
232. Les Amis de la Terre Togo, *The impacts and potential impacts of oil and gas exploitation on fisheries and consumers: The experience of West African countries. Case studies from six countries in West-Africa, Les Amis de la Terre Togo*, 2019-2020.
233. Ibidem.
234. Ibidem.
235. Friends of the Earth International, "New African gas pipeline worries civil society"; September 9, 2005.
236. International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, *Effects of climate change on coastal erosion and flooding in Benin, Côte d'Ivoire, Mauritania, Senegal, and Togo. Technical Report*, May 2020.
237. Ibidem.
238. Mauritania and Senegal are likely to see an increase of 0.6 metre by 2050, followed by Benin, Côte d'Ivoire, and Togo with 0.3 metre. Ibidem.
239. Repetitive drought worsened by climate change have already forced rural communities to settle on the coast, increasing pressure in this already fragile ecosystem. See: International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, *Effects of climate change on coastal erosion and flooding in Benin, Côte d'Ivoire, Mauritania, Senegal, and Togo. Technical Report*, May 2020.
240. East African Crude Oil Pipeline, "East African Crude Oil Pipeline"; Accessed January 2022.
241. Ministry of Energy and Mineral Development, *Statement to Parliament on the laying of the Host Government Agreement, Tariff and Transportation Agreement and Shareholders Agreement for the East Africa Crude Oil Pipeline*, April 28, 2021.
242. Uganda Business News, "Uganda hopes for \$10bn in investment as oil firms green light projects"; January 31, 2022; Frederic Musisi, "Uganda: Oil Pipeline Company Starts Work Next Month"; The Monitor, August 3, 2021.
243. Julius Barigaba, "East Africa: Eacop's Financing Blues as Lenders Desert U.S.\$3.5 Billion Project"; The EastAfrican, May 3, 2021.
244. #StopEACOP, "Don't Bank on EACOP: Who's backing the pipeline and who's ruled it out?"; Accessed January 2022.
245. Andrew Bogrand, Caroline Brodeur, Devota Mbenna, Joy Akoli Atine, Clare Ayebare, Bashir Twesigye, and Scott A. Sellwood, *Empty promises down the line? A Human Rights Impact Assessment of the East African Crude Oil Pipeline*, Oxfam International, September 2020.
246. AFIEGO, *The Energizer. AFIEGO's Monthly Newsletter. October 2020; Issue 10*, October 2020.
247. Uganda Bureau of Statistics, *The annual agriculture survey 2018 statistical release*, May 2020.
248. EACOP, *East African Crude Oil Pipeline Project (EACOP) Uganda Resettlement Action Plan (RAP)*.
249. AFIEGO and COTFONE, *Petition to TotalEnergies: Address Kyotera & Lwengo EACOP PAP's Grievances*, November 3, 2021.
250. Robert Ddamulira, Roy Namgera, Ivan Amaniga Ruhanga et al., *Safeguarding people & nature in the East Africa crude oil pipeline project. A preliminary environmental and socio-economic threat analysis*, WWF and Civil Society Coalition on Oil and Gas in Uganda (CSCO), July 2017.
251. BankTrack, "East African Crude Oil Pipeline (EACOP)"; Accessed February 2022.
252. SEI - Stockholm Environment Institute, "The East African Crude Oil Pipeline – EACOP a spatial risk perspective"; April 8, 2021.
253. Robert Ddamulira, Roy Namgera, Ivan Amaniga Ruhanga et al., *Safeguarding people & nature in the East Africa crude oil pipeline project. A preliminary environmental and socio-economic threat analysis*, WWF and Civil Society Coalition on Oil and Gas in Uganda (CSCO), July 2017.
254. Kim Aine, "Kibiro Hot Spring power dam to delay over 'oil spill'", Chimp Reports, April 16, 2020; Andrew Bogrand, Caroline Brodeur, Devota Mbenna, Joy Akoli Atine, Clare Ayebare, Bashir Twesigye, and Scott A. Sellwood, *Empty promises down the line? A Human Rights Impact Assessment of the East African Crude Oil Pipeline*, Oxfam International, September 2020.
255. World Meteorological Organization, *State of the Climate in Africa 2019*, 2020.
256. Ernest Jjingo, "Waters Submerge Cnooc Oil Well Pads"; The Observer, December 29, 2021.
257. AFIEGO, *AFIEGO comments on EACOP ESIA report submitted to NEMA for action*, August 29, 2019.

258. Ministry of Finance, Planning, and Economic Development of Uganda, *Debt Sustainability Analysis Report 2019/20*, December 2020.
259. The Independent, "Uganda's public debt rises to UGX 73 Trillion", January 7, 2022.
260. Bank of Uganda, *State of the Economy Report*, June 2021.
261. Ministry of Finance, Planning, and Economic Development of Uganda, *Debt Sustainability Analysis Report 2019/20*, December 2020.
262. The Independent, "URA misses first-quarter revenue targets", October 22, 2021.
263. Source from within Tanzania.
264. Elias Biryabarema, "Uganda suspends work of 54 NGOs, increasing pressure on charities", Reuters, August 20, 2021.
265. AFIEGO, "Statement on Arrest of AFIEGO staff", October 23, 2021.
266. AFIEGO, "AFIEGO and partners demand for release of AFIEGO's Bulisa district field officer", May 26, 2021.
267. ReconAfrica, "Drilling program now in progress; opening up the deep Kavango Permian Basin, Kalahari Desert", January 11, 2021; James Stafford, "The Largest Oil Play Of The Decade? Interview With Daniel Jarvie", Oil Price, September 1, 2020; Dan Jarvie, *Petroleum Potential for Kavango Basin - ReconAfrica*, ReconAfrica, September 2020.
268. ReconAfrica, "First section of the second well (6-1) provided further confirmation of a working petroleum system and first report of progress on ESG", June 3, 2021.
269. ReconAfrica, "ReconAfrica is a Canadian oil and gas company engaged in the exploration and development of oil and gas in Northeast Namibia and Northwest Botswana—the 'Kavango Basin'", Accessed February 2022.
270. Charné Hundermark, "Namibia: ReconAfrica Increases Participating Interest in the Kavango Basin", EnergyCapital & Power, February 8, 2022.
271. ReconAfrica, "ReconAfrica is a Canadian oil and gas company engaged in the exploration and development of oil and gas in Northeast Namibia and Northwest Botswana—the 'Kavango Basin'", Accessed February 2022.
272. Wendell Roelf, "Namibia to licence production near Okavango Delta if Canadian firm finds oil", Reuters, November 10, 2021; ReconAfrica, "ReconAfrica announces a new petroleum licence covering the Eastern extension of the deep Kavango Basin & farm-out option agreement", June 11, 2020; ReconAfrica, *Newly discovered Kavango basin. Namibia & Botswana. Corporate presentation*, February 2022.
273. Bronwen Tucker, "185 organizations call on Canadian officials to hold ReconAfrica accountable for massive oil and gas plans", Oil Change International, June 4, 2021; Lisa Ossenbrink, "Namibia: Indigenous leaders want big oil out of Kavango Basin", Al Jazeera, April 22, 2021.
274. Jeffrey Barbee and Laurel Neme, "Test drilling for oil in Namibia's Okavango region poses toxic risk", National Geographic, March 12, 2021.
275. Heather Richardson, "A Big Oil Project in Africa Threatens Fragile Okavango Region", Yale Environment360, April 22, 2021.
276. Jeffrey Barbee and Kerry Nash, "Oil drillers threaten Okavango ecosystem", The Namibian, September 16, 2020; Alex Crawford, "Namibian oil and risk to the Okavango Delta: Fears over threat to one of world's most pristine wildernesses", Sky News, Accessed February 2022; Jim Tam, "Alarm as exploratory drilling for oil begins in northern Namibia", Mongabay, December 28, 2020.
277. First People Southern Africa, "SAN Petition to Stop ReconAfrica's Drilling operations in the Okavango", Accessed February 2022.
278. High Court of Namibia, *Andreas Sinonge vs ReconAfrica*, 2021.
279. Alex Crawford, "Namibian oil and risk to the Okavango Delta: Fears over threat to one of world's most pristine wildernesses", Sky News, Accessed February 2022.
280. Heather Richardson, "A Big Oil Project in Africa Threatens Fragile Okavango Region", Yale Environment360, April 22, 2021.
281. Fridays For Future Digital and Kavango Alive, "Save Okavango Delta amplification toolkit. Background information", Accessed December 2021.
282. Jeffrey Barbee and Laurel Neme, "Oil company exploring in sensitive elephant habitat accused of ignoring community concerns", National Geographic, May 11, 2021.
283. Sheree Bega, "Canada's ReconAfrica oil and gas exploration in Namibia and Botswana worries World Heritage Committee", Mail & Guardian, August 2, 2021.
284. Save the Okavango Delta (SOUL), "ReconAfrica comes for the treasure of the Okavango", November 2020.
285. Ministry of Agriculture, Water and Land Reform, Republic of Namibia, "Media Response-page1 National Geographic oil exploration in the Kavango Basin", March 17, 2021.
286. Jeffrey Barbee and Laurel Neme, "Oil company accused of drilling in African wildlife reserve, offering jobs for silence", National Geographic, December 13, 2021.
287. Ibidem.
288. Fridays for Future Windhoek, "Fridays for Future: ReconAfrica's Kavango oil and gas play is 'carbon bomb' with projected 1/6 of world's remaining CO2 budget", March 31, 2021.
289. Ministry of Mines and Energy, Government of Namibia, "No fracking activities will be conducted in the Okavango Delta", September 18, 2020; The Namibian, "Botswana denies fracking claims", February 2021; Ed Reed, "ReconAfrica denies frack plans for Namibia", Energy Voice, September 23, 2020.
290. ReconAfrica, *Kavango Basin research report*, May 2020.
291. Concerned Health Professionals of New York, & Physicians for Social Responsibility, *Compendium of scientific, medical, and media findings demonstrating risks and harms of fracking (unconventional gas and oil extraction) (7th ed.)*, December 2020; Héctor Herrera, "The legal status of fracking worldwide: An environmental law and human rights perspective", The Global Network for Human Rights and the Environment, January 6, 2020.
292. Jeffrey Barbee and Laurel Neme, "Oil exploration company in Okavango wilderness misled investors, complaint to SEC says", National Geographic, May 21, 2021; Center for International Environmental Law (CIEL), "Civil society groups ask TSX Venture Exchange to set record straight on oil and gas drilling in the Okavango region", September 16, 2021.
293. African Financials, "RioZim Limited (RIOZ.zw)", Accessed February 2022; International Centre for Sustainable Carbon, "China to help build US\$3 billion Sengwa coal plant", April 30, 2020.
294. Freedom Mupanedemo, "Electric rail system on cards - minister", The Herald, January 22, 2018.
295. International Centre for Sustainable Carbon, "China to help build US\$3 billion Sengwa coal plant", April 30, 2020.
296. Martin Kadzere, "Foreigners eye RioZim's Sengwa", The Herald, February 17, 2014.
297. Engerati, "Zimbabwe's New Power Station-Much Needed Power for Southern Africa", Accessed January 2022.
298. Martin Kadzere, "Foreigners eye RioZim's Sengwa", The Herald, February 17, 2014; Prosper Ndlovu, "Eskom eyes 2,400 MW Sengwa power project", Chronicle, July 2, 2015.
299. Leju Finance, "China Power Construction: 7.913 billion yuan signed EPC contract for coal-fired power plant project in Zimbabwe", March 16, 2020; The Herald, "RioZim inks deal for Sengwa Phase Two", September 28, 2020.
300. International Centre for Sustainable Carbon, "China to help build US\$3 billion Sengwa coal plant", April 30, 2020.
301. Ibidem.
302. Ray Ndlovu and Antony Sguazzin, "Biggest China Bank Walks Away From \$3 Billion Zimbabwe Coal Plan", Bloomberg, June 30, 2021.
303. The Herald, "RioZim Sengwa deal still on track", September 6, 2021; Kudzanai Gerede, "Sengwa Coal Power Project Hangs in the Balance", AllAfrica, October 6, 2021.
304. Construction Review Online, "Zimbabwe to commence construction of Sengwa thermal power station", August 15, 2021.
305. Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA) and Centre for Natural Resources Governance (CNRG), *Sengwa Coal plant Project. Political-Economy of the project and its likely impacts on social & environment rights*, June 22, 2020; Information retrieved by the Centre for Alternative Development (CAD) during field visits to the Sengwa community. The Centre for Alternative Development is a women-led, women driven initiative based in Zimbabwe founded by a group of women in development, gender, media, and grassroots women committed to development and climate justice for women in Africa. The organisation visited Sengwa twice in 2020 and they are still in touch with the community members.
306. RioZim Limited, *Annual report 2020*, March 18, 2021.
307. Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA) and Centre for Natural Resources Governance (CNRG), *Sengwa Coal plant Project. Political-Economy of the project and its likely impacts on social & environment rights*, June 22, 2020; Tanaka Mrewa, "Sengwa coal plant detrimental to mining communities", CITE, May 22, 2020.
308. Information from CAD; Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA) and Centre for Natural Resources Governance (CNRG), *Sengwa Coal plant Project. Political-Economy of the project and its likely impacts on social & environment rights*, June 22, 2020.
309. ZW News, "Over 880 households in Hwange, Ingagula face relocation to pave way for ZPC expansion project", May 20, 2021; Business & Human Rights Resource Centre, "Zimbabwe: Over 600 families may be displaced if mining takes place in Dinde village Hwange", March 18, 2021. Other examples of large-scale displacement in projects in Zimbabwe: Human Rights Watch, "Zimbabwe: Thousands of Villagers Facing Eviction", March 6, 2021; Kubatana, "When the politically connected destroy livelihoods with impunity: Who will stand for the poor?", September 1, 2021.
310. Brenna Matendere, "US\$3bn Sengwa coal project causes uproar", The Standard, May 17, 2020.
311. Tapuwa O'bren Nhachi, "Coal investments in Zimbabwe: a misplaced priority", CNRG, August 15, 2020; Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA) and Centre for Natural Resources Governance (CNRG), *Sengwa Coal plant Project. Political-Economy of the project and its likely impacts on social & environment rights*, June 22, 2020.
312. Information retrieved by the Centre for Alternative Development (CAD) during field visits to the Sengwa community.
313. Information retrieved by the Centre for Alternative Development (CAD) during field visits to the Sengwa community.
314. GroundWork, *Covid-19. Unmasking social ills*, June 2020.
315. GroundWork, *Covid-19. Unmasking social ills*, June 2020.
316. Zimbabwe Environmental Law Association (ZELA) and Centre for Natural Resources Governance (CNRG), *Sengwa Coal plant Project. Political-Economy of the project and its likely impacts on social & environment rights*, June 22, 2020; Centre for Natural Resources Governance (CNRG), *Environmental Impact Assessment. Report for Hwange coal mining activities*, 2017.
317. Government of Zimbabwe, *Zimbabwe Revised Nationally Determined Contribution*, page 21, 2021.
318. Idem.
319. Xinhua Net, "At least 32 killed after Tropical Cyclone Ana sweeps across Malawi", January 31, 2022.

320. Information and experiences from CAD.
321. World Heritage Datasheets, "Virunga National Park", Accessed February 2022.
322. Pole Institute, *Hydrocarbures dans le Rift Albertine: Opportunités de développement ou risques d'instabilité?*, 2014; InfoCongo, "Parc des Virunga : Controverse autour de l'exploitation du pétrole", Accessed December 2022.
323. Save Virunga, "Block V last update", Accessed December 2022; Save Virunga, "Block III last update", May 2019.
324. Efora Energy, "DRC-Block III", Accessed January 2022.
325. Jeune Afrique, "WWF saisit l'OCDE sur les risques encourus dans le parc des Virunga", October 7, 2013; WWF, "French oil giant Total to keep out of Virunga World Heritage Site", June 3, 2013; Jeune Afrique, "RDC : Soco va mettre un terme à l'exploration pétrolière dans le parc des Virunga", June 11, 2014.
326. Efora Energy Limited, *2020 Integrated Annual Report*, June 28, 2021.
327. WWF, "Parc des Virunga : l'UNESCO met en garde contre les activités pétrolières", May 20, 2014.
328. Voa Afrique, "RDC : Il y a bien du pétrole sous les Virunga selon des tests effectués par Kinshasa", November 6, 2015; Maud Jullien, "DR Congo seeks Virunga park boundary change", BBC, March 14, 2015.
329. Save Virunga, "BREAKING: DRC Virunga Park Again Threatened by Oil, links to SOCO", September 12, 2017.
330. BBC, "DR Congo explores oil drilling allowed in wildlife parks", June 30, 2018.
331. South World, "DR Congo. Oil Exploration In The National Parks", July 2018.
332. Ecclesial network of the Congo Basin forest, "Pétition : Non à toute initiative visant à désaffecter ou déclasser les Parcs Nationaux des VIRUNGA et SALONGA ou une de leurs parties pour exploiter le Pétrole au préjudice de l'Humanité et des Communautés locales en République démocratique du Congo", September 26, 2018.
333. Muriel Devey Malu-Malu, "DRC: Is oil exploitation an economic opportunity or an ecological disaster?", The Africa Report, June 15, 2021.
334. Helle Abelvik-Lawson, "Uganda oil drilling threatens World Heritage national park", Unerthed, February 2, 2016.
335. Offshore Technology, "Sixteen firms to bid for Uganda oil exploration licence near Lake Edward", February 4, 2016.
336. The Independent, "Second oil licensing targets previously abandoned blocks", June 7, 2021; Save Virunga, "Leave Ngaji Block out of Oil Licensing, Protect Queen Elizabeth NP and Virunga Landscape!", June 3, 2019.
337. Desk Nature, "RDC: les pêcheurs individuels du lac Édouard appellent le Gouvernement à renoncer à toute initiative visant l'exploitation du pétrole dans le PNVI", November 2, 2020.
338. Radio Okapi, "RDC : le Parc national des Virunga a généré plus de 81 millions USD en 2020", March 3, 2021.
339. AfrikaVuka, "Keeping up the fight for a fossil free Virunga", June 18, 2021; WWF, "Mountain Gorilla Facts", Accessed December 2021.
340. UNESCO, "Virunga National Park", Accessed December 2021; WWF International, *Valeur économique du parc national des Virunga*, 2013.
341. Eva McNamara and Olivia Freeman, "Counting Carbon in the Congo Basin", Climate Links, April 22, 2020.
342. International Crisis Group, *Black gold in the Congo: threat to stability of development opportunity?*, July 2012.
343. Global Witness, "Soco in Virunga: A chronology of accusations, denials and falsities", June 10, 2015; Global Witness, *Drillers in the Mist*, September 2014; Human Rights Watch, "DR Congo: Investigate Attacks on Oil Project Critics", June 4, 2014; BBC, "Soco paid Congo major accused of Virunga oil intimidation", June 10, 2015.
344. Women often bear the burden of energy poverty as they are expected to gather firewood, leaving them exposed to health risks linked to its collection and burning. IEA, *SDG7: Data and Projections. Access to Electricity*, 2019.
345. Carbon Tracker, "Solar and wind can meet world energy demand 100 times over", April 23, 2021; Friends of the Earth Africa, *A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, August 2021.
346. Ibidem.
347. Ibidem.
348. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
349. Ibidem.
350. Friends of the Earth Africa, *A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, August 2021.
351. María Elena Hurtado, "Dams raise global warming gas", SciDevNet, November 7, 2016.
352. JA! Justica Ambiental, "Save the Zambezi River from the Mphanda Nkuwa Dam!", December 16, 2020.
353. See for example: Friends of the Earth Africa, *A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, August 2021; and 350Africa.org, "A Just Transition – our position", Accessed February 2022
354. Mmeadhbh Bolger, Diego Mmarin, Adrien Tofighi-Niaki, and Louelle Seelmann, "Green mining' is a myth: The case for cutting EU resource consumption", European Environmental Bureau and Friends of the Earth Europe, October 2021.
355. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
356. Friends of the Earth Africa, *A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, August 2021.
357. Ibidem.
358. Ibidem.
359. Ibidem.
360. Marianna Fernandes, *If it's not feminist, it's not just. Women's voices, analysis and action towards a just energy transition*, Friends of the Earth International, November 2021
361. Friends of the Earth Africa, *A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, August 2021.
362. Mmeadhbh Bolger, Diego Mmarin, Adrien Tofighi-Niaki, and Louelle Seelmann, "Green mining' is a myth: The case for cutting EU resource consumption", European Environmental Bureau and Friends of the Earth Europe, October 2021.
363. Ibidem.
364. Ibidem.
365. Friends of the Earth Africa, *A Just Recovery Renewable Energy Plan for Africa*, August 2021.
366. Ibidem.
367. Ibidem.
368. Ibidem.
369. Ibidem.
370. Ibidem.
371. Ibidem.
372. Bronwen Tucker and Nikki Reisch, *The Sky's Limit Africa*, Oil Change International, October 2021.
373. Glasgow Financial Alliance for Net Zero, "Race to Zero. Financing Roadmaps", Accessed February 2022.
374. United Nations / Framework Convention on Climate Change, *Adoption of the Paris Agreement*.
375. The commercial banks with net zero commitments can be found here: BankTrack, "Bank net zero commitments", Accessed January 2022.
376. Signatories to the PRBs can be found here: UN Environment Program, Finance Initiative (UNEPFI), "Signatories", Accessed January 2022. Members of the NZBA can be found here: UNEPFI, "Net Zero Banking Alliance. Members", Accessed January 2022. The members of GFANZ can be found here: GFANZ, "GFANZ membership", accessed January 2022.
377. Climate Action Tracker, "CAT net zero target evaluations", November 2021.
378. International Energy Agency, *Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector*, May 2021.
379. Policy exclusions for coal from commercial banks can be found here: Reclaim Finance, "Coal Policy Tool", Accessed February 2022. Policy exclusions for coal from public institutions can be found here: IEEFA, "Finance is leaving thermal coal", accessed January 2022. Policy exclusions for oil and gas from commercial banks can be found here: BankTrack, "Banks and oil and gas", Accessed January 2022. Policy exclusions for coal from public institutions can be found here: IEEFA, "Finance is leaving oil and gas", accessed January 2022.
380. Reclaim Finance, Friends of the Earth France, and Oxfam France, "French bank La Banque Postale quits oil & gas, sets international precedent", October 14, 2021.
381. Aditi Sen and Nafkote Dabi, *Tightening the net. Net zero climate targets – implications for land and food equity*, Oxfam International, August 2021.
382. Bronwen Tucker and Kate DeAngelis, *Past Last Call. G20 public finance institutions are still bankrolling fossil fuels*, Oil Change International and Friends of the Earth US, October 2021.
383. UN Climate Change Conference UK 2021, "Statement on international public support for the clean energy transition", November 4, 2021.
384. The GFANZ progress report talks about unlocking trillions of dollars needed to fund the green transition and mentions that integrating the principles of 'Just Transition' is considered a best practice for reaching net-zero. See: GFANZ, *The Glasgow Financial Alliance for Net Zero. Our progress and plan towards a net-zero global economy*, November 2021; Similarly, the same parties that committed to stop financing fossil fuels abroad emphasised the need to support a Just Transition. See: UN Climate Change Conference UK 2021, "Statement on international public support for the clean energy transition", November 4, 2021; A group of multilateral development banks also committed to increase their climate finance and to support a Just Transition. See: Asian Development Bank, "Collective Climate Ambition – A Joint Statement at COP26 by the Multilateral Development Banks", November 5, 2021.



**EXCLUS D'UNE TRANSITION JUSTE**  
**LE FINANCEMENT DES COMBUSTIBLES FOSSILES EN AFRIQUE**